



**HAL**  
open science

## Les fêtes de la mer : entre tradition et modernité

Stéphanie Saint Martin

► **To cite this version:**

Stéphanie Saint Martin. Les fêtes de la mer : entre tradition et modernité. Histoire. 2013. dumas-00875193

**HAL Id: dumas-00875193**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00875193v1>**

Submitted on 21 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sport

---

Master première année Cultures, Arts et Sociétés  
Histoire et Anthropologie

# **Les Fêtes de la Mer : entre tradition et modernité**

Par Stéphanie Saint Martin,  
Sous la direction de M<sup>me</sup> Patricia Heineger-Casteret

## Remerciements

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont encouragée et soutenue.

Je remercie tout particulièrement mon mari, ma fille et ma famille.

Je remercie Mr Louvigné, mon professeur d'Histoire-Géographie au collège, qui le premier m'a donné le goût de la recherche.

Je remercie mes amis et en particuliers Anne-Laure, Dorothée et Michel.

Je remercie Mme Terexa Lekumberri, M. Jean-Yves Sorin, M. Jean Lartigue, M. Patrick Lafargue, M. Mikel Epalza, qui m'ont reçue et qui ont tous partagé si généreusement leurs savoirs et expériences.

Le meilleur pour la fin, je remercie de tout cœur mes professeurs Mme Patricia Heiniger-Casteret et Mr Abel Kouvouama pour leur patience, leur bienveillance et leurs inestimables conseils.

## **Avant-propos**

Ainsi que vous pouvez le constater par les dates qui entourent notre travail, celui-ci a commencé en 2011 et s'est achevé en 2013. Nous avons dû en 2012 faire face à une suite de tragiques évènements qui nous ont contraints à faire plusieurs longues pauses dans notre travail de recherche et d'écriture. Voilà pourquoi il nous a fallu si longtemps pour parvenir à nos fins.

*A Nicolas et Miguel,*

*Que l'éternité vous soit douce.*

## **Introduction**

Ainsi que l'indique le titre notre travail porte sur les fêtes de la mer, mais nous n'avons pas nous même choisi ce thème. C'est un sujet qui nous a été proposé par nos enseignants mais dès l'énoncé, il a fait écho en nous. Ceci parce qu'aussi loin que nous nous souvenons, et sans véritablement pouvoir en expliquer la raison, nous avons toujours eu un intérêt particulier pour le monde maritime.

Notre première et véritable expérience de la navigation remonte à 1986 lorsque nous sommes allées en Angleterre à l'occasion d'un voyage scolaire. Embarqués au port du Havre à bord d'un ferry, nous nous rappelons nos camarades presque tous souffrants du mal de mer pendant la traversée d'une Manche légèrement agitée, tandis que nous arpentions les quatre coins du ferry pour ne rien en manquer. Nous nous rappelons être sur le pont, regarder la mer et avoir le sentiment étrange d'être au milieu de nulle part, mélange d'inquiétude et d'excitation, une sensation indescriptible en voyant s'éloigner la France puis s'approcher l'Angleterre. Aucun autre moyen de locomotion ne nous a jamais fait ressentir tels sentiments depuis. Une fois débarqués à Portsmouth nous avons fait la classique visite du célèbre HSM Victory, navire-amiral du non moins célèbre vice-amiral Horatio Nelson, vainqueur de la bataille de Trafalgar (qui lui fut fatale), opposant en 1805 les flottes franco-espagnoles et britanniques et consacra par la victoire britannique la suprématie de la Royal Navy, ce jusqu'à la première Guerre mondiale. Déjà passionnée d'histoire, nous nous étions largement documentée, mais nous étions loin d'imaginer le sentiment qui nous envahirait une fois à bord de ce navire magnifique, remarquablement conservé qui nous a littéralement transportée dans un autre monde, à une autre époque. Cette aventure sur laquelle nous ne nous attarderons pas plus ne fit que confirmer notre grand intérêt pour le monde maritime, notre fascination pour les bateaux et en particulier les vieux gréements dont la beauté en matière d'architecture maritime reste à notre sens inégalée. Nous avons également appris récemment au cours d'une discussion avec des proches parents que notre arrière-grand-père paternel était un robuste marin pêcheur à Etretat, ceci explique peut-être cela...

Quoiqu'il en soit, lors de l'entretien avec nos professeurs pour déterminer le choix d'un sujet de recherche, à l'évocation du thème maritime, nos souvenirs ont fait surface et un enthousiasme certain nous a envahi, cela justifie du point de vue personnel le choix de notre thème de recherche, les fêtes de la mer. Avec un tel sujet de recherche, il s'agissait alors de mêler une expérience personnelle et de l'utiliser, transformée en objet de recherche anthropologique, dans le cadre du projet de recherche collective que dirige Mme Casteret sur "L'inventaire du patrimoine culturel immatériel en Aquitaine".

Malgré une zone géographique de terrain très vite délimitée dans notre esprit pour des raisons logiques sur lesquelles nous reviendrons plus loin, nous avons immédiatement pensé à l'évènement maritime majeur en France, né à Douarnenez en Bretagne en 1986, repris par Brest en 1992 en raison de l'ampleur du succès qui risquait de dépasser la capacité du port cornouaillais. Cet évènement, cette fête maritime se déroule depuis tous les quatre ans, elle a célébré en 2012 ses vingt ans et porte désormais le nom de "Tonnerres de Brest"<sup>1</sup>. A chaque édition cette manifestation est un évènement grandiose et pour les amateurs de bateaux elle est LE rendez-vous à ne pas manquer. La chaîne de télévision France 3 y consacre une émission spéciale pour le plus grand bonheur des malheureux qui n'ont pu se rendre sur place. Géographiquement très éloigné de notre cadre de notre recherche, nous nous sommes vite rendue à l'évidence que cet évènement pourrait nous inspirer mais ne ferait pas l'objet d'une étude approfondie. Loin d'avoir l'envergure du type d'évènement que nous venons de citer, les fêtes de la mer que nous avons choisies d'étudier n'en sont pas moins intéressantes et le thème lui-même ne manque pas d'intérêt.

Plus concrètement et d'un strict point de vue scientifique, la pertinence du choix de ce sujet de recherche tient en plusieurs facteurs, notamment sociologique et anthropologique. Ainsi, on peut considérer que la fête en elle-même est, selon l'expression consacrée de Marcel Mauss, un "*fait social total*"<sup>2</sup>, c'est-à-dire que s'y:

*" expriment à la fois et d'un coup toutes les institutions",*

tous les domaines de la vie sociale (religion, politique, économie, histoire, esthétique) étant présents, les fêtes de la mer sont par conséquent un cadre de recherche intéressant de la sociologie et de l'anthropologie, qui nous préoccupe ici, branche des sciences humaines qui étudie l'humain tant sous ses aspects physiques que culturels. De plus il existe en anthropologie un champ d'étude plus spécifiquement tourné vers le milieu maritime. En effet:

*"L'anthropologie maritime est un champ de recherche en anthropologie sociale qui connaît une "identité" aux côtés des autres champs de recherche en anthropologie"*<sup>3</sup>

L'anthropologie maritime:

*"Entend rendre compte de la variété et de la complexité des systèmes techniques, sociaux, symboliques, élaborés par les populations littorales pour s'approprier les*

---

<sup>1</sup> <http://www.lestonnerresdebrest2012.fr/fr/>

<sup>2</sup> MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p.147.

<sup>3</sup> GEISTDOERFER Aliette, "L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale", *Eusko Ikaskuntza*, n°29, 2007, p.24.

*milieux marins et en retirer leur subsistance. Elle étudie donc les modes de vie des gens de mer dans ce qu'ils ont de singulier, (...)"<sup>4</sup>*

Débutante dans la recherche et novice en anthropologie puisque nous avons reçu une formation en histoire, il nous est cependant apparu que le concept des fêtes de la mer constituait un thème intéressant à étudier parce que la fête en tant que phénomène culturel et social remplit des fonctions essentielles pour la communauté. D'une part elle favorise la cohésion et l'homogénéité du corps social, d'autre part elle renforce le sentiment d'appartenance à un groupe, enfin la fête a également une fonction de conservation comme le souligne Mircea Eliade:

*"Si ambigüe et destructrice soit elle potentiellement, la fête est surtout conservatrice. Elle ne convoque tout ce qui conteste l'ordre social que pour mieux l'intégrer et mettre en scène l'éternel retour de l'ordre immuable "<sup>5</sup>.*

La fête renouvelle de manière cyclique les croyances et les mythes fondateurs des sociétés, permettant ainsi de relier le passé et le présent et d'inscrire la communauté dans son histoire. Elle est un temps privilégié, toujours attendu avec impatience où le groupe social se représente à lui-même.

Les fêtes de la mer sont un moment particulier pour la cité et la communauté qui en cette occasion d'une part célèbrent le lien qui les unissent à la mer, honorent leurs marins péris en mer et d'autre part mettent en valeur le patrimoine maritime local. La fête :

*"confère à cette interface terre-mer une valeur particulière et exemplaire. Elle lui donne le sens d'une totalité à la fois humaine, terrestre et divine."<sup>6</sup>*

Dès l'Antiquité les hommes ont honoré la mer et les divinités sensées y avoir établis leurs demeures. Toutes les mythologies fondatrices des civilisations ont un dieu de la mer et des océans. Ainsi Poséidon (Dieu des mers et des océans en furie, des tremblements de terre et des sources) pour les Grecs, Neptune son homologue romain (Dieu des mers des océans et du règne aquatique), ou encore Njörd<sup>7</sup> (Dieu de la mer, des vents et du feu, qui assure bonne fortune en mer et une bonne pêche) pour les peuples nordiques ont tous de multiples sanctuaires qui leur sont dédiés où sont déposées des offrandes de la part des marins, familles de marins et autres gens de mer afin d'obtenir leur protection, la réussite dans leurs entreprises, une pêche fructueuse et un retour à terre sain et sauf. Les plus grands capitaines

---

<sup>4</sup> BONTE Pierre – IZARD Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p.447.

<sup>5</sup> ELIADE Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969, 182 pages.

<sup>6</sup> DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001,

<sup>7</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel, *L'Europe et la mer*, Paris, Ed. du Seuil, 1993, p.60.



ont tous consulté les oracles avant de prendre la mer pour s'assurer du bon augure et donc de l'aval et la protection des Dieux<sup>8</sup>.

La christianisation progressive du monde n'a pas entamé le crédit de ces Dieux anciens mais a consacré l'apparition de nouveaux protecteurs tels saint Pierre ou saint Nicolas qui sont devenus les saints patrons des marins et des pêcheurs. Dans ce monde masculin, il ne faut pas oublier la figure protectrice de la Vierge Marie qui occupe une place toute particulière chez les marins. Elle est présente dans tous les ports et veille sur ses enfants qui partent au loin<sup>9</sup>. Qu'elles soient issues de l'Antiquité païenne ou de l'Orthodoxie chrétienne, ces divinités reçoivent toutes les prières et offrandes des gens de mer.

Le rapport à la religion des populations maritimes est très prégnant et particulier. Il faut bien comprendre que partir en mer n'est pas sans risque, solidarité, routine et discipline sont gages de survie, mais à chaque sortie en mer les marins mettent leur destin entre les mains du divin:

*"C'est toujours l'image du danger, de la mort qui se dessine avec plus ou moins de netteté et rend plus pressantes encore ces demandes d'intercession et de miséricorde."<sup>10</sup>*

Ainsi les marins, leur famille et même les armateurs louent les divinités pour s'assurer de leur protection. Ce rapport au divin tient une place privilégiée dans les fêtes de la mer par le rituel sacré de la bénédiction lors d'une messe et du jeter à la mer de la gerbe de fleurs en l'honneur des marins péris en mer. La temporalité sacrée des fêtes est primordiale, c'est à ce moment précis que la fête prend tout son sens. Si les fêtes ont de nos jours un nouveau visage, celui de la modernité, le temps du sacré reste cependant un rituel immuable.

Notre sujet déterminé, nous nous sommes "jetée" à corps perdu dans la recherche de la moindre information concernant les fêtes de la mer sur la façade atlantique française et plus particulièrement dans le département des Landes et du Pays Basque français avec les villes de Capbreton et Saint-Jean-de-Luz. Quelle a été notre surprise et notre déception de constater que rien n'avait été écrit sur le sujet. Nous avons trouvé beaucoup d'écrits consacrés aux

---

<sup>8</sup> HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, Littérature, Civilisation*, Paris, Laffont, 1993, article Poséidon, p.805.

<sup>9</sup> Nous ne citerons que quelques-unes de ces Madones: "Notre Dame de La Garde" à Marseille, "Notre Dame de Muskoa" à Ciboure, "Notre Dame de la mer" à Capbreton, sans oublier les nombreuses bénédictions de bateaux le jour de l'Assomption. Vous trouverez une illustration de ces deux dernières en annexe 1 page 104 et un document visuel de l'Ina pour Capbreton à l'adresse suivante : <http://www.ina.fr/video/AFE02014880/inauguration-de-la-statue-de-notre-dame-de-la-mer-a-capbreton-video.html>

<sup>10</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.145.

fêtes, à la mer mais rien sur les fêtes de la mer. Le sujet se perd par-ci par-là et fait l'objet d'un petit paragraphe dans quelques ouvrages qui se comptent sur les doigts d'une main. Ceci nous a d'abord beaucoup inquiétée, nous nous sommes demandé pourquoi ces éminents auteurs tels Di Méo, Fournier, Corbin, Cabantous, Péron<sup>11</sup> etc., qui ont tant écrit sur les fêtes, la mer, les gens de mer, n'avaient pas consacré d'études sur le sujet dans leurs ouvrages. N'est-ce pas un sujet digne d'intérêt ? N'y-a-t'il rien à dire sur les fêtes de la mer ?

Cette absence inquiétante nous a toutefois intrigué et décidant de faire fi de ce manque nous avons décidé de creuser, en cherchant des informations sur la fête, la mer et en essayant de faire le lien entre les deux. Beaucoup d'écrits sont centrés sur la région Bretagne à l'identité maritime forte, et peu de choses sont consacrées à notre champ d'investigation. Dans les faits il est vrai que dès que l'on parle de la Bretagne on pense aux marins, tandis que les basques sont...basques et les Landes sont devenues le "pays" des surfeurs. Pourtant l'histoire de la façade atlantique et plus particulièrement de la zone géographique qui nous occupe montre que les communautés maritimes y sont présentes depuis très longtemps et les marins pêcheurs de ces lieux furent de grands et courageux marins n'hésitant pas à naviguer au-delà du monde connu dès le Moyen Age:

*"Dès le début du XVIe siècle, ils partaient en outre capturer les cétacés dans des eaux plus lointaines, en Galice, puis à Terre-Neuve et enfin au Spitzberg et dans l'océan Arctique au début du siècle suivant"*

*"Il est bien connu que la chasse à la baleine était depuis le Moyen Age jusqu'au XVIIe siècle, une spécialité des Basques, sinon un monopole."<sup>12</sup>*

*"De leurs côtes natales au Labrador, du Spitzberg à l'Afrique Occidentale, du Mexique aux Philippines, les Basques ont parcouru toutes les mers du globe. Chasseurs de baleines, pêcheurs, explorateurs, inventeurs, corsaires, marchands, bâtisseurs ou encore constructeurs navals, ils ont marqué de leur empreinte la civilisation maritime de l'occident."<sup>13</sup>*

Ne pouvant pas plaquer les informations recueillies en Bretagne sur le périmètre étudié, nous avons décidé de trouver des points communs aux communautés maritimes, puisque celles-ci reposent sur les mêmes règles et mêmes principes de relation d'interdépendance avec l'élément marin.

---

<sup>11</sup> DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001, 270 pages. FOURNIER Sébastien, *La fête au présent, mutation des fêtes au sein des loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2009, 415 pages. CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, 407 pages. CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, 279 pages. CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, 902 pages. PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, 335 pages.

<sup>12</sup> BOURGOIN Jean, *L'aventure maritime, du golfe de Gascogne à Terre-Neuve*, Paris, Ed. du CTHS, 1995, p.197 et p.418.

<sup>13</sup> <http://itsas.begia.pagesperso-orange.fr/index.htm>

Nous devons avouer que dans notre folle boulimie frénétique d'information sur la mer et tout ce qui la concerne, nous nous sommes un peu emballée et perdue dans la recherche. Nous avons passé des heures à regarder des émissions et autres documentaires sur tout ce qui touche à la mer, la flore et faune marine, les bateaux, la pêche, le patrimoine maritime culturel immatériel et matériel etc., nos lectures nous ont menée bien au-delà de ce que nous devions étudier. Nous avons toujours eu ce petit défaut (si tant est que ça en soit un) de vouloir en savoir encore et toujours plus, persuadée que nous trouverions dans l'ouvrage, le documentaire, le média suivant une information inédite et cruciale. Force est de constater que nous n'avons fait que nous noyer sous les informations en tout genre, mais nous ne voulions pas nous rendre sur le terrain sans avoir au préalable un maximum d'information, et puis nous avions à ce moment-là du temps devant nous avant de commencer la rédaction du mémoire. Nous pensions que rien n'était inutile et que nous aurions le temps de recul nécessaire pour "digérer" toutes ces informations.

Nous avons ainsi trouvé qu'en Bretagne les fêtes de la mer sont un vecteur de l'identité culturelle maritime, que l'identité maritime est forte parce que valorisée. Nous avons remarqué que les années 1980 marquent un tournant en ce qui concerne le culturel, le patrimoine avec la politique menée par le Ministre de la Culture Jack Lang, que la perception des communautés littorales et des littoraux en tant qu'ensembles géographiques a évolué dans ces mêmes années. En mélangeant un peu le tout est ressorti comme problématique possible : " Les fêtes de la mer sont-elles un vecteur de transmission du patrimoine culturel maritime ?". C'est dans cette perspective qu'avec l'aval de nos professeurs nous avons orienté notre travail et notre terrain de recherche.

Le choix de notre terrain d'enquête centré sur les villes de Capbreton et Saint-Jean-de-Luz s'explique par trois raisons. D'abord parce que le premier marin de plaisance que nous avons rencontré à Bayonne nous avait dit que dans la première ville nous trouverions l'aspect festif de la fête et dans la seconde l'aspect traditionnel, ensuite parce que nous connaissons bien ces deux cités pour y avoir passé la plus grande partie de nos vacances étant plus jeune, enfin parce que d'un point de vue purement logistique et pratique ce choix s'imposait. En effet, nos seuls moyens de transport étant réduits au train, à l'autobus et à la marche à pied il paraissait logique de choisir des villes facilement accessibles en termes de trajets et d'accès aux sources.

Initialement, lors de la phase préparatoire du terrain, nous avons décidé de faire un terrain long et progressif. Il était prévu que nous nous rendions sur place, à Saint-Jean-de-Luz

quelques semaines, pour nous immerger, nous fondre dans le décor et avancer au hasard des rencontres, pour nous mettre comme le veut la recherche en anthropologie et comme le souligne Olivier de Sardan:

*" Dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur en personne (nous) et les populations locales (les gens de mer) "14.*

Nous avons bien entendu repéré quelques noms de personnes ou d'associations à contacter, et sur place il nous aurait été facile et moins coûteux de nous rendre aux divers endroits concernés (Capbreton et Ustaritz par exemple) que de faire des allers-retours depuis Pau. Mais la vie qui réserve son lot de bonnes et mauvaises surprises en a décidé autrement et nous avons été contrainte de faire une pause.

Au sortir de cette pause, il nous a été difficile de nous relancer sur le terrain, nous avons probablement perdu beaucoup de temps à hésiter avant de contacter les personnes choisies et encore plus pour les rappeler. Nous avons le sentiment d'importuner ces personnes et nous passons plus de temps à nous excuser de déranger qu'à laisser des messages constructifs sur les répondeurs téléphoniques. Un naturel plutôt timide et réservé, ajouté aux difficultés personnelles auxquelles nous devons encore faire face nous ont conduit plus qu'autre chose à nous refermer sur nous-mêmes, ce qui ne favorise pas vraiment l'ouverture à l'autre qu'exige le terrain, l'altérité étant au cœur de la démarche anthropologique.

Après avoir tant bien que mal repris le dessus sur nous même, nous étions presque à la fin du mois de mai, il fallait faire vite. Nous avons pris une grande inspiration, repris le téléphone et préparé le terrain. Nous avons décidé de nous concentrer d'abord sur Capbreton parce que la fête était prévue pour les 2 et 3 juin 2012. Notre terrain progressif étant tombé à l'eau, nous avons décidé de nous adresser directement aux personnes que nous jugions les mieux placées pour nous répondre. Nous sommes passées par les offices du tourisme pour connaître les différents organisateurs des fêtes. C'est ainsi que l'office du tourisme de Capbreton nous a envoyé vers le Comité des fêtes<sup>15</sup> dont M. Jean-Yves Sorin est le président. Au téléphone nous lui avons expliqué qui nous étions, ce que nous préparions et nous lui avons demandé s'il serait disponible pour nous recevoir et répondre aux diverses questions qui nous occupaient. Nous avons reçu un très bon accueil et M. Sorin malgré son emploi du temps assez chargé à été très disponible. Les fêtes arrivant, nous avons réservé l'hôtel, le billet de train, puis équipée tel un grand voyageur nous avons pris le chemin de la mer. Nous avons

---

<sup>14</sup> Jean Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie », *Enquête, Les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p73.

<sup>15</sup> <http://www.comitedesfetes-capbreton.fr/index.html>

décidé d'y arriver la veille, donc le vendredi 1<sup>er</sup> juin pour avoir le temps de nous imprégner du lieu, de l'ambiance, de nous promener, de faire un tour sur la plage, de voir la mer, de discuter avec les commerçants, de repérer les différents endroits où les festivités se dérouleraient. En bref, nous avons besoin de ce moment de calme et de repérage avant de nous concentrer sur la stricte observation des diverses temporalités de la fête les deux jours suivants.

Ce fut un terrain extrêmement agréable, nous y avons appris beaucoup de choses sur les fêtes de la mer et sur nous même, sans prétendre être aussi professionnelle sur le terrain, résonnaient en nous les paroles de Mme Laurence Kotobi:

*"Le terrain se révèle à qui sait le lire, comme il révèle l'individu qui le saisit."*<sup>16</sup>.

M. Sorin à qui nous avons demandé s'il pouvait nous raconter l'histoire des fêtes de la mer de Capbreton a préféré nous renvoyer vers un de ses amis, M. Jean Lartigue, président de l'association Côte Sud Mémoire Vive<sup>17</sup> et membre de l'association Aquitaine Landes Récifs<sup>18</sup>, amateur averti, plus à même selon lui de nous répondre. Nous l'avons contacté et il nous a très gentiment reçue au mois de juillet chez lui, l'entretien a évidemment été très instructif. Il nous a lui-même envoyé vers un de ses amis (qu'il a gentiment appelé pour nous lors de notre entretien), M. Patrick Lafargue ancien marin pêcheur et patron du syndicat des marins de Capbreton, pour ce qui concerne les marins et les bateaux de la flotte de pêche de Capbreton et le métier de pêcheur, après l'avoir vu le jour même nous avons décidé de nous revoir au mois d'août. Pour des questions de logistique de trajets, nous avons prévu un entretien l'après-midi même avec M. Sorin pour discuter de l'organisation des fêtes.

Entre le weekend des fêtes de la mer et notre rendez-vous avec M. Lartigue (qui était parti en vacances), nous avons pris contact et rendez-vous à Saint-Jean-de-Luz avec M. Mikel Epalza, aumônier des marins et prêtre de Ciboure. Prise en main dès notre arrivée sur place, nous nous sommes laissée guider par cet homme qui œuvre énormément pour la protection et la sauvegarde de la mémoire des marins et qui a beaucoup à dire sur le sujet. Il est venu nous récupérer à la gare et nous a conduits chez lui, au presbytère où l'entretien s'est déroulé autour d'un déjeuner. L'entretien avait en fait commencé dès le moment où nous sommes montée dans sa voiture, il nous avait apporté un magnifique ouvrage, écrit par ses soins<sup>19</sup>, et en nous le donnant nous a dit « tiens la bible ! ». Il va sans dire que ce livre porte la mémoire

---

<sup>16</sup> Paroles prononcées lors d'un séminaire à l'Université au mois de novembre 2011 intitulé Rapport au terrain et construction de l'objet de recherche.

<sup>17</sup> <http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php>

<sup>18</sup> <http://www.aquitaine-landes-recifs.fr/>

<sup>19</sup> EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altza Mutillak, 2008, 421 pages.

des marins pêcheurs, et l'entretien qui a pris la tournure d'une conversation a été en quelque sorte une leçon de vie. Sur les conseils de l'office du tourisme de Saint-Jean-de-Luz nous avons ensuite pris contact avec M. Jean-Baptiste Mourguy, 8ème adjoint au maire, délégué à la mer, au littoral, à la pêche, à la population et aux actions patriotiques, en charge de l'organisation des fêtes de la mer pour Saint-Jean-de-Luz en coopération avec la municipalité de Ciboure. De nouveaux évènements nous ont contraints à interrompre notre travail, puis pour terminer nos recherches de terrain, nous avons contacté Mme Terexa Lekumberry ethnologue à l'Institut Culturel Basque à Ustaritz, initiatrice de la magnifique exposition "*Itsasturiak, Les gens de mer*"<sup>20</sup>, l'association Egurrezkoa<sup>21</sup> et l'association Itsas Begia<sup>22</sup> qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine maritime basque.

Toutes ces personnes nous ont beaucoup aidé et nous ont fourni beaucoup d'informations très utiles pour notre travail.

Pour chaque entretien nous avons prévu (comme le veut la méthodologie d'enquête), une liste de questions qui concernaient le rôle de chaque personne par rapport aux fêtes de la mer et au patrimoine maritime local. Toutefois nous n'avons pas, probablement en raison de notre inexpérience, réussi à mener un entretien façon question-réponse. Ceci étant dit, personnellement, nous avons nettement préféré la tournure qu'ont prise les entretiens et nous sommes malgré tout ressortie de chaque rendez-vous avec les réponses à nos questions et plus encore. Comme l'a dit Mme Kotobi précédemment citée:

*" Le témoignage sur le terrain arrive selon la volonté du témoin ",*

et lors de ce même séminaire, un autre intervenant M. Dragoss Ouedrago appuyait cette affirmation en apportant plus de précision quant à la position des acteurs en situation de recollement d'information:

*"Même si le plan de travail n'est pas respecté, ce n'est pas grave. Il faut le temps d'établir une relation de confiance, s'adapter au terrain et savoir improviser. "*

Ces paroles en tête, nous sommes dans l'ensemble satisfaite de ce terrain mené aussi bien que possible dans les conditions qui furent les notre.

Notre problématique établie et dans l'ensemble confirmée au fil des entretiens nous pouvons considérer que les fêtes de la mer ont aujourd'hui un nouveau visage parce qu'elles

---

<sup>20</sup> Exposition visible sur le site de l'Institut Culturel Basque à l'adresse suivante : [http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko\\_ondarea/eleketa\\_itsas\\_ondarea/erakusketa#1](http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko_ondarea/eleketa_itsas_ondarea/erakusketa#1)

<sup>21</sup> <http://www.egurrezkoa.com/>

<sup>22</sup> <http://www.itsas-begia.com/>

ont évolué au fil des changements de la société. Elles se sont adaptées à leur temps, tout en gardant trace du passé et en valorisant le patrimoine et l'identité maritime locale.

Pour tenter de mener à bien notre démonstration, le premier chapitre consacré à la mer et aux gens de mer tentera de montrer les divers regards posés sur l'élément marin et les communautés littorales aboutissant à la construction d'une identité maritime à proprement parler.

Un second chapitre porte sur le patrimoine maritime, au travers des différentes politiques mises en place par l'Etat en ce qui concerne les littoraux, au travers également des diverses associations qui s'emploient à la sauvegarde de ce patrimoine en danger, et nous y verrons également ce que nous avons appelé la valorisation festive, à savoir la valorisation par la fête du patrimoine culturel maritime local.

Enfin, pour terminer un troisième chapitre fera la description des fêtes de la mer de Capbreton et Saint-Jean-de-Luz, basée sur une observation directe au mois de juin 2012 pour Capbreton et au mois de Septembre la même année pour Saint-Jean-de-Luz, étayée par les divers témoignages recueillis.

# **Chapitre I**

## **Mer et gens de mer**



Il n'était pas possible selon nous de travailler sur le sujet des fêtes de la mer sans revenir avant tout sur les thèmes de la mer et des gens de mer, c'est pourquoi ce chapitre leur est consacré.

## A La mer d'hier et d'aujourd'hui

### 1 Dieu, la mer et les hommes

#### 1.1 Création, destruction et renouveau

Même si l'Écriture ne le dit pas explicitement, Dieu créa dès l'origine les eaux avec le ciel et la Terre. Ainsi l'eau est présente dès le commencement. Elle est le grand abîme, la profondeur impénétrable des eaux recouvrant la Terre avant que chacun des éléments ait trouvé sa place. Cette eau ténébreuse, s'étendait depuis la surface de la Terre jusqu'au ciel. Au deuxième jour du monde, le Créateur partagea les eaux d'en haut de celles d'en bas, Il dit :

*"Qu'il y ait un firmament au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux" et il en fut ainsi. Dieu fit le firmament, qui sépara les eaux qui sont sous le firmament d'avec les eaux qui sont au-dessus du firmament, et Dieu appela le firmament Ciel. Il y eut un soir et il y eut un matin"<sup>23</sup>.*

Puis Dieu dit encore :

*" Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse ; et il fut ainsi. Et Dieu nomma le sec, terre ; et il nomma l'amas des eaux, mers ; et Dieu vit que cela était bon."<sup>24</sup>.*

Mais Dieu mécontent de l'attitude de ceux à qui il avait donné vie, décida de gommer son erreur d'une manière qui hante encore les hommes :

*" Et l'éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles, et même jusqu'aux oiseaux des cieux, car je me repens de les avoir faits. Et voici, je ferai venir un déluge d'eau sur la terre, pour détruire toute chair en laquelle il y a esprit de vie sous les cieux, et tout ce qui est sur la terre expirera "<sup>25</sup>.*

*" Et il arriva qu'au septième jour les eaux du déluge furent sur la terre. En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, le dix-septième jour du mois, en ce jour-là*

---

<sup>23</sup> Genèse chapitre I *Création du monde*, 6-8.

<sup>24</sup> Genèse chapitre I *Création du monde*, 9-10.

<sup>25</sup> Genèse chapitre VI *Malice des hommes. L'arche faite*, 7-17.

*toutes les fontaines du grand abîme furent rompues, et les bondes des cieux furent ouvertes. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits*"<sup>26</sup>.

Seul Noé qui avait trouvé grâce aux yeux de l'Éternel se vit confier la charge de construire une arche dans laquelle il devait réunir sa famille et des couples mâle et femelle de chaque espèce de tout ce qui avait vie afin d'être épargnés. A la fin du Déluge Noé, sa famille et toutes les espèces sauvées descendirent de l'arche et repeuplèrent la terre :

*"Le Déluge a ouvert la voie à la fois à une re-création du Monde et à une régénération de l'humanité."*<sup>27</sup>

Dieu scella ainsi le sort de l'homme sur terre et par la même occasion celui de la mer car l'épisode du Déluge, symbole de la colère divine par excellence, est en partie responsable de la mauvaise image que l'on donne à la mer, élément liquide asphyxiant, meurtrier, destructeur.

A la fois fascinante et redoutée, la mer s'impose à tous parce qu'elle dessine les contours de la terre. Si ses tous proches rivages sont longtemps restés selon l'expression d'Alain Corbin "*territoire du vide*"<sup>28</sup>, les hommes n'ont cependant pas hésité à l'affronter dès les plus lointaines époques.

## 1.2 L'appel du large

Dans l'Antiquité, la mer Méditerranée est très vite connue, mesurée et représentée, elle devient rapidement un espace d'échange et de communication liant l'ensemble de ses rivages. Il a été longtemps établi que les marins de l'Antiquité étaient incapables de se diriger en haute mer et que leurs navires, n'étaient que de piètres embarcations, incapables de s'éloigner des côtes, mais grâce à de nombreuses études et aux acquis récents de l'archéologie et de l'archéologie sous-marine, les chercheurs ont pu démentir ces idées fausses et préconçues<sup>29</sup>.

La navigation en mer était régulièrement pratiquée à l'époque pharaonique. Les Egyptiens habitués aux longs périple fluviaux sur le Nil, se sont rapidement aventurés en mer<sup>30</sup>. On connaît par le récit d'Hérodote la première circumnavigation égyptienne autour de l'Afrique

---

<sup>26</sup> Genèse chapitre VII *Le déluge*, 10-11-12.

<sup>27</sup> ELIADE Mircea, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, p.75.

<sup>28</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, 407 pages.

<sup>29</sup> Documentaire réalisé et diffusé par Arte en 2009, intitulé: *Quand les Egyptiens naviguaient sur la Mer Rouge*. Source: <http://www.arte.tv/fr/Quand-les-Egyptiens-naviguaient-sur-la-Mer-Rouge/2488878,CmC=2889346.html>

<sup>30</sup> FOUILLE Georges, *L'histoire des bateaux*, Paris, Nathan, 1960, p.2.

connue de l'histoire, le pharaon Nékaou II (de la XXVI<sup>e</sup> dynastie, régnant de 610 à 595 av. J.C.) vers 600 avant J.C. organise une expédition qu'il confie à des marins phéniciens avec pour but de faire le tour de l'Afrique<sup>31</sup>. Une autre preuve de leur capacité à naviguer en mer se trouve dans un bas-relief sur les parois du temple de Deir el-Bahari, près de Louxor, qui montre cinq navires qui embarquent pour le Pount, à proximité de l'Erythrée<sup>32</sup>, à la demande de la reine-pharaon Hatchepsout<sup>33</sup>:

*"L'Égypte de la V<sup>e</sup> dynastie établit des liaisons à base de produits de luxe avec les pays du Pount."*<sup>34</sup>

La mer pour les Grecs est un élément positif qui représente une ouverture au monde<sup>35</sup>, une invitation au voyage, la possibilité d'un ailleurs :

*"Ce désir d'aller plus loin par mer était alimenté par les récits, contes et légendes maritimes se rapportant à des régions inconnues et par extension idylliques..."*<sup>36</sup>

Thucydide (historien grec du V<sup>e</sup> siècle av. J.C.) accorde une grande place à la mer, pour lui elle participe à l'expansion et la puissance des Grecs:

*"C'est Minos qui, selon la tradition, fut le premier à posséder une flotte ; il établit sa puissance sur la plus grande partie de ce que nous appelons maintenant la mer grecque (..)"* §IV

*"Telles étaient les anciennes marines des Grecs et celles qui furent construites postérieurement. Aussi les peuples qui s'appliquèrent aux choses de la mer acquièrent une puissance considérable par les rentrées d'argent et la domination sur d'autres peuples."* § XV<sup>37</sup>

Du VIII<sup>e</sup> au règne d'Alexandre le Grand (356-323 av. J.C.), les grandes cités grecques établissent des colonies un peu partout autour de la Méditerranée<sup>38</sup>. On part pour plusieurs raisons telles que connaître l'inconnu, explorer, mais grâce aux sources antiques on sait que la

---

<sup>31</sup> HERODOTE, « Histoire », Livre IV, § 42, traduction de Pierre Henri Larcher ; revue et corrigée par Émile Personneaux. (Euvre lisible sur le site de la BNF dans Gallica, Bibliothèque numérique: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5454961c/f8.image>

<sup>32</sup> VALODE Philippe, SCHUMANN ANTELME Ruth, *Pharaons et Reines d'Égypte*, Editions de l'Archipel, 2003, p.70.

<sup>33</sup> Elle est le cinquième souverain de la XIII<sup>e</sup> dynastie de l'Égypte antique, fille du souverain Thoutmôsis Ier, première femme pharaon, date de règne probable 1479-1457 av. J.C., Sources: VALODE Philippe, SCHUMANN ANTELME Ruth, *op. cit.* pp.66-70; MONIOT BEAUMONT René, *Histoire de la littérature maritime*, Editions La Découvrance, 2008, p.21; et un documentaire produit par France 5, lien sur le site de France 5: <http://www.france5.fr/hatshepsout/documentaire.php>

<sup>34</sup> MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.9.

<sup>35</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.15.

<sup>36</sup> MONIOT BEAUMONT René, *op. cit.* p.24.

<sup>37</sup> Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Livre premier, §IV, §XV, Source: <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre1.htm>

<sup>38</sup> MONIOT BEAUMONT René, *op. cit.* p.24, MASSON Philippe, *op. cit.* p.10.

colonisation s'était faite pour des raisons de nourriture, pour des raisons commerciales et pour des raisons politiques<sup>39</sup>. Pour eux la mer constitue :

*" Une véritable patrie mobile qui permet de partir sans renier ses racines "<sup>40</sup>,*

puisque'il s'agit de fonder une colonie sur le modèle de la colonie de départ, elle n'est qu'un prolongement.

Pour les Romains, "*qui étaient de piètres marins*"<sup>41</sup>, l'hégémonie sur mer représente un atout stratégique majeur dans la conquête de la Méditerranée. Aucun épisode important de la conquête de l'Orient ne se fait sans la présence d'une importante flotte de guerre et tous les traités de paix signés au IIe siècle av. J.C. avec les états hellénistiques comportent des clauses navales qui fixent le nombre de bâtiments de guerre laissés au vaincu et limitent son rayon d'action à une zone géographique précise. Le dessin de Rome est de réduire progressivement le potentiel maritime de ses adversaires pour s'approprier totalement l'espace méditerranéen :

*"Il se produit donc au IIe siècle av. J.C. une énorme expansion du territoire romain"*<sup>42</sup>

*"Il faut attendre Rome, au lendemain de la ruine de Carthage et des grandes conquêtes, pour assister à l'installation d'un réseau maritime qui couvre l'ensemble de la Méditerranée et ses annexes, y compris l'Atlantique occidentale et les mers du Nord"*<sup>43</sup>

La bataille d'Actium, en 31 av. J.C., consacrant la victoire d'Octave sur Marc Antoine et Cléopâtre, met un terme à la guerre sur mer et assure une domination absolue de Rome sur la mer. Leur maîtrise totale des mers a permis une véritable expansion du commerce maritime.<sup>44</sup>

De l'autre côté du monde, au contraire de la Méditerranée désormais bien connue, l'Atlantique reste pour l'Europe occidentale un espace sans borne jusqu'à ce que Magellan, contournant l'Amérique, accomplisse le premier tour du monde en 1522.

Au Moyen Age la mer symbolise le monde changeant et instable. Le navire qui relie les terres séparées par l'eau symbolise lui le passage d'un monde à l'autre et par glissement le passage du monde des vivants au monde des morts. Dans la tradition chrétienne il symbolise l'Eglise, la demeure de Dieu et le Christ le capitaine qui guide les fidèles dans la vie chrétienne:

---

<sup>39</sup> HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, Littérature, Civilisation*, Paris, Laffont, 1993, article Colonisation p. 236.

<sup>40</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.16.

<sup>41</sup> MONIOT BEAUMONT René, *Histoire de la littérature maritime*, Editions La Découverte, 2008, p.36.

<sup>42</sup> HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, Littérature, Civilisation*, Paris, Laffont, 1993, article Rome §4, p.871

<sup>43</sup> MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.11.

<sup>44</sup> HOWATSON M.C. (dir.), *op. cit.*, article Navires grecs et romains, p.667 et article Rome §13, p.881.

*"L'Eglise revêt la figure du bateau, le Saint-Esprit celle du gouvernail qui conduit au havre éternel"*<sup>45</sup>

Le Déluge et ses eaux mortelles figurent le chrétien régénéré, renaissant par l'eau du baptême qui le fait entrer dans la maison de Dieu :

*"Dès qu'il fut baptisé, Jésus sortit de l'eau. Alors le ciel s'ouvrit [pour lui] et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Au même instant, une voix fit entendre du ciel ces paroles: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute mon approbation"."*<sup>46</sup>

Il offre deux possibilités d'interprétation: la destruction et le renouveau comme le souligne Mircea Eliade:

*"C'est pour cela que le symbolisme des Eaux implique aussi bien la mort que la renaissance."*<sup>47</sup>

Destruction du mal et renouveau du bien, image manichéenne du Bien contre le Mal prégnante au Moyen Age :

*"Le déluge rejoint le mythe de l'éternel retour aux origines.(...) Le déluge est l'événement purificateur qui permet la fin d'une humanité et le début d'une humanité nouvelle."*<sup>48</sup>

Même si la construction navale progresse de façon continue au cours des siècles du Moyen Age, jusqu'au XIIe siècle les galères ou les nef<sup>49</sup> sont bien mal armées pour affronter l'Océan atlantique. Au cours des XIIIe et XIVe siècles, des navires plus grands sont construits puis dans la seconde moitié du XVe siècle apparaît la caravelle<sup>50</sup> qui allie la maniabilité de la galère à la solidité de la nef :

*"Le savoir méditerranéen allié au savoir atlantique a donné naissance à la caravelle, au Portugal dans mes années 1430. Ce nouveau type de navire, très maniable, remontant bien au vent, facilement échouable, se répandit (...) Baltique d'autre part."*<sup>51</sup>

---

<sup>45</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.19.

<sup>46</sup> *Ministère de Jean-Baptiste*, Matthieu Chapitre 3, 1-17, source: <http://www.universdelabible.net/lire-la-segond-21-en-ligne/matthieu/3.1-17/>

<sup>47</sup> ELIADE Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, p.111.

<sup>48</sup> Propos tenus par le père franciscain Frédéric Manns (1942-) bibliste français, source: [http://www.interbible.org/interBible/ecritures/symboles/2010/sym\\_100423.html](http://www.interbible.org/interBible/ecritures/symboles/2010/sym_100423.html)

<sup>49</sup> FOUILLE Georges, *L'histoire des bateaux*, Paris, Nathan, 1960, p.4.

<sup>50</sup> STURMEL Philippe (dir.), *Navires et gens de mer du Moyen Age à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.26, et FOUILLE Georges, *op. cit.*, p.8.

<sup>51</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.96.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle s'ouvre la période dite des grandes découvertes, réalisables seulement grâce aux progrès scientifiques et techniques résultant de la curiosité pour l'au-delà, de l'insatiable envie de connaître et conquérir un monde qui entame l'époque moderne. L'évolution de la navigation au début du XVI<sup>e</sup> siècle se doit à l'organisation et à la formation des hommes, c'est :

*"Une période charnière, à la fois dans la prise en compte de la nouvelle dimension maritime du royaume et dans la consolidation du contrôle royal."*<sup>52</sup>

Des traités et manuels de pilotage sont rédigés, comme ceux du cartographe Guillaume Brouscon.<sup>53</sup> Les expéditions d'exploration ont contribué aux progrès faits dans l'élaboration des cartes et des mappemondes. La naissance de l'imprimerie contribue à diffuser les récits d'exploration et les cartes de terres lointaines :

*"(...)L'apparition de l'imprimerie favorisèrent la production de guides nautiques"*<sup>54</sup>

Sans entrer dans le détail des grandes découvertes, retenons simplement quelques grands noms de l'exploration des mers. Christophe Colomb, le premier à avoir traversé l'océan Atlantique et reconnu pour être celui qui a découvert l'Amérique en 1492. Nous nous permettons de souligner les doutes de Michelet, qui attribue une première véritable exploration des mers aux faits des pêcheurs de baleines, en poursuivant les cétacés jusqu'aux confins :

*"Tout cela bien avant Colomb et les fameux chercheurs d'or, qui eurent toute la gloire, retrouvant à grand bruit ce qu'avaient trouvé les pêcheurs (...) car les Basques allaient à Terre-Neuve"*<sup>55</sup>,

propos relayés - non sans une grande fierté - par Jean-Pierre Dufau, le maire de la ville de Capbreton, dans son discours d'inauguration des fêtes de la mer, le 2 juin 2012 :

*"Puisque vous savez, les marins Capbretonnais ont découvert l'Amérique un siècle avant Christophe Colomb."*<sup>56</sup>

Ensuite, Vasco de Gama (1460-1524) navigateur portugais, traditionnellement considéré comme le premier européen à arriver aux Indes en 1498 par voie maritime, en contournant le

---

<sup>52</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.38.

<sup>53</sup> *Traité de navigation en 1543. Manuel de pilotage à l'usage des pilotes bretons en 1548*, guide qui réunit une somme de renseignements nautiques dont le caractère figuré, n'imposant pas la maîtrise d'une langue, l'a rendu utilisable par les marins de nombreux pays.

<sup>54</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *op. cit.* p.89.

<sup>55</sup> MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, p.227.

<sup>56</sup> Page 2 du discours d'inauguration dont le texte surligné se trouve en annexe 2 page 105-107.

cap de Bonne Espérance. Fernand de Magellan à l'origine de la première circumnavigation de l'histoire entre 1519 et 1522<sup>57</sup>. Un petit portulan, daté de 1543, retrace le circuit emprunté par ses vaisseaux.

Un saut dans le temps nous mène au britannique James Cook<sup>58</sup> (1728-1779) navigateur, explorateur et cartographe qui a mené trois expéditions dans l'océan Pacifique à partir des années 1766, établissant les premières cartes précises de nombreuses îles et côtes. Les expéditions de Louis Antoine de Bougainville<sup>59</sup> compléteront ces connaissances. Pour finir Jean François de la Pérouse<sup>60</sup> (1741-disparu en 1788), est choisi en 1785 pour diriger une expédition autour du monde visant à compléter les découvertes de James Cook dans l'océan Pacifique. Malheureusement cette expédition composée de deux navires disparaît en 1788. Une correspondance suivie entre La Pérouse et le roi Louis XVI donne de nombreuses informations sur l'expédition<sup>61</sup>. Une très belle animation grandeur nature lui était consacrée lors de l'édition 2012 des "Tonnerres de Brest"<sup>62</sup>.

De grands progrès techniques sont réalisés à partir du XVIIIe siècle lorsque, pour s'affranchir du vent, l'homme a l'idée d'utiliser l'énergie de la vapeur d'eau :

*"Magie de la propulsion à vapeur, quasi silencieuse, qui a révolutionné l'architecture navale et le commerce maritime au tournant du siècle."*<sup>63</sup>

De 1783 - moment où Jouffroy d'Abbans<sup>64</sup> réussit à faire naviguer le premier navire à vapeur - à 1838 - où l'on a pu traverser l'Atlantique sous la puissance ininterrompue de la vapeur - les expériences n'ont pas cessées<sup>65</sup>. Depuis de nouveaux progrès sont réalisés, telle l'adoption de l'hélice et de la construction métallique qui marquaient le début d'une navigation tout en techniques pour aboutir aujourd'hui à une navigation ultra sophistiquée.

Malgré tous ces progrès techniques qui permettent à l'homme de maîtriser la navigation, il n'en craint pas moins toujours la mer. La mer s'est révélée utile, voire nécessaire à l'homme

---

<sup>57</sup> MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, pp.233-236.

<sup>58</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.16; BOMBARD Alain, *La mer et l'homme*, Paris, Fayard, 1980, p.81.

<sup>59</sup> BOMBARD Alain, *La mer et l'homme*, Paris, Fayard, 1980, p85.

<sup>60</sup> *Idem*

<sup>61</sup> Information découverte lors de la diffusion de l'émission spéciale de France 3 consacrée à l'édition 2012 des "Tonnerres de Brest", le 19 juillet 2012. Le lien sur le site de rediffusion de France tv, pluzz.fr ne marche pas, nous le mettons malgré tout dans l'éventualité où il fonctionnerait un jour:

<http://www.pluzz.fr/les-tonnerres-de-brest-2012-2012-07-19-09h45.html>

<sup>62</sup> <http://www.les-tonnerres-de-brest2012.fr/fr/programme-fete-maritime/tout-les-spectacles/spectacle-historique>

<sup>63</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, p.21.

<sup>64</sup> Architecte naval, ingénieur et industriel français (1751-1832).

<sup>65</sup> FOUILLE Georges, *L'histoire des bateaux*, Paris, Nathan, 1960, p.26.

d'un point de vue social, commercial et géopolitique mais également d'un point de vue sanitaire.

### 1.3 La mer médicinale

Les Egyptiens ont été les premiers à conseiller l'usage de l'eau de mer pour soigner et essuyer les plaies, et pour le pouvoir thérapeutique du bain marin qui entre autres choses conserve la beauté du corps, on raconte que Cléopâtre prenait des bains de boue de la mer Morte pour conserver l'éclat de son teint<sup>66</sup>. Euripide (480-406 av. J.-C.) auteur grec, tombé malade en Egypte et soigné avec des bains froids d'eau de mer faisait dire dans sa tragédie *Iphigénie en Tauride* :

*"La mer enlève tous les maux des mortels".*<sup>67</sup>

On attribue à Hérodote (484-420 av. J.-C) souvent cité en référence dès qu'il s'agit des vertus thérapeutiques de la mer la citation suivante :

*"La cure de soleil et la cure de mer s'imposent dans la plupart des maladies et surtout dans les affections de la femme."*<sup>68</sup>

Dans son œuvre on trouve une référence à la balnéothérapie<sup>69</sup>.

Hippocrate (460-370 av. J.-C) médecin grec (considéré comme le père de la médecine), et Galien (131-201) autre grande figure de la médecine antique (considéré lui comme le père de la pharmacie), en conseillaient l'usage en bains chauds pour soigner et essuyer des plaies mais aussi à des fins préventives. Hippocrate s'est basé sur ses observations des effets de l'eau de mer sur les plaies des pêcheurs pour en déterminer les précautions et le mode d'emploi.<sup>70</sup>

De leur côté les Romains, outre l'emploi majeur du bain utilisent l'eau de mer en boues marines, ils inventent ainsi la pélothérapie (bains de boues à partir de sédiments extraits du fond marin) pour lutter contre les rhumatismes et autres maladies articulaires. Ils boivent

---

<sup>66</sup> BARDOULAT Maria, *Les bienfaits de la mer: Des algues à la thalassothérapie, les multiples vertus des produits de la mer*, Editions Alpen, 2007, p.71.

<sup>67</sup> *ibid.* 70.

<sup>68</sup> *idem*

<sup>69</sup> HERODOTE, op. cit, Livre VII, § 176: "Le côté du chemin à l'est est borné par la mer, par des marais et des ravins. Dans ce passage il y a des bains chauds, que les habitants appellent chytres, et près de ces bains est un autel consacré à Hercule."

<sup>70</sup> HIPPOCRATE, "De l'usage des liquides", § 3, source:  
<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Hippocrate/liquides.htm>



également l'eau pour se purger, laver les ulcères et Caton l'Ancien en faisait boire dans du vin cuit à ses esclaves pour restaurer leurs forces<sup>71</sup>.

En Occident, les invasions barbares ont contraint les gens à se détourner des plaisirs de la villégiature côtière. Peu à peu la religion a façonné les représentations de la mer, éléments déchaînés et indomptables, mers et océans figurent le côté inachevé de la Création du monde par Dieu :

*"Cet élément indomptable manifeste l'inachèvement de la Création. (...) Ce règne de l'inachevé, vibrant et vague prolongement du chaos symbolise le désordre antérieur à la civilisation"*<sup>72</sup>

De plus si l'eau guérit l'homme de tous les maux, qu'advient-il des miracles et de la recherche du salut dans une conduite fidèle aux prescriptions de l'Eglise?. La mer médiévale inquiète et demeure un élément répulsif :

*"Le Moyen Age imagine l'océan comme une frontière du monde, la peste arrive par bateaux, les naufrageurs rodent le long des côtes, les pirates et les orages en pleine mer, la mort est partout"*<sup>73</sup>,  
*"Le moyen âge avait l'horreur et le dégoût de la mer, "royaume du Prince des vents"; on nommait ainsi le Diable."*<sup>74</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle le mouvement humaniste et la redécouverte des écrits antiques offre une relecture du monde, et grâce à Ambroise Paré (imprégné des écrits d'Hippocrate et de Gallien) le bain de mer redevient salvateur. Premier chirurgien de la cour du roi Henri III, il lui préconise des bains de mer<sup>75</sup>.

Mais ce n'est véritablement qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, où la mer est à la mode<sup>76</sup>, que d'Angleterre vient le renouveau qui fera de la mer un remède médicinal à proprement parler. En 1701-1702 le médecin anglais John Floyer (1649-1734) écrit *l'Histoire du bain froid* et installe ainsi une nouvelle vision. Il réalise les premiers essais thérapeutiques, vante toutes les vertus du bain froid qu'il recommande tant pour curer les maladies physiques que dans le souci de guérir l'âme :

---

<sup>71</sup> BARDOULAT Maria, *Les bienfaits de la mer: Des algues à la thalassothérapie, les multiples vertus des produits de la mer*, Editions Alpen, 2007, p 70.

<sup>72</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.12.

<sup>73</sup> BARRE (collectif), *Mer et marins d'autrefois*, Paris, Editions Archives et Culture, 2004, p.22.

<sup>74</sup> MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, p.281.

<sup>75</sup> TREGUET Yves, *La thalassothérapie*, Editions Le Cavalier Bleu, 2003, p.17.

<sup>76</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel, *L'Europe et la mer*, Paris, Ed. du Seuil, 1993, p.310.

*"Le bain, froid assure Floyer, corrige les manières vicieuses de vivre, il atténue la véhémence des passions; il doit donc intervenir dans l'éducation des jeunes personnes."*<sup>77</sup>

En 1753, le docteur Richard Russel (1687-1759) publie un traité sur les bienfaits thérapeutiques de l'eau de mer par ingestion et immersion<sup>78</sup>, dans lequel il explique son expérience de 25 ans d'utilisation externe et interne de l'eau de mer et affirme :

*"Il faut boire l'eau de mer, y faire le bain, et manger toutes les choses marines dans lesquelles est concentrée la vertu de la mer."*

En France, c'est aux alentours de 1763 que l'usage thérapeutique de la mer se diffuse<sup>79</sup>. Mais c'est au docteur Maret (1726-1786) qu'il faut attribuer les avancées scientifiques sur l'action physiologique du bain de mer. Il rédige en 1766 *Mémoire sur la manière d'agir des bains d'eau douce et d'eau de mer et sur leur usage* et :

*"Dessine le modèle du bain de mer thérapeutique, tel qu'il sera pratiqué jusqu'au cœur du XIXe siècle"*<sup>80</sup>

Le premier centre de traitement des rhumatismes ouvre en 1800 à Boulogne-sur-Mer. Le premier centre de thalassothérapie est construit en Bretagne à Roscoff sous l'impulsion du docteur Bagot<sup>81</sup>, pour la qualité de son air et de son eau<sup>82</sup>.

A la fin du XIXe siècle avec l'avènement de la société de loisirs, l'extension du chemin de fer qui apporte ses premiers lots de touristes, les stations balnéaires ne visent plus seulement un public malade. Elles deviennent un lieu de plaisir, de détente et de remise en forme :

*"L'équipement balnéaire relève à la fois des structures de bains et de loisirs. Ce sont des établissements de bains, des casinos, des terrains de tennis et de golf, des hippodromes et des structures de villégiatures."*<sup>83</sup>

Dès lors, la thalassothérapie prônera non seulement l'utilisation de l'eau mais aussi des algues, du sable et du climat marin. Le biologiste René Quinton publie en 1904 un ouvrage essentiel dans l'histoire des bains de mer : "*L'eau de mer, milieu organique*"<sup>84</sup>.

---

<sup>77</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.78.

<sup>78</sup> RUSSEL, *De tabe glandularium sine de usu aqua marinae in morbis glandularium dissertatio*, Oxford, 1750, "*Traité sur les bienfaits thérapeutiques à visée glandulaire de l'eau de mer par ingestion et immersion*" Traduit et diffusé sous le titre "*On the use of the water*".

<sup>79</sup> CORBIN Alain, *op.cit.* p.81.

<sup>80</sup> *ibid.*83.

<sup>81</sup> AUZIAS Dominique, LAOURDETTE Jean-Paul (collectif), Bretagne, Petit Futé, 23 mars 2011, p.79.

<sup>82</sup> Information recueillie sur le site de l'office du tourisme de la ville de Roscoff, source: <http://www.roscoff-tourisme.com/index.php/content/view/full/1713/>

<sup>83</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIIIe-XXe*, Paris, Fayard, 2005, p.560.

La croissance économique de l'après seconde guerre mondiale s'accompagne d'une augmentation du nombre de curistes et d'établissements balnéaires. La Société française de thalassothérapie est créée en 1959. En 1964, après avoir soigné une blessure à Roscoff, le champion cycliste Louison Bobet (1925-1983) ouvre un institut à Quiberon, établissement précurseur de la thalassothérapie moderne<sup>85</sup>. Le développement des stations a modifié la perception jusque-là négative de la mer et ses rivages<sup>86</sup>.

La mer, ancien repère maudit de créatures terrifiantes est installée à l'intérieur de bâtiments qui en consacrent son usage. Au XXe siècle la mer n'est plus mystérieuse, elle est visitée jusqu'à ses confins, pratiquée de toutes les façons possibles, écrite et décrite sous toutes ses coutures : *"la mer fait moins peur"*<sup>87</sup>.

## 2 Mer contemporaine

### 2.1 Les progrès de la science

La mer est un laboratoire pour l'expérimentation :

*"Le fond des mers est le grand laboratoire de chimie de la vie."*<sup>88</sup>,

et l'attrait pour l'inconnu remonte à loin :

*"La curiosité a depuis longtemps poussé l'homme à inventer des moyens d'explorer la mer"*<sup>89</sup>

Le monde savant se tourne vers les profondeurs océaniques et une science nouvelle voit le jour, l'océanographie, dont Corbin attribue la paternité au comte Marsigli (1658-1730)<sup>90</sup>. C'est la science qui étudie les mers, les océans, leurs limites et leurs interactions avec l'air, le fond, les continents ainsi que les organismes qui y vivent, elle fait intervenir de nombreuses

---

<sup>84</sup> QUINTON René, *L'eau de mer milieu organique: constance du milieu originel, comme milieu vital des cellules, à travers la série animale.* Paris, Masson, 1904, 503 pages.  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k746094/f4.image>

<sup>85</sup> TREGUET Yves, *La thalassothérapie*, Editions Le Cavalier Bleu, 2003, p.13.

<sup>86</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005: *"renversement de la représentation traditionnellement négative de l'espace marin."* p.555.

<sup>87</sup> BARRE (collectif), *Mer et marins d'autrefois*, Paris, Editions Archives et Culture, 2004, p.25.

<sup>88</sup> BOMBARD Alain, *Testament pour l'océan*, Saint-Malo, Editions L'Ancre de Marine, 2001, p.32.

<sup>89</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, p.15.

<sup>90</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.123.

disciplines scientifiques (chimie, climatologie, biologie, géologie etc.). La fin du XIXe siècle marque les débuts réels de la biologie marine avec la création des stations marines<sup>91</sup>, autour desquelles les biologistes font une prospection approfondie de la flore et de la faune marines, décrivant les espèces, étudiant leurs modes de vie et leur physiologie. Un premier congrès en 1871 et l'expédition Challenger<sup>92</sup> accomplie entre 1872 et 1876 concrétisent la naissance de cette discipline. Cette première campagne d'exploration des fonds océaniques se déroule au moment où les compagnies des télégraphes<sup>93</sup> installent les premiers câbles au fond des mers nécessitant une connaissance approfondie de l'élément marin et du mystère qui l'entoure :

*"On supposait que la vie cesse partout où manque la lumière, et qu'excepté les premières couches, toute l'épaisseur insondable, le fond (si l'abîme a un fond) était une noire solitude, rien que sable aride et cailloux, sauf des ossements et des débris, tant de biens perdus que l'élément avare prend toujours et ne rend jamais, les cachant jalousement au trésor profond des naufrages",*

écrit Michelet<sup>94</sup>.

Entre 1900 et 1960, les expéditions océanographiques se multiplient et la coopération s'internationalise, en 1902 est créé un Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) puis en 1912 création de la Commission Internationale pour l'Exploitation Scientifique de la Méditerranée (CIESM). Mais c'est en 1957 avec l'Année Géophysique Internationale qui précède la création en 1960 de la Commission Océanographique Intergouvernementale<sup>95</sup> que naît :

*"L'ère des programmes internationaux et de la coordination des recherches"*

En 1956, le film documentaire intitulé *Le monde du silence*<sup>96</sup> du Commandant Cousteau reçoit la Palme d'or au festival du film à Cannes et aux Etats-Unis l'oscar du meilleur film documentaire. C'est une plongée heure vingt-six minutes dans l'aventure sous-marine réalisée par l'équipe du commandant à bord de son célèbre Calypso. Ce film donne à voir des images époustouflantes des fonds marins à un public international hors du simple cadre scientifique. Cette aventure donne même à rêver... d'habiter la mer, c'est un projet qui verra quelques tentatives réalisées entre 1962 et 1965 par le Commandant Cousteau et ses équipes sous les noms Précontinent I, II et III :

---

<sup>91</sup> "La station zoologique d'Arcachon fut fondée en 1867, à l'initiative de la Société Scientifique d'Arcachon alors présidée par le Docteur Gustave Hameau." source:

[http://www.epoc.u-bordeaux.fr/index.php?lang=fr&page=site\\_arcachon\\_historique](http://www.epoc.u-bordeaux.fr/index.php?lang=fr&page=site_arcachon_historique)

<sup>92</sup> BUCHET Christian (dir), *Sous la mer: le sixième continent*, Presses Paris Sorbonne, 2001, p.165.

<sup>93</sup> *ibid.*139.

<sup>94</sup> MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, p.44.

<sup>95</sup> BUCHET Christian (dir), *op.cit.* p.183.

<sup>96</sup> <http://fr.cousteau.org/media/films>

*"Précontinent est la preuve que l'homme peut vivre sous la mer pendant une longue durée mais, s'il en a les capacités physiques et psychologiques, l'être humain n'est pas fait pour exister dans un monde sans soleil."*<sup>97</sup>

Depuis, grâce aux progrès techniques, sans cesse explorés pour des raisons tant scientifiques qu'à des fins d'exploitation les fonds sont fouillés jusque dans leurs limites extrêmes, les mouvements de la mer sont connus, analysés, prévisibles :

*"Avec le développement des différentes techniques, l'utilisation et l'exploitation des océans et de leur ressources vivantes et non vivantes se sont élargies."*<sup>98</sup>

Pour autant les découvertes inattendues d'une épave, d'une flore et d'une faune des grandes profondeurs entretiennent le mystère:

*"Les océans sont donc une réserve difficilement estimable de biodiversité"*<sup>99</sup>,

sans compter que ce n'est que la machine, le robot qui permet de descendre au plus profond, l'homme demeure malgré tout interdit dans les profondeurs sacrées.

Par progrès nous entendons les outils techniques qui offrent de nouveaux moyens d'explorer les étendues jusque-là inconnues, mais hormis les découvertes qui permettent d'étendre les connaissances purement scientifiques, demeure l'action de l'homme dans sa recherche effrénée de richesses à exploiter et c'est bien là que le bât blesse. L'homme dans son inconscience ne se rend pas compte des dégâts qu'il peut causer à long terme.

## 2.2 Une mer en danger ?

L'eau de mer recouvre les deux tiers de la planète, l'impact de l'homme sur le milieu marin n'est pas pris en compte de suite:

*"Le fait que la pollution des eaux de mer soulève une problématique environnementale n'a été admis qu'après la seconde guerre mondiale."*<sup>100</sup>,

mais il est pourtant croissant et :

*"Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les naufrages de pétroliers et autres gros navires marchands qui entraînent le plus de pollution dans les océans"*<sup>101</sup>,

---

<sup>97</sup> Source: <http://fr.cousteau.org/technology/precontinent>

<sup>98</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, p.9.

<sup>99</sup> BEAUCHER Stéphan, *Plus un poisson d'ici 30 ans?*, *Surpêche et désertification des océans*, Paris, Ed. Les petits matins, 2011, p. 40.

<sup>100</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *op.cit.* p.138.

<sup>101</sup> BARDOULAT Maria, *Les bienfaits de la mer: Des algues à la thalassothérapie, les multiples vertus des produits de la mer*, Editions Alpen, 2007, p.18.

cette pollution ne représente que 2,5 % seulement de la pollution marine totale.

Les déballastages ou dégazages sont huit à dix fois supérieurs en volume à l'ensemble des nuisances provoquées par les seuls naufrages :

*"90 % du transport de marchandises se fait par voie maritime. Le développement exponentiel de ce secteur d'activité engendre irrémédiablement des pollutions très importantes. Ce constat est d'autant plus déplorable que si l'on s'intéresse spécifiquement aux pollutions par hydrocarbures, on s'aperçoit que 95% sont intentionnelles, c'est-à-dire issues de dégazages sauvages."*<sup>102</sup>

Ce ne sont pas seulement des hydrocarbures mais une large gamme de détergents, de produits chimiques, d'huiles diverses qui polluent et le plastique surtout devient un cauchemar :

*"Les milliards de fragments de déchets qui s'agglomèrent, pour des centaines d'années, dans les gyres au centre des océans, portent de nombreuses atteintes à la faune et à la flore marines.(...) En se dégradant, les morceaux de plastique relâchent ces éléments, qui s'avèrent toxiques pour l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les concentrations sont suffisamment élevées pour provoquer des dommages", assure Chris Bowler, chercheur au CNRS au département de biologie de l'Ecole normale supérieure."*<sup>103</sup>

La pollution maritime provient également de la terre par la voie des airs, qui transporte des substances particulièrement nocives tels le mercure et le plomb, et par le biais des rivières, des fleuves et des estuaires :

*"Les océans servent d'ultime cloaque pour les déchets de toute une variété d'activités humaines"*<sup>104</sup>

Les déchets représentent une composante croissante du problème posé :

*"L'océan est un indicateur très clair de l'impact de nos modes de vie sur l'environnement : chaque seconde, 206 kilos de déchets sont déversés dans nos océans."*<sup>105</sup>

*"L'ONU estime que 70% du plastique en mer finira par couler séquestré dans les profondeurs des océans formant ainsi un cimetière toxique.*

*80% des déchets qui se retrouvent sur nos plages sont d'origine continentale d'après le directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).*

*En moyenne chaque année, 400 à 4000 Kg de déchets s'échouent par kilomètre de côtes. (Source Fondation Nicolas Hulot)." <sup>106</sup>*

---

<sup>102</sup> <http://www.surfrider.eu/fr/environnement-actions-locales/transport-maritime.html>

<sup>103</sup> [http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/05/09/les-plastiques-des-dechets-nefastes-pour-les-ecosystemes\\_1698047\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/05/09/les-plastiques-des-dechets-nefastes-pour-les-ecosystemes_1698047_3244.html)

<sup>104</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, p.9.

<sup>105</sup> [http://www.initiativesoceanes.org/pourquoi-les-io-\\_9.html](http://www.initiativesoceanes.org/pourquoi-les-io-_9.html)

<sup>106</sup> <http://www.surfrider.eu/fr/environnement-actions-locales/macro-dechets/les-dechets-en-quelques-chiffres.html>

La pollution humaine menace grandement la variété et la survie des espèces marines. M. Lafargue que nous avons interrogé nous a confirmé à plusieurs reprises lors de l'entretien le problème posé par la pollution qui fait disparaître certaines catégories de poisson :

*"(...) on sortait devant on pêchait, y'a beaucoup de pollution qui fait que maintenant y'a tout à changé, tout à changé, donc on gère notre poisson (...)"*

*" C'est les pêcheurs, non c'est pas vrai c'est la pollution (...)C'est la pollution, c'est pas les pêcheurs (...)Nous ici à Capbreton on pêche plus la pibale, c'est la pollution c'est tout, voilà faut se l'avouer (...)"<sup>107</sup>*

Les gouvernements tentent de légiférer pour en réduire la portée mais cela reste un grand et délicat chantier parce que s'y mêlent intérêts économiques, politiques etc.

Il reste une activité qui risque de devenir l'une des plus sérieuses menaces qui soit pour l'avenir de l'espèce humaine, la surpêche :

*"Entre ces deux périodes, quinze ans avant et quinze ans après la bascule de 1990, les stocks se sont considérablement dégradés, ce que confirme l'indicateur des captures"<sup>108</sup>*

Les stocks de poissons sont en effet exploités au-delà de leurs limites biologiques sûres. La surpêche épuise les stocks :

*"L'Homo industrialis va, en effet, faire un progrès de plus dans la technique de la pêche et, hélas! la cueillette va devenir une razzia.(...) L'homme entrait dans l'ère de la destruction systématique de la biomasse"<sup>109</sup>*

La réglementation existante fixe, certes, pour de nombreuses espèces une taille minimale en deçà de laquelle le poisson doit être rejeté, mais il faut savoir qu'il ne survit pas en général et ne peut donc devenir adulte :

*"Le capital biologique de la mer est en régression"<sup>110</sup>,*

et les quotas fixés par Bruxelles sont difficilement exécutables:

*"(...)maintenant l'Europe a imposé un système, que les pêcheurs d'ailleurs ont du mal à faire avec parce que souvent il est déconnecté de la réalité, le système des quotas (...)"<sup>111</sup>*

---

<sup>107</sup> Entretien réalisé le 13 août 2012 à Capbreton avec M. Patrick Lafargue, ancien marin pêcheur et aujourd'hui patron du syndicat des pêcheurs. Extrait p.8 et 21 annexe 18 pages 127-130

<sup>108</sup> BEAUCHER Stéphane, *Plus un poisson d'ici 30 ans?*, *Surpêche et désertification des océans*, Paris, Ed. Les petits matins, 2011, p.

<sup>109</sup> BOMBARD Alain, *Testament pour l'océan*, Saint-Malo, Editions L'Ancre de Marine, 2001, p.56.

<sup>110</sup> BOMBARD Alain, *La mer et l'homme*, Paris, Fayard, 1980, p228.

<sup>111</sup> Propos tenu par M. Epalza extrait de notre entretien p.4 annexe 19 p.131-137

L'homme :

*"a oublié (...) qu'il n'existe pas au monde de ressources inépuisables"*<sup>112</sup>

Mais il faut garder à l'esprit que la :

*"Mer n'est pas une banque"*<sup>113</sup>

Pour contenir ces dangers les gouvernements européens tentent d'agir au niveau de la pêche et des sources de la pollution maritime, à savoir : le transport maritime, les dégazages et les rejets émanant de la terre. Nous sommes au mois de mai 2013 les témoins d'un accord trouvé par l'Union européenne pour limiter la surpêche :

*"L'Europe est enfin parvenue à un accord sur sa politique de pêche : tard dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 mai, des représentants du Conseil des ministres et du Parlement européen ont signé un compromis décisif qui scelle leurs ambitions communes en faveur de pratiques plus durables."*<sup>114</sup>

Si les hautes sphères du pouvoir sont au fait des problèmes environnementaux causés par la pollution et l'impact des activités humaines il n'en reste pas moins que d'un point de vue écologique chacun d'entre nous est responsable de son propre environnement. L'accumulation de la pollution et son déplacement du aux courants nous rendent responsable des problèmes qui peuvent être causés ailleurs :

*"C'était sans compter sur deux facteurs: l'accumulation des pollutions qui fait la POLLUTION, et la mobilité de cette masse gigantesque d'eau en mouvement perpétuel qui peut transporter la POLLUTION à de grandes distances."*<sup>115</sup>

Sans vouloir faire un retour sur une chronologie fastidieuse des projets menés par les gouvernements notons qu'en 1982 la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer constitue :

*"Un grand pas vers la gestion de l'océan, en ce qu'elle ouvre la voie à une souveraineté plus responsable, (...) et qu'elle reconnaît dans les fonds marins au-delà des juridictions nationales "le patrimoine commun de l'humanité."*<sup>116</sup>

En 1986 la loi littoral<sup>117</sup> relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral a vocation à organiser le développement du littoral, limiter l'urbanisation dans les espaces

---

<sup>112</sup> BOMBARD Alain, *La mer et l'homme*, Paris, Fayard, 1980, p.158.

<sup>113</sup> Propos tenu par M. Epalza extrait de notre entretien p.4 annexe 19 p.131-137 ainsi que dans la presse: <http://www.sudouest.fr/2012/06/12/l-ocean-n-est-pas-un-e-banque-740451-4018.php>

<sup>114</sup> [http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/30/l-ue-arrache-un-accord-pour-limiter-la-surpeche\\_3421084\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/30/l-ue-arrache-un-accord-pour-limiter-la-surpeche_3421084_3244.html)

<sup>115</sup> BOMBARD Alain, *Testament pour l'océan*, Saint-Malo, Editions L'Ancre de Marine, 2001, p.186.

<sup>116</sup> ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, p.182.



proches du rivage, assurer la protection des milieux sauvages remarquables. Elle ne règlemente pas la pêche sur le littoral ni les ports en général, mais :

*"elle établit une servitude de passage des piétons, règlemente les campings et les parcs de stationnement, parle de l'accueil des navires de plaisance, règlemente l'extraction des matériaux, la gestion du domaine public maritime et fluvial et l'usage des plages, traite de la qualité des eaux, des schémas de mise en valeur de la mer."*<sup>118</sup>

Un audit commandé par le ministère de l'écologie réalisé en 2011-2012 révèle un rapport mitigé:

*"La mise en œuvre de ces dispositions rencontre, plus de 25 ans après le vote de la loi Littoral, de nombreuses difficultés d'application, tant par les collectivités en charge de les traduire dans leurs documents d'urbanisme et dans l'instruction des actes individuels que par les services de l'État en charge de veiller à la compatibilité de ces documents et actes avec la loi."*<sup>119</sup>

Entre temps les préoccupations environnementales prennent l'ampleur que l'on connaît avec les problèmes du réchauffement climatique etc. et dans la lignée du Grenelle de l'environnement de 2007, en 2009 est élaboré celui de la mer<sup>120</sup> qui repose sur :

*"Une conviction forte: les mers et les océans ont été les grands oubliés du XXe siècle. Or en ce début de XXIe siècle c'est la mer qui sauvera la terre."*<sup>121</sup>

Ce Grenelle abouti entre autre à l'élaboration du Livre bleu<sup>122</sup> des engagements du Grenelle de la mer, mais force est de constater que malgré toutes ces actions beaucoup de choses restent à faire. De nombreux sujets sont abordés mais peu de solutions sont apportées, reste aux associations comme Greenpeace, Surfrider ou encore Aquitaine Landes Récifs et bien d'autres encore<sup>123</sup>, aux acteurs locaux dont les actions se mènent à diverses échelles de se débrouiller sur le terrain et faire de leur mieux.

A la fin du XIXe siècle la mer cesse d'être l'élément mystérieux, l'essor de la plaisance, des sports nautiques, les exploits des navigateurs solitaires qui pratiquent la mer de toutes les

---

<sup>117</sup> [http://www.conservatoire-du-littoral.fr/tmp\\_old/LN\\_L\\_littoral\\_au\\_28fev2002.PDF](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/tmp_old/LN_L_littoral_au_28fev2002.PDF); CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.701.

<sup>118</sup> BODIGUEL Maryvonne (dir.), *Le Littoral, Entre nature et politique*, Ed. L'Harmattan, 1997, p.54.

<sup>119</sup> Audit thématique sur l'application de la loi Littoral par les services de l'Etat, Rapport n° : 007707-01, septembre 2012, p. 93.

<sup>120</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-Grenelle-de-la-mer-de-2009-a,6309-.html>

<sup>121</sup> Propos tenus par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat en préface du Livre bleu.

<sup>122</sup> [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Livre\\_bleu.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Livre_bleu.pdf)

<sup>123</sup> Voici une liste non exhaustive de quelques associations de défense du milieu marin: <http://www.environnement-annuaire.net/milieus-naturels/mer.php>

façons possibles vulgarise l'élément marin. Désormais les marins parlent, témoignent, écrivent dévoilant la réalité du peuple de la mer.

## **B Gens de mer**

### 1 Construction d'une identité

#### 1.1 Au sens large

Chaque individu possède sa propre conscience identitaire qui le rend différent de tous les autres ce qui signifie que l'identité est d'abord individuelle :

*"marquant ainsi le fait qu'elle se situe dans le registre de l'unique."<sup>124</sup>*

On peut la considérer comme la façon dont l'être humain construit son rapport personnel avec l'environnement. Le processus commence dès que l'on se rend compte du fait que nous ne sommes pas seuls au monde. Le rapport identitaire relève très largement du subconscient, mais il n'en demeure pas moins qu'il façonne la perception que chaque individu a de sa place dans l'univers, dans le tout global. Cela implique que l'identité est construite :

*"L'identité est une construction dont le sujet tire permanence et singularité."<sup>125</sup>*

Cette construction se poursuit tout au long de la vie et peut varier parce qu'elle reflète l'histoire personnelle de chacun qui comprend plusieurs éléments différents comme par exemple l'interaction de la personne avec ses parents, l'apprentissage des rôles liés à son sexe, l'éducation reçue dans son milieu, l'interaction de la personne avec son milieu social etc. L'histoire personnelle de chaque individu se déroule toujours à l'intérieur d'une culture spécifique, d'un ensemble de représentations et de pratiques définissant un certain type de rapport aux autres. L'identité est le produit de la relation que l'on construit avec son environnement :

*"L'identité du sujet constitue, au sens où elle établit, une manière d'exister dans l'environnement social."<sup>126</sup>*

---

<sup>124</sup> CHAUCHAT Hélène - DURAND – DELVIGNE Annick (dir.), *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, PUF, 1999, p.7.

<sup>125</sup> *idem*

<sup>126</sup> *ibid.*8.

L'environnement comprend tout élément faisant partie de l'entourage d'une personne. L'identité étant ce qui différencie les êtres les uns des autres, elle ne peut se construire qu'en rapport à l'autre, le regard de l'altérité pèse aussi bien sur les comportements individuels que collectifs :

*"L'identité ne peut se construire que par référence ou par opposition. En ce sens elle est dynamique et contradictoire"<sup>127</sup>*

L'être ne peut produire le "nous" que s'il a déjà identifié son "moi", l'identité collective comprend à la fois l'unité du groupe et sa différence face à l'altérité, ce n'est qu'à ce titre que l'on peut désigner l'autre ou les autres comme différent de soi ou de nous :

*"l'identité collective désigne à la fois l'unité d'un groupe et sa revendication à la différence avec les autres par une série de caractères qui les signifient et les symbolisent."<sup>128</sup>*

L'identité d'un individu étant multidimensionnelle, individuel et collectif se regroupent dans la définition de l'identité.

Le regard porté sur les us et coutumes des populations maritimes est depuis longtemps négatif, probablement en raison de la méconnaissance de ce milieu :

*"Les appréciations médiévales sur les gens de mer restèrent massivement dépréciatives peut-être parce que la mer était très largement ignorée des populations."<sup>129</sup>*

C'est au cours du XVII<sup>e</sup> siècle que grâce à Richelieu puis Colbert une première qualification des gens de mer est apparue, dans un souci purement administratif il s'agissait de connaître le potentiel en terme de nombre d'hommes et de leur qualifications professionnelles :

*"En France, c'est probablement l'état monarchique qui le premier, de façon assez systématique, uniforme, hiérarchisé, s'attacha à connaître les populations maritimes. (...) C'est l'instauration du système des classes qui permit de savoir qui étaient les hommes de la mer. (...) Il s'agissait d'établir les rôles des hommes susceptibles de servir le roi."<sup>130</sup>*

Ce système des classes établi par ordonnance en 1681, dont l'ambition première est le maintien d'une réserve permanente de marins disponibles, fixe pour longtemps les cadres et principes de gestion de la marine. Le pouvoir voulait s'assurer une place prépondérante sur les

---

<sup>127</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.15.

<sup>128</sup> *idem*

<sup>129</sup> *ibid.* 57.

<sup>130</sup> *ibid.* 77-78.

mers, la puissance maritime était gage de supériorité en ces temps très troublés. Ce système porte un coup dur aux populations maritimes déjà soumises de par leur métier difficile et dangereux au risque de mourir, au lourd tribut de la mort en mer s'ajoute alors le tribut de la mort pour le roi. N'en reste pas moins que l'image véhiculée à l'époque des rivages et de ceux qui les peuplaient était rattachée au regard porté sur l'élément marin, rempli de craintes et de frayeurs, la mer qui abrite des monstres ne pouvait qu'engendrer des monstres :

*"Ces terres presque exotiques, aussi lointaines qu'insolites, étaient en outre bornées par un monde qui, à lui seul, générait des peurs ancestrales."*<sup>131</sup>

*"La mer engendre ainsi une société et une culture propres souvent mal perçues des villes de l'intérieur peut-être envieuses."*<sup>132</sup>

A partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle émerge un nouveau discours qui tend à valoriser l'image des gens de mer par le biais de l'image du marin pêcheur qui ne connaît pas le même mépris que ces homologues marins au long cours. Celui-ci n'est pas de par son activité soumis aux mêmes tentations que les matelots ou officiers qui sillonnent les mers et font escale dans de nombreux ports éloignés de chez eux. Les pêcheurs sont réputés plus solides, plus endurants, plus fidèles, plus stables du fait de leur activité qui ne leur permet pas de fantaisie. Le fait est qu'ils ne travaillent pas dans les mêmes conditions, le pêcheur pêche tandis que le matelot navigue. Le pêcheur même après une longue campagne de pêche rentre chez lui et retrouve sa famille :

*"Le pêcheur ne trouve pas d'occasion de connaître d'autres femmes que la sienne parce qu'il revient directement au port dont il est parti."*<sup>133</sup>,

le marin au long cours voyage, fait escale, découvre d'autres contrées et d'autres personnes loin de chez lui le laissant plus libre de répondre positivement aux sollicitations en tout genre:

*"Les voyages au long cours, droiture ou périple triangulaire, dressent des pièges auxquels succombent les marins."*<sup>134</sup>

L'image du marin alcoolisé, bruyant, porté sur la bagarre ou sur des distractions plus intimes en compagnie de fille aux mœurs légères est tenace et perdure encore de nos jours. L'expression "une fille dans chaque port" pour qualifier un coureur de jupon fait référence aux mœurs de ces matelots:

---

<sup>131</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.392.

<sup>132</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p22.

<sup>133</sup> *ibid.*59.

<sup>134</sup> *ibid.*58.

*"Fauteur de troubles, "libertin", acteur du désordre social, le marin se complâit dans le bruit, le tumulte"*<sup>135</sup>

*"L'ivresse, l'alcoolisme constituent malheureusement déjà un des traits du marin atlantique."*<sup>136</sup>

Les recherches historiques portant sur les gens de mer ont longtemps concerné les aspects professionnels, ce sont surtout des travaux de droits, ceci parce qu'en échange des obligations de service les gens de mer ont bénéficié de dispositions juridiques particulières<sup>137</sup>.

Les Français bien qu'habitant un pays ouvert sur les mers et océans sur trois façades ne sont pas attirés par la mer :

*"Les Français ont la bonne caractéristique de tourner le dos à l'océan en général"*<sup>138</sup>

C'est une mentalité plutôt tournée vers l'intérieur des terres et un modèle de vie plus terrien que marin qui s'impose :

*"c'est l'agriculture, la seule façade maritime qui est considérée comme vraiment façade maritime c'est la Bretagne"*<sup>139</sup>

Ce n'est que tardivement vers le milieu du XXe siècle que sous l'impulsion de l'histoire économique et d'études géographiques des littoraux le champ de l'étude sociale des littoraux s'est progressivement ouvert.

## 1.2 Un monde à part

Quoiqu'on en dise les gens de mer forment un monde à part, la citation : " Il y a trois sortes d'êtres : les vivants, les morts et les marins" généralement attribuée à Platon montre l'antique et pérenne marginalisation de l'homme de mer. Perpétuellement entre deux mondes, celui des vivants et celui des morts, celui de la mer et celui de la terre, les gens de mer sont bel et bien identifiés distinctement du reste d l'humanité :

*"Belle preuve de l'existence ancestrale d'une forte perception de l'identité maritime"*<sup>140</sup>

---

<sup>135</sup> *ibid.*52.

<sup>136</sup> MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.57.

<sup>137</sup> L'ouvrage d'Aldrick CAUMONT avocat au barreau du Havre, *Des gens de mer*, Paris, Revue critique de jurisprudence maritime, 1863, est une suite de trente-cinq pages d'articles régissant tous les aspects de l'engagement du marin, allant de la solde à la mort de ce dernier.

<sup>138</sup> Propos tenus par Isabelle Autissier (navigatrice et depuis 2009 présidente de la branche française du World Wide Fund for Nature; <http://www.wwf.fr/>) lors d'une conférence en août 2011 où elle intervient sur le sujet du Grenelle de la mer, intervention visible sur le lien suivant:

<http://www.youtube.com/watch?v=ccxoecJzvNE&list=PL83336C6B09ED9CAD&index=19>

<sup>139</sup> Propos tenus par M. Lafargue lors de notre entretien en août 2012, extrait en annexe 18 pages 127-130.

*"continuité quant à la place des marins dans les représentations collectives depuis environ 2300 ans."*<sup>141</sup>

Dans un premier temps, les gens de mer eux-mêmes ne se considèrent pas comme un groupe à part en rapport aux autres, ils ne se voient pas en rapport aux autres, ils ne portent sur eux aucun jugement identitaire à proprement parler, mais il est difficile de savoir qu'elle image le marin se fait de lui-même. Même si depuis longtemps on les caractérise selon des critères bien particuliers ce dont ils sont conscients, ils ne se sentent pas pour autant différents, en théorie. Ceci est valable tant que la côte reste leur domaine, le changement s'opère dès qu'elle commence à être visitée. Au cours du XIXe siècle les rivages font l'objet d'une curiosité grandissante:

*"Dans les années 1820-1830 s'esquisse un nouveau rapport à la mer qui provoque l'engouement des populations de l'intérieur pour les usages de la mer."*<sup>142</sup>,

et grâce aux progrès des moyens de transport les rivages deviennent accessibles au commun. Ces premiers touristes s'attendent à voir les gens de mer tels qu'ils sont décrits par les voyageurs, tels que dans les nombreux récits ou les diverses publications qui peuvent leur être consacrées:

*"recherche d'une sorte de confirmation des images préétablies, élaborées par la lecture, la conversation voire les mises en garde depuis longtemps réitérées."*<sup>143</sup>

Mais cette image véhiculée est celle d'observateurs venus d'ailleurs chercher sur la côte aventure et frisson, le regard porté est empreint de préjugés et diffère selon des critères propres à ces mêmes observateurs à partir desquels l'image est ensuite diffusée:

*"le regard qui est porté sur le rivage par les citadins, et qui passe forcément par le filtre déformant de leurs désirs et besoins du moment."*<sup>144</sup>

*"Selon leurs préoccupations, économiques ou humanitaires, leur fonction -médecin, clerc, négociant ou fonctionnaire-, leur culture, leur géographie sociale, le regard porté et singulièrement différent."*<sup>145</sup>

L'intérêt nouveau porté sur eux va favoriser la diffusion d'une image créée, un portrait traditionnel que l'on se fait et les gens de mer :

---

<sup>140</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.25.

<sup>141</sup> DUVAL Maurice, *Ni morts, ni vivants: marins! Pour une ethnologie du huis clos*, Paris, PUF, 1999, p.23.

<sup>142</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.452.

<sup>143</sup> *ibid.*360.

<sup>144</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.20.

<sup>145</sup> CABANTOUS Alain, *Dix mille marins face à l'Océan: les populations maritime de Dunkerque au Havre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (vers 1660-1794): étude sociale*, Paris, Publisud, 1991, p.45.

*"fiers du regard qu'on leur porte, ont tendance à se conformer à l'image qu'on attend d'eux et à revendiquer les qualités qu'on leur prête."*<sup>146</sup>

Alors que jusque-là les gens de mer n'avaient pas conscience d'une identité particulière, désormais il est tenu pour dit qu'ils constituent un groupe à part identifié clairement par eux-mêmes, par leur environnement et en rapport aux autres :

*"C'est dans ces conditions de renvoi des images que les communautés littorales affirment une identité maritime"*<sup>147</sup>

Avec la création en 1972 du Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques<sup>148</sup> des ethnologues ont pu étudier de plus près les communautés et société maritimes dans le monde entier. Les connaissances accumulées dont certaines ont fait l'objet de publications ont permis d'ouvrir dans le giron de l'anthropologie sociale la branche de l'anthropologie maritime qui précisément entend :

*"rendre compte de la variété et de la complexité des systèmes techniques, sociaux, symboliques, élaborés par les populations littorales pour s'approprier les milieux marins et en retirer leur subsistance. Elle étudie donc les modes de vie des gens de mer dans ce qu'ils ont de singulier, par contraste avec les façons de vivre des "terriens", qui entretiennent avec eux des relations nécessairement étroites."*<sup>149</sup>

L'isolement social des gens de mer est le fait d'une volonté de leur part de ne pas se conformer à une idéologie dominante. L'opposition entre l'homme de nature et l'homme de culture est très prégnante vu que l'on considère pour beaucoup ces gens comme des sauvages:

*"L'image du sauvage vient allonger l'antique catalogue des menaces de la mer et de ses rivages"*<sup>150</sup>

Les qualificatifs concernant les populations renvoyaient à ceux employés pour la mer :

*"Cette influence néfaste du milieu marin sur les comportements des habitants constitue une explication récurrente"*<sup>151</sup>

---

<sup>146</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *op.cit.* p.20.

<sup>147</sup> PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.20.

<sup>148</sup> [http://mussi.mnhn.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=INCIPIO&EXTERNALID=WBCTDOC\\_1003](http://mussi.mnhn.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=INCIPIO&EXTERNALID=WBCTDOC_1003); GEISTDOERFER Alette, "L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale", *Eusko Ikaskuntza*, n°29, 2007, p.24.

<sup>149</sup> BONTE Pierre – IZARD Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p.447.

<sup>150</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.27.

<sup>151</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p395.

Ainsi on associe le caractère instable, violent, ombrageux, insoumis, chaotique de la mer à celui des gens de mer qui la côtoient, le tempérament de la mer participe alors de leur personnalité :

*"Non contente d'être un lieu de travail, elle s'approprie tout entiers hommes, femmes, enfants qui vivent d'elle; elle façonne leur vie, leur mentalité, leurs gestes; elle est un moule culturel"*<sup>152</sup>

Il faut cependant nuancer ces propos car en effet l'image renvoyé des gens de mer est celle que le visiteur observe à terre et comme on peut l'imaginer ce n'est pas le milieu privilégié du marin, à l'inverse en mer le désordre, le chaos ne sont pas de mise, les risques permanents rendent les marins attentifs, solidaires, courageux, obéissant en règle générale aux ordres du capitaine seul maître à bord :

*"C'est le capitaine (...) après Dieu le maître à bord, c'est le patron."*<sup>153</sup>  
*"Le pêcheur vit dans un bateau qui n'est soumis qu'à la seule autorité du capitaine."*<sup>154</sup>

Les marins en mer se sentent à l'abri des critiques et se retrouvent dans leur élément, dans une société à échelle réduite au seul équipage ce qui leur permet de se sentir dédouanés des contraintes imposées par la vie à terre. La vie à bord n'est pas régie par les mêmes règles que la vie à terre, un bateau en mer est un espace où se joue un huis clos. En mer il faut savoir ne compter que sur ses propres forces en l'absence de tout recours extérieur, il faut être prêt, sur le qui-vive:

*"L'exposition aux mêmes dangers ne supporte pas la moindre négligence nuisible à tout l'équipage et au navire lui-même."*<sup>155</sup>

Mais les valeurs positives qui peuvent leur être attribuées eu égard à leur profession n'effacent pas l'image négative qui persiste malgré tout. Pensés et considérés comme ignorants parce que l'oralité est le mode de transmission et non l'écrit qui fait preuve de savoir donc de culture :

*"Le mot "ignorant" peut certes s'appliquer à des pêcheurs qui méconnaissent presque tout de la langue française mais cela n'exclut pas pour autant toute culture. (...) A côté de cela on se trouve en présence d'une culture orale du monde des marins pêcheurs qui affiche un fort dynamisme."*<sup>156</sup>,

---

<sup>152</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel, *L'Europe et la mer*, Paris, Ed. du Seuil, 1993, p.217.

<sup>153</sup> Propos tenus par M. Lafargue lors de notre entretien en août 2012, passage page 37 annexe 18 pages 127-130.

<sup>154</sup> ROBIN Dominique, *L'histoire des pêcheurs basques au XVIIIe siècle, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Biarritz, Bayonne*, Donostia, Bayonne : Elkarlean, 2002, p.143.

<sup>155</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle, Premiers regards sur des mondes nouveaux*, Paris, Editions du CTHS, 1992, p211.

<sup>156</sup> ROBIN Dominique, *op.cit.* p.147.



les gens de mer n'en ont pas moins une culture qui leur est propre et leur savoirs ancestraux sans cesse enrichis leur ont permis de s'approprier un élément pour le moins incontrôlable preuve d'un dynamisme certaine :

*"La mer, son rivage et ses ressources présentent des particularités telles, que pour devenir marin ou pêcheur, des hommes, des femmes, des communautés ont du inventer des systèmes techniques, sociaux, économiques différents de ceux que les terriens ont mis en place pour occuper et exploiter un milieu stable et en partie contrôlable."*<sup>157</sup>

Il est entendu qu'eux aussi craignent les caprices de cet élément auquel ils sont soumis toutefois on ne s'improvise pas marin, ni pêcheur, ni armateur etc. C'est là un débat perpétuel qui ne verra sans doute jamais de conclusion et qui du reste est valable pour d'autres types de populations tel les montagnards, agriculteurs, en bref ceux qui vivent au rythme des contraintes qu'impose la nature. Pour autant les relations avec le monde urbain ne sont pas totalement coupées:

*"Généralement considérée comme en marge, la communauté des pêcheurs ne vivait pourtant pas dans la méconnaissance des autres habitants"*<sup>158</sup>

La famille qui reste à terre fait le lien avec le monde de la mer, et souvent l'homme de mer se trouve être un homme de terre et s'adonne à des activités agricoles qui permettent à sa famille de subsister hors période de campagne de pêche :

*"Aussi les populations littorales peuvent-elles combiner les opportunités qu'offrent les calendriers maritimes et agricoles"*<sup>159</sup>

Les populations littorales ne constituent pas un groupe statique, elles doivent être en constante évolution, elles vivent au rythme de la mer et sont de fait en décalage avec les populations terriennes soumises elles à un rythme différent :

*"Les rythmes de vie des pêcheurs ont peu de choses à voir avec celui des gens de terre où les occupations sont adaptées, surtout dans un monde essentiellement rural, au rythme des saisons."*<sup>160</sup>

---

<sup>157</sup> GEISTDOERFER Alette, "L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale", *Eusko Ikaskuntza*, n°29, 2007, p.25.

<sup>158</sup> Alain CABANTOUS "Des paysans pour la mer. La société des pêcheurs (vers 16000- vers 1850)" dans *Histoire des pêches maritimes en France*, MOLLAT du JOURDIN Michel (dir.), Toulouse, Privat, 1987, p.214.

<sup>159</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.594.

<sup>160</sup> ROBIN Dominique, *L'histoire des pêcheurs basques au XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Biarritz, Bayonne*, Donostia, Bayonne : Elkarlean, 2002, p.137.

De plus les règles qui touchent directement à leur métier évoluent au rythme de retouches juridiques rendent difficile la pratique de leur activité et leur imposent se s'adapter sans quoi ils risquent des ennuis avec les autorités:

*"c'est très très très règlementé, et on est vachement fichés (...) peu de gens savent mais on est très très, tout le temps, tout le temps soumis à des règles, tout le temps des contrôles, des contrôles, puis ça va bien avec l'électronique à bord des bateaux. (...) Le problème c'est si vous faites des erreurs à la fin vous pouvez vous retrouver sanctionné."*<sup>161</sup>

Ils sont soumis aux règles faites par des gens de terre et parfois sans qu'ils soient même concertés, et quand ils le sont, ils ne sont pas forcément entendus :

*"actuellement les pouvoirs de décision n'étant plus à la base, Bruxelles, Bruxelles c'est un marché commun, c'est du mercantilisme"*<sup>162</sup>

Dresser un portrait unique du marin n'est pas possible et ne servirait à rien tant les différences de tout ordre, culturelles, géographiques etc. rendent l'exercice périlleux et pourrait attirer les foudres de ces marins qui ne s'y reconnaîtraient pas. Toutefois il est des signes particuliers qui font que l'on peut identifier un homme de mer.

## 2 Signes particuliers de l'altérité

L'altérité est un concept qui signifie le caractère de ce qui est autre, elle enveloppe une négation, dire que quelqu'un est autre revient à dire qu'il n'est pas nous, elle spécifie ce qui est et n'est pas. Elle est repérable dans les traditions de toutes les sociétés et varie selon la perception des individus influencée par des facteurs sociaux. L'autre est perçu non pas pour ce qu'il est mais pour ce qu'il n'est pas.

### 2.1 Spécificités

Du capitaine Némó au capitaine Haddock en passant par Popeye et tous les pirates bien connus nous avons tous en tête une image stéréotypée du marin, que nous pourrions qualifier de cliché, portant une marinière, bardé de tatouages, de bijoux etc. Ce n'est pas par hasard,

---

<sup>161</sup> Propos tenus par M. Lafargue lors de notre entretien en août 2012, passage page 26 annexe 18 pages 127-130.

<sup>162</sup> Propos tenus par M. Epalza lors de notre entretien en juillet 2012, passage page 10 annexe 19 pages 131-137.

cette image s'est ancrée dans notre imaginaire collectif par le biais des moyens de communications comme la littérature, la photographie, le cinéma etc.

Des signes distinctifs qui ne le sont plus autant aujourd'hui ont permis à une époque de les identifier, ou du moins signifier une différence qui les séparait du reste de la population :

*"tout observateur des foules portuaires à quai, dans la ville ou le village, parvenait à reconnaître nombre d'entre eux grâce à d'incontestables indices corporels"*<sup>163</sup>

En premier lieu les traits physiques de l'homme de mer sont plus marqués que celui de terre. Les contacts répétés avec l'océan laissent des marques indélébiles, les morsures du sel et du soleil marquent la peau du marin :

*"Les navigations répétées, le contact avec la mer avaient tôt fait de marquer les corps."*<sup>164</sup>

A bord des navires les accidents peuvent laisser des cicatrices, il est rare d'avoir un médecin à bord et les soins avant de rejoindre le port sont sommaires, selon la gravité des blessures les séquelles peuvent être plus ou moins irréversibles :

*"Les conditions de vie à bord, les chutes, les blessures au combat, les affections suivies d'amputations constituaient autant d'épisodes traumatiques qui épargnaient peu de marins."*<sup>165</sup>

Quelques tatouages que : *"les marins européens furent les premiers à adopter"*<sup>166</sup> peuvent constituer un indice supplémentaire. Ils portent généralement les cheveux courts, les cheveux longs attachés en catogan se portent vers le début du XIXe siècle contrairement à l'image répandue du marin aux cheveux longs.

Un trait bien identifiable est le vocabulaire de travail, qui tel une langue étrangère n'est compréhensible que par ceux qui le pratiquent. A l'instar d'autres professions c'est un vocabulaire précis ne souffre aucune ambiguïté quant à la désignation d'un terme, une erreur de compréhension sur une manœuvre à bord pourrait entraîner de terribles conséquences. Cette langue précise, compliquée et riche doit faire l'objet d'un apprentissage rapide, chaque nouveau à bord doit être efficace et opérationnel très vite sans quoi il fait courir un risque à l'ensemble de l'équipage. Cette caractéristique qui d'une certaine manière participe à identifier cette classe professionnelle ne peut à elle seule être fondatrice de l'identité maritime telle que nous l'avons jusqu'ici entendue, elle en est juste un aspect.

---

<sup>163</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.80.

<sup>164</sup> *idem*

<sup>165</sup> *ibid.*82.

<sup>166</sup> *ibid.*80.

Par contre un élément qui participe à l'identification quasi immédiate de l'homme de mer est le vêtement. La marine, contrairement à l'armée de terre, exception faite des officiers n'a pas imposé d'uniforme à ses hommes jusqu'à l'ordonnance de Castries en 1786 qui :

*"entre autres améliorations matérielles prévoyait pour chaque matelot un trousseau assez complet et identique."*<sup>167</sup>

Ce trousseau établi en fonction de préoccupations de santé qui comprend par exemple plusieurs exemplaires de chemises dont certaines de toile étanches, répond à la nécessité de garder le marin en bonne santé, ainsi il lui est permis de se changer si besoin afin de ne pas rester mouillé tout simplement. Les vêtements du marin à l'époque répondent à une exigence de praticité, une chemise, une culotte ample pour être à l'aise pour effectuer les manœuvres :

*"les gens de mer portent des habits fonctionnels, assez amples pour permettre les mouvements du corps."*<sup>168</sup>

un couvre-chef et un mouchoir autour du cou pour se protéger :

*"On note la présence massive de bonnet et de mouchoirs dont l'usage semble avoir été assez particulier à ces milieux."*<sup>169</sup>

Ce qui est indissociable de l'image du marin que nous avons tous en tête est la chemise rayée, d'abord portée par les gens de mer anglais et hollandais du milieu XVII<sup>e</sup> siècle avant d'arriver en France. L'histoire des chemises à rayures n'est pas anodine, dans une population qui est déjà par de nombreux critères à la marge du reste de la population le port de la rayure enfonce le clou. Au Moyen Age c'est le diable qui est représenté en rayures, ce sont les prostitués et les bagnards qui en sont affublés :

*"Dans l'image comme dans la rue, sont ainsi fréquemment signalés par un vêtement ou un attribut rayé tous ceux qui se placent en dehors de l'ordre social (...) Tous ces individus transgressent l'ordre social comme la rayure transgresse l'ordre chromatique et vestimentaire."*<sup>170</sup>

A l'époque moderne elles sont le signe d'une condition servile ou d'une fonction subalterne c'est pourquoi il est important de noter que la chemise rayée n'est pas portée par tous les marins, elle n'est destinée qu'aux matelots :

---

<sup>167</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.88.

<sup>168</sup> *ibid.*89.

<sup>169</sup> *idem*

<sup>170</sup> PASTOUREAU Michel, *L'étoffe du diable, Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Paris, Ed. du Seuil, 1991, p.33.

*"Elle appartient en propre au monde des matelots, c'est-à-dire aux simples hommes d'équipage qui participent à la manœuvre sous la conduite des maîtres et des officiers."<sup>171</sup>*

C'est donc au cours de l'époque moderne que se dessine la silhouette vestimentaire du marin en chemise rayée, culotte large, bonnet et mouchoir au col, une vareuse (veste de toile) ou caban (manteau court, chaud et imperméable).

Le costume marin rayé représente un imaginaire exotique et pittoresque que la population s'approprie à partir du milieu du XIXe siècle. Puis c'est au tour des enfants d'arborer les rayures des marins dans leur costume de bain puis ce sont les femmes de la Belle Époque qui portent fièrement ces rayures à la plage. Il est intéressant de voir qu'ignorant la signification négative de la rayure le public a pris ce vêtement pour symbole et se le soit approprié :

*"Le plus intéressant est à chercher dans la transformation aux XIXe et XXe siècles, de la rayure de haute mer en rayure de bord de mer, puis en rayure de sport et de loisir."<sup>172</sup>*

Aujourd'hui la rayure à une connotation positive, à Capbreton par exemple la marinière est "l'uniforme" du Comité des fêtes :

*"Une innovation cette année, toute l'équipe des du Comité des fêtes, vous les reconnaitrez parce qu'ils sont en maillot rayé, ce sont pas des bagnards c'est uniquement l'uniforme du comité des fêtes"<sup>173</sup>*

Dans les années 1960 apparaît enfin le célèbre ciré jaune, aussi efficace que la vareuse et aussi pratique qu'une veste, il protège du vent de la même façon mais est plus pratique à porter que le lourd coton enduit. Il se décline aujourd'hui dans de multiples couleurs, des boutiques vendent toute la panoplie du marin à qui veut l'acheter, marin ou non, c'est une mode qui ne fane pas. Le costume du matelot continue à progresser sur terre jusqu'aux podiums des grands créateurs. La rayure est partout utilisée dans leur défilé qui revisite le mythe du marin aventurier tatoué pour le décliner à l'infini.

Connotation positive ou simple vêtement à la mode les vêtements de marin n'en restent pas moins des signes distinctifs d'une identité particulière :

*"Plus encore que le langage ou le dressage des corps, il offre une visibilité quasi immédiate. Et en dépit de mutations, d'adaptations, les pratiques de la mer et la*

---

<sup>171</sup> *ibid.*111.

<sup>172</sup> PASTOUREAU Michel, *L'étoffe du diable, Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Paris, Ed. du Seuil, 1991, p.114.

<sup>173</sup> Extrait du discours d'inauguration des fêtes de la mer 2012, passage page 1 annexe 2 pages 105-107.

*présence d'un espace singulier au cœur de la ville portuaire continuent d'entretenir, à travers les "chiffons", une spécificité discernable et nécessaire."*<sup>174</sup>

## 2.2 Spiritualités

Les marins vivent une rude réalité dans un quotidien toujours difficile soumis à des forces qui les dépassent, en dépit des progrès techniques de la navigation, l'irruption permanente, inattendue de la mort constitue un poncif chez les gens de mer :

*"La mer est un élément vivant donc rentrer dans, non là ya un rapport à la mort, à la mer qui, qui est très différent."*<sup>175</sup>

L'actualité ces dernières années ne dément pas le risque d'accidents mortels malgré la modernité des navires petits ou grands :

*"En dépit des progrès constants de la construction navale, le navire constitue encore un instrument fragile."*<sup>176</sup>

La présence constante du risque de la mort exerce une forte empreinte sur la vie religieuse. Dès l'Antiquité des rituels de protection sont effectués par les marins :

*"Avant l'appareillage en mer, le marin invoque encore certaines divinités."*<sup>177</sup>  
*"Les marins on le sait sacrifiaient à un certain nombre de rites que l'on qualifierait volontiers de magiques."*<sup>178</sup>

La religion ne peut pas se pratiquer dans le monde maritime comme elle se pratique pour les gens de terre. Le monde de la mer n'entre pas toujours dans les cadres fixés par l'Eglise :

*"Les absences imposées par l'océan font des gens de mer des chrétiens délocalisés qui échappent pour une bonne part aux rythmes des églises."*<sup>179</sup>

Rare sont les hommes d'église à bord des bateaux, ceci pour plusieurs raisons, inutile d'un point de vue professionnel il constitue pourtant une bouche à nourrir :

*"Sans utilité professionnelle à bord, ce dernier doit au contraire être payé, nourri à la table des officiers et recevoir un gîte."*<sup>180</sup>

---

<sup>174</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.94.

<sup>175</sup> Extrait de l'entretien de M. Epalza en juillet 2012, passage page 4 annexe 19 pages 131-137

<sup>176</sup> MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.108.

<sup>177</sup> *ibid.*48.

<sup>178</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.139.

<sup>179</sup> *ibid.*133-134.

<sup>180</sup> *ibid.*134.

De plus il est mis en cause au moindre signe de danger comme s'il était par sa présence la cause du malheur :

*"A la moindre anicroche, à la moindre intempérie, on ne manquera pas de l'en rendre responsable."*<sup>181</sup>

La mort en mer survient dans la plupart des cas par accident et la préparation du fidèle à son dernier voyage n'est donc pas permise :

*"la part des décès inattendus était considérable et la préparation à une "bonne mort" souvent impossible."*<sup>182</sup>

En cas de danger imminent ou non, les marins font appel aux divinités pour qu'elles intercèdent en leur faveur, prononcent prières, font des vœux, des promesses :

*"c'est toujours l'image du danger, de la mort qui se dessine avec plus ou moins de netteté et rend plus pressantes encore ces demandes d'intercession et de miséricorde."*<sup>183</sup>

Le monde maritime est plein de contradiction vis-à-vis de la religion, d'un côté l'absence ne leur permet pas d'être très attentif à la doctrine et donc ils s'en éloignent, d'un autre côté l'aide divine leur est précieuse et par des rites plus ou moins religieux ils tentent de s'assurer un retour à bon port. L'Eglise qui peut comprendre les contraintes du métier de marin a essayé depuis longtemps de s'accorder avec ce rythme particulier :

*"L'Eglise manifeste sa sollicitude à l'égard des gens de mer. Elle accorde des privilèges aux marins et aux pêcheurs. Un décret pontifical du XIe siècle les dispense d'assister à la messe du dimanche (...) Les marins sont aussi dispensés de jeûne, en raison de la dureté de leur métier."*<sup>184</sup>

La hantise de mourir en mer est prégnante encore aujourd'hui parce que cela signifie une mort sans sépulture, sans repos de l'âme et donc sans salut possible. C'est aussi une douleur supplémentaire infligée à la famille qui ne peut enterrer le défunt et de fait ne peut se recueillir, c'est une disparition sans trace, sans cérémonie, sans adieu. Toutefois on organise un service funèbre symbolique afin de permettre à la communauté de se recueillir, l'intercession des vivants pour les morts constitue plus qu'un devoir, une nécessité communautaire du salut :

---

<sup>181</sup> BOTTET Béatrice, *Croyances et superstitions des gens de mer*, Alternatives, 2008, p.110.

<sup>182</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.146.

<sup>183</sup> *ibid.*145.

<sup>184</sup> MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.86.

*"Partout ces signes compensatoires avaient pour but de réintégrer les disparus maritimes au sein de la communauté"*<sup>185</sup>

Le souci du corps absent est plus prégnant encore sur le littoral breton, à Ouessant jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est pratiquée la cérémonie de la proëlla<sup>186</sup>, qui consiste à placer une croix de cire qui symbolise le disparu entre deux cierges sur une table recouverte d'un drap blanc et qui est veillée toute la nuit. Le lendemain, après une levée symbolique du corps, elle est transférée à l'église et les proches assistent à une messe des morts. La croix est ensuite placée dans un coffret de bois sur l'autel des trépassés.

Aujourd'hui périr en mer est plus rare qu'auparavant grâce aux progrès en matière de sécurité à bord des navires, de localisation en mer, des compagnies de sauveteurs entraînés toujours et plus à intervenir dans des conditions périlleuses etc. Les conditions de vie à bord et de navigation ne sont plus celles rencontrées sur les voiliers d'antan. Pour autant les gens de mer restent attachés à un certain nombre de tradition telle que la bénédiction lors du baptême d'un navire neuf qui reçoit un nom et dont il ne faut pas changer parce que cela porte malheur :

*"Tout bâtiment recevait un nom de baptême et en changer aurait porté malheur à l'équipage."*<sup>187</sup>

Pendant des siècles la mer est restée un milieu si dangereux que les gens de mer s'assuraient toutes les protections possibles et les superstitions allaient bon train :

*"Les gens de mer étaient réputés former le milieu le plus superstitieux qui puisse exister"*<sup>188</sup>

Aujourd'hui tout ceci est un peu tombé en désuétude mais aucun marin digne de ce nom n'ira tenter le diable en allant à l'encontre de ces croyances transmises de génération en génération, et s'il est bien une figure qui s'assurera que tout est en ordre c'est celle de la femme.

---

<sup>185</sup> CABANTOUS Alain, *op.cit.* p.149.

<sup>186</sup> CABANTOUS Alain, " Le corps introuvable. Mort et culture maritime (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)", *Histoire, économie et société*, 1990, 9<sup>e</sup> année, n°3, p.332; MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, p.87.

<sup>187</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel (dir.), *Histoire des pêches maritimes en France*, Toulouse, Privat, 1987, p.228. Information confirmée par M. Lafargue hors entretien

<sup>188</sup> BOTTET Béatrice, *Croyances et superstitions des gens de mer*, Alternatives, 2008, p.10.



### 2.3 La figure de la femme

Les drames en mer, redoutés et redoutables se répercutent durablement sur la communauté restée à terre. C'est en ces circonstances qu'apparaît, l'image stéréotypée de la femme du marin, triste, sombre et dont a fait rimer le quotidien avec malheur ou chagrin selon le cas :

*"femme de marin, femme de chagrin"<sup>189</sup>*

Mais si les femmes de marins vivent au rythme de l'attente silencieuse et angoissée, on ne peut pas les réduire à ce seul rôle passif et doloriste :

*"Dans les milieux maritimes, les disparitions précoces et les absences fréquentes des hommes modifient, de fait, la fonction et le statut des femmes."<sup>190</sup>*

Elles ont depuis toujours une grande influence dans le milieu maritime parce qu'elles dirigent leurs foyers pendant l'absence de leur mari dont les absences fréquentes et répétées font reposer sur elles l'ensemble des responsabilités :

*"les femmes se trouvent au cœur même des difficultés quotidiennes."<sup>191</sup>*

Elles assurent seules l'éducation des enfants et s'occupent des charges qui normalement pèsent sur un couple. Elles sont le cœur du foyer. Elles doivent tisser le lien de la relation entre le père absent et les enfants, les hommes en mer manquent beaucoup de moment de la vie de leurs enfants (parfois même leur naissance) et c'est le rôle de la femme de pallier à ce manque et de rendre le père présent symboliquement :

*"C'est autour d'elle que s'organise la vie du couple et de la famille."<sup>192</sup>*

Elles sont très actives d'un point de vue associatif et participent pleinement aux activités de la cité. De plus la plupart du temps elles travaillent, que ce soit dans des métiers de la mer comme la transformation ou la vente de poisson, ou aux champs pour compléter les revenus du foyer. C'est encore plus vrai aujourd'hui où des femmes de marins peuvent avoir leur propre carrière sans lien aucun avec le métier de la mer, et s'accommodent du rythme imposé par le métier de leurs maris. Elles sont autonomes et en cas de veuvage se trouvent moins dépourvues et isolées.

---

<sup>189</sup> Expression de M. Epalza prononcée lors d'un discours intitulé : L'océan des possibles" donné lors d'une conférence en août 2011, visible sur le lien suivant :

<http://www.youtube.com/watch?v=YDzOOEVz7M8&list=PL83336C6B09ED9CAD>

<sup>190</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.151.

<sup>191</sup> *ibid.*157.

<sup>192</sup> *ibid.*159.

Lorsque les hommes sont de retour à terre après une absence plus ou moins prolongée, ils sont en rupture avec les réalités, ils ne sont pas au courant des affaires familiales en cours, ni des événements politiques et sociaux, et même si leurs femmes les informent, c'est juste à titre d'information, ce sont elles qui continuent à assurer les responsabilités. Ce sont les femmes qui sont les médiatrices de l'homme à la société, elles assurent la continuité du lien de l'homme absent avec le reste de la communauté.

Les femmes de marin apparaissent également comme le lien indispensable entre l'Eglise et la communauté maritime, faisant entrer les préceptes religieux dans leur vie et leur foyer, elles éduquent tant leurs enfants que leur maris. Elles conservent longtemps une place essentielle dans la transmission de la foi, particulièrement délicate en ce milieu.

D'une certaine manière, les hommes sont pris en charge à terre par leurs femmes, renversant de la sorte le modèle familial qui prévaut dans nos sociétés. A certaines époques où la place et le rôle de la femme est inférieure à celle de l'homme, nous pouvons noter la réelle singularité du milieu maritime dans lequel la femme est le pilier de la stabilité. Leur rôle est clairement différent de celui des femmes de terre qui ne jouissent pas d'une telle liberté :

*"Les femmes des rivages jouissent d'un statut, disposent de pouvoirs et de savoirs qui leur permettent de mieux résister que les épouses de paysans à la masculinisation de formes de sociabilité."*<sup>193</sup>

Notons que de nos jours les conditions de pêche ont radicalement changé, les campagnes de pêche au loin sont plus rares. Les pêcheurs d'aujourd'hui veulent profiter de leur famille et voir grandir leurs enfants<sup>194</sup>, restent les femmes de marins de commerce ou engagés sur des bâtiments de guerre qui subissent encore la longue absence de leur moitié.

Mais l'image de la femme dans le milieu maritime n'est pas aussi lisse qu'il n'y paraît. La mer nous l'avons vu est assimilée à un être vivant et personnifiée par les gens de mer telle une femme :

*"La mer qui est une femme"*<sup>195</sup>

Le mythe de Vénus, beauté incarnée, sortant de l'eau va associer pour des millénaires les rivages à l'idée de séduction :

*"Vénus, qui jadis sortit d'elle, en renaît encore tous les jours, (...) la vraie Vénus victorieuse, dans sa puissance triomphale de fécondité, de désir."*<sup>196</sup>

---

<sup>193</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, p.260.

<sup>194</sup> Propos recueillis par téléphone auprès de M. Mourguy et confirmés par M. Lafargue hors entretien.

<sup>195</sup> MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, p.277.

<sup>196</sup> *ibid.*277-278.

Ainsi de la Vénus antique aux surfeuses d'aujourd'hui, en passant par les Kaskarots et autres sirènes, l'image de la femme et la mer est indissociable et de séductrice à sorcière et de sorcière à séductrice il n'y a qu'un pas. Sensibles aux signes qu'elles ont appris à lire à l'usage :

*"Elles se disaient sensibles aux intersignes annonciateurs d'une catastrophe et s'en faisaient les interprètes"<sup>197</sup>,*

les femmes de mer n'ont pas échappé à la chasse aux sorcières des années 1580-1660 et la côte basque à particulièrement souffert de la présence du magistrat bordelais Pierre de Lancre en 1609 qui leur attribuait des pouvoirs diaboliques :

*"Si l'on en croit de Lancre, l'obsessionnel magistrat bordelais du temps d'Henri IV, les femmes des marins basques étaient capables de provoquer des orages et de faire couler des vaisseaux grâce à leur pouvoir diabolique."<sup>198</sup>*

Il pense que la fréquentation du milieu marin perverti les jeunes et surtout les filles et scandalisé par ce qu'il voit sur la côte d'Anglet, il dira :

*"Ce mélange de grandes filles et jeunes pêcheurs qu'on voit sur la côte en mandille, et tout nu en dessous, se pèle-mêlant dans les ondes, fait que l'Amour des tient à l'attache, les prend par le filet, les convie de pêcher en cette eau trouble"<sup>199</sup>.*

Il associe rivages et séduction, et accuse les femmes de participer au Sabbat en dansant de la façon :

*"la plus lubrique et la plus effronté qui se puisse voir"<sup>200</sup>*

Il est intéressant de noter que ce monde tant associé à la féminité est pourtant dès les premiers temps pratiqué par des hommes et longtemps interdit aux femmes, c'est peut-être là l'origine de cette réalité où les femmes ont une place particulière qui participe aussi de l'identité des gens de mer.

Toutefois il a fallu du temps et de la persévérance pour que des femmes puisse s'y imposer voire égaler les hommes. Nous reste quelques histoires de femmes célèbres comme l'irlandaise Anne Bonny et l'anglaise Mary Read qui ont toutes deux navigué travesties en habits d'hommes comme membre d'équipage à bord du vaisseau du pirate Calico Jack

---

<sup>197</sup> MOLLAT du JOURDIN Michel (dir.), *Histoire des pêches maritimes en France*, Toulouse, Privat, 1987, p.233.

<sup>198</sup> CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, p.139.

<sup>199</sup> LABAT Claude, *Libre parcours dans la mythologie basque avant qu'elle ne soit enfermée dans un parc d'attractions*, Bayonne: Lauburu, Donostia Bayonne, Ed. Elkar, 2012, p.119.

<sup>200</sup> *idem*

Rackham au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>201</sup>, ou Jeanne Baret, habillée en matelot et se faisant passer pour le valet de son mari botaniste, qui en 1766, embarqua avec Bougainville pour son célèbre tour du monde. Plus près dans le temps, Anita Conti<sup>202</sup> fait partie de celles qui ouvrent véritablement la voie. Elle est dans les années 1930 la première femme océanographe française et une des premières aussi à prendre conscience que les ressources de la mer ne sont pas inépuisables :

*"En raclant continuellement les fonds comme nous le faisons, nous sommes en train de piller l'océan."*<sup>203</sup>

En 1952 à 53 ans, elle ose faire ce que nulle autre n'a osé jusqu'alors, embarquer pour le Grand Nord. Elle accompagne durant cinq mois l'équipage du Bois Rosé au départ de Fécamp pour la campagne de pêche au large de Terre Neuve et du Labrador. Officiellement à bord en tant que scientifique, elle a en réalité un contrat d'édition pour raconter son aventure, et se considère à bord comme un marin. En 1953, elle publie *Racleurs d'océans*, hommage à ces hommes dont elle a partagé le quotidien difficile et qui connaît un grand retentissement.

Aujourd'hui plus personne ne s'étonne de voir une Florence Arthaud, Isabelle Autissier, Ellen Mac Arthur et tant d'autres se lancer dans une solitaire à la voile...ou d'autres capitaine de leur bateau de pêche comme Béatrice Elissalde<sup>204</sup> à Bayonne ou Anne-Marie Verges à Saint-Jean-de-Luz qui fait la promotion de la pêche artisanale à la ligne<sup>205</sup>, toutes les deux reconnues par leur homologues masculins et très actives dans la défense et la valorisation du patrimoine maritime.

---

<sup>201</sup> BOTTET Béatrice, *Croyances et superstitions des gens de mer*, Alternatives, 2008, p.108.

<sup>202</sup> Un film réalisé par Marc Gourden en 2010, intitulé : Anita Conti, une vie embarquée lui est consacré.

<sup>203</sup> REVERZY Catherine, *Anita Conti : 20000 lieues sous les mers*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2006, p.199.

<sup>204</sup> De plus amples informations sont disponibles aux adresses suivantes : <http://www.sextan.com/Une-nouvelle-femme-patron-de-pche>; <http://www.itsas-begia.com/10-index.html>

<sup>205</sup> Des informations sont disponibles aux adresses suivantes : <http://www.merlu.de.ligne.free.fr/>;  
<http://www.itsas-begia.com/10-index.html>

## **Chapitre II**

### **Patrimoine maritime et valorisation festive**

# A Une politique maritime

## 1 Patrimonialisation des littoraux

L'intérêt pour la notion de patrimoine culturel développé partir des années 1970 et plus encore dans les années 1980 est révélateur du processus de patrimonialisation. Entre ces deux périodes les champs patrimoniaux se sont détaillés permettant l'affirmation de catégories particulière dont le patrimoine maritime. Celui-ci comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels liés aux activités humaines qui ont été développées dans le passé récent ou plus lointain, en relation avec les ressources et le milieu maritime.<sup>206</sup>

En 1972 la première convention du patrimoine mondial de l'UNESCO définit le genre de sites naturels ou culturels dont on peut considérer l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Elle fixe les devoirs de chaque pays qui s'engage à la signature non seulement à assurer la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire, mais aussi à protéger son patrimoine national<sup>207</sup>. Jusque-là cela ne concerne que le patrimoine bâti, la notion va peu à peu s'élargir au profit du patrimoine culturel. Depuis des siècles les littoraux se sont empreints d'une histoire maritime riche qui accumule les héritages aussi bien matériels qu'immatériels constitutifs de leur identité, par conséquent dignes d'être transmis aux générations qui leur succèdent<sup>208</sup>. Le littoral, est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur.<sup>209</sup> En 1975 est ainsi créé le conservatoire du littoral, qui mène une action foncière dont l'objectif est la protection définitive d'espaces naturels et de paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Le conservatoire acquiert des terrains nécessitant une protection et applique ses mesures en coordination avec les collectivités locales qui une fois les travaux effectués prennent le relai pour la gestion des terrains acquis.

Au tournant des années 1980 sous l'impulsion du président M. François Mitterrand et de son ministre Jack Lang un des objectifs du gouvernement est de replacer la culture au cœur de la vie politique<sup>210</sup>. Les notions de culture et patrimoine étant très liées s'ouvre alors une période

---

<sup>206</sup> [http://www.culture.gouv.fr/mpe/carto/pat\\_maritime/bn/bilan.pdf](http://www.culture.gouv.fr/mpe/carto/pat_maritime/bn/bilan.pdf)

<sup>207</sup> <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

<sup>208</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.726.

<sup>209</sup> <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Rubriquee8e8.html?rub=4&rubec=4>

<sup>210</sup> Discours à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1981 intitulé : "Un ministère de la culture, pour quoi faire?" disponible au lien suivant : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/lang.asp>

dans laquelle tout devient culturel donc patrimonial, méritant un effort de conservation et de valorisation.

A l'occasion de la conférence de presse des ministres de la culture, Jack Lang et de la mer, Louis Le Pensec tenue le 17 décembre 1981 à bord du navire trois-mâts le Belem<sup>211</sup> ont été tracées les orientations générales fondement d'une nouvelle politique de l'Etat en matière de patrimoine culturel maritime, fragile, menacé et délaissé jusqu'alors, ils y affirment :

*"leur souci commun d'agir en faveur du patrimoine maritime."*<sup>212</sup>

Jack Lang lors de la conférence expliquait sa vision :

*"Développer la culture maritime, ce n'est pas seulement protéger le passé, ce n'est pas seulement aimer les gens de la mer face à l'avenir, c'est aussi mieux faire vivre en symbiose ceux de la mer et ceux de la terre. C'est un enjeu décisif de l'aménagement du littoral et du développement économique."*<sup>213</sup>

Malheureusement cet élan et toutes ces bonnes volontés se voient mis à mal par les nouvelles orientations prises par le gouvernement de l'époque reléguant le ministère de la mer fraîchement créé en 1981 à un simple secrétariat d'Etat en 1983 entraînant la démission du ministre Louis Le Pensec. Toutefois comme il le dit lui-même :

*"L'état de grâce de ce ministère n'a duré que deux ans mais j'ai eu le temps de mener quelques grandes négociations (...) Avec Lang, nous avons lancé la première politique du patrimoine maritime. (...) Tout cela aurait été bien plus compliqué à réaliser s'il n'y avait pas eu un vrai ministère avec une réelle délégation de pouvoir."*<sup>214</sup>

Les premières actions menées en faveur du patrimoine maritime sont dirigées avant tout sur l'un de ses constituants : le bateau<sup>215</sup>, élément le plus symbolique de la vie maritime. En 1982 deux navires, La Duchesse Anne et le Mad Atao sont classés au titre de monuments historiques consacrant l'existence du patrimoine maritime. En 1988 un contrat d'étude de la direction du patrimoine est lancé pour réaliser un inventaire des bateaux à caractère patrimonial.

---

<sup>211</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.743.

<sup>212</sup> CORNU Marie - FROMAGEAU Jérôme (dir.), *Le patrimoine culturel et la mer : aspects juridiques et institutionnels*, Tome II, Ed. L'Harmattan, 2002, p.53.

<sup>213</sup> MERCKELBAGH Alain, *Et si le littoral allait jusqu'à la mer !*, Ed. Quae, 2009, p.83.

<sup>214</sup> <http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/bretagne/francois-hollande-quel-ministere-de-la-mer-27-04-2012-1683292.php>

<sup>215</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *op.cit.* "Un nouvel objet : le bateau de travail patrimonial" p.741.

Les changements environnementaux dus aux activités humaines ou de la nature elle-même modifient les conditions d'exploitation des ressources, entraînant parfois la disparition de métiers ayant marqué l'identité de localités. Tandis que la notion de patrimoine maritime induit une dimension culturelle celle de littoral renvoie à un patrimoine naturel plus englobant. Voilà pourquoi l'évolution de la notion de patrimoine maritime à patrimoine littoral semble de plus en plus évidente. La notion de patrimoine littoral étend celle de patrimoine maritime parce qu'elle intègre les activités liées de près ou de loin à la mer :

*"Au fond, les cultures auxquelles fait référence le patrimoine maritime sont davantage littorales que maritimes; des cultures d'imbrication de la terre et de la mer."*<sup>216</sup>

Les littoraux sont au cœur de forts enjeux en matière de politique d'urbanisme et de tourisme :

*"Le front de mer est le lieu des plus fortes spéculations foncières."*<sup>217</sup>

pas toujours compatibles avec des démarches patrimoniales, les intérêts des uns ne sont pas forcément les intérêts des autres, les défaillances de l'état ajoutées aux divergences d'intérêts peuvent être un frein à l'établissement de mesures concrètes et durables. Après de longues années d'un aménagement du littoral, parfois inconsidéré, en vue du développement d'un tourisme de masse, l'urgence d'une intervention des pouvoirs publics aboutit à l'adoption de mesures législatives et réglementaires, avec la loi Littoral votée en 1986 qui fonde le principe d'équilibre entre aménagement, protection et mise en valeur et sur laquelle nous ne reviendrons pas<sup>218</sup>. C'est à partir de là que s'opère le glissement vers la notion de patrimoine culturel littoral puisque le conservatoire du littoral dédié à la protection d'espaces naturels a commencé à intégrer les dimensions sociales et culturelles :

*"En effet, près d'un site sur deux acquis par le conservatoire est porteur de mémoire, contient des traces de bâti ou est inscrit dans un paysage marqué par les activités humaines."*<sup>219</sup>

Bien que les directives de la loi soient élaborées à l'initiative de l'Etat, c'est au niveau des collectivités que les dispositions sont prises :

*"Les modalités de sa mise en œuvre à travers l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification font l'objet d'un dialogue entre les services de l'Etat et les collectivités locales."*<sup>220</sup>

---

<sup>216</sup> PERON Françoise, *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, PUR, 2002, p37.

<sup>217</sup> MERCKELBAGH Alain, *Et si le littoral allait jusqu'à la mer !*, Ed. Quae, 2009, p.50.

<sup>218</sup> Cf. page 31

<sup>219</sup> FREMAUX Céline, "Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral", *Rapport d'étude*, Mars et Juillet 2007, p.8.



ce qui fait courir le risque de dérives quant à l'application des règles, la tentation d'urbanisation du littoral à des fins touristiques et fiscales est présente et se fait forcément au détriment de la protection. Le conservatoire du littoral intervient alors jouant le rôle d'arbitre afin que les règles soient respectées, par des concertations les projets sont mis en place en coordination pour éviter tout manquement.<sup>221</sup>

Les premières préoccupations concernant le patrimoine littoral se sont portées sur l'archéologie sous-marine compte tenu de la nécessité de considérer le littoral non pas comme simple bande de contact terre-mer mais comme un espace pouvant avoir une profondeur à l'intérieur des terres. Elle se développe d'abord en Méditerranée puis d'étend à l'Atlantique et à la Manche<sup>222</sup>. La protection du patrimoine culturel sous-marin est assurée par la loi du 1er décembre 1989<sup>223</sup> relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques. Elle identifie en tant que biens culturels maritimes les gisements, épaves, vestiges ou généralement tout bien qui, présentant un intérêt préhistorique, archéologique ou historique, sont situés dans le domaine public maritime ou au fond de la mer dans la zone contiguë. Les fouilles ne portent pas que sur l'étude des bateaux mais également sur le contenu des chargements grande source d'informations dont la portée n'est pas que maritime, elles complètent les fouilles terrestres et permettent d'étayer l'histoire culturelle des littoraux. En 2001 l'UNESCO crée une convention pour la protection du patrimoine culturel subaquatique<sup>224</sup> (ratifiée par la France en février 2013), reconnaissant l'importance du patrimoine culturel subaquatique en tant que partie intégrante du patrimoine culturel de l'humanité et en tant qu'élément particulièrement important de l'histoire des peuples, des nations et de leurs relations mutuelles en ce qui concerne leur patrimoine commun. L'article 1 de la convention précise la définition de ce patrimoine, ainsi on entend par patrimoine culturel subaquatique toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins. De nombreuses fouilles archéologiques concentrées sur les activités du littoral couplées aux

---

<sup>220</sup> <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/guide-pour-l-application-de-la-loi-a225.html>

<sup>221</sup> BODIGUEL Maryvonne (dir.), *Le Littoral, Entre nature et politique*, Ed. L'Harmattan, 1997, p.98.

<sup>222</sup> FREMAUX Céline, "Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral", *Rapport d'étude*, Mars et Juillet 2007, p.26.

<sup>223</sup> [http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19891205&numTexte=&pageDebut=15033&pageFin=](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19891205&numTexte=&pageDebut=15033&pageFin=)

<sup>224</sup> <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/underwater-cultural-heritage/2001-convention/official-text/>

résultats obtenus par les travaux des fouilles subaquatiques permettent d'approfondir les connaissances de l'histoire culturelle des littoraux<sup>225</sup>.

Outre le bateau symbole par excellence du monde maritime, d'autres éléments tout aussi visibles sont pris en compte tels les forts, phares, écluses etc., mais se pose la question de la délimitation du champ du patrimoine maritime. En mai 1993 rattachée à la direction du patrimoine est créée la Mission pour le patrimoine maritime et fluvial<sup>226</sup> qui sous l'impulsion de Marc Pabois développe sa mission autour de cinq axes : la relation espace portuaire/arrière-pays, la spécificité de l'espace fluvial, la marine et l'industrie, le patrimoine de la plaisance, la culture maritime et la culture fluviale.<sup>227</sup> Certaines de ses actions ont été menées à bien comme l'inventaire des phares, emblématiques du patrimoine culturel littoral, en 2001-2002<sup>228</sup>

*"L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées a remis à la Direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer un rapport sur l'élaboration d'un schéma de gestion et de valorisation des phares français."*<sup>229</sup>

A ce sujet, en juin 2012 le départ à la retraite des deux derniers gardiens du phare de Cordouan, le plus ancien du pays, a sonné le glas de cette profession. Destiné à la vente par l'Etat dans les années 1980, il est sauvé grâce à une mobilisation d'une association qui a obtenu son maintien et sa restauration. Aujourd'hui il joue son rôle auprès des bateaux et auprès des touristes.<sup>230</sup>

Si la valorisation et la conservation du patrimoine maritime est l'affaire de tous ceux qui se sentent concerné, des groupes de personnes réunis en associations n'ont pas attendu l'intervention des pouvoirs politiques pour mettre en avant ce patrimoine, gage d'une culture maritime et d'une identité marquée et remarquable.

---

<sup>225</sup> FREMAUX Céline, "Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral", *Rapport d'étude*, Mars et Juillet 2007, p.32.

<sup>226</sup> CORNU Marie - FROMAGEAU Jérôme (dir.), *Le patrimoine culturel et la mer : aspects juridiques et institutionnels*, Tome II, Ed. L'Harmattan, 2002, p.54.

<sup>227</sup> FREMAUX Céline, *op. cit.* p.39.

<sup>228</sup> *ibid.*53.

<sup>229</sup> [http://envlit.ifremer.fr/infos/actualite/2002/plan\\_de\\_sauvegarde\\_des\\_phares\\_en\\_mer](http://envlit.ifremer.fr/infos/actualite/2002/plan_de_sauvegarde_des_phares_en_mer), Source: la lettre interne de la direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer - Amarres n° 52 (juin 2002).

<sup>230</sup> [http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/29/les-deux-derniers-gardiens-de-phare-regagnent-la-terre-ferme\\_1727287\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/29/les-deux-derniers-gardiens-de-phare-regagnent-la-terre-ferme_1727287_3224.html)

## 2 Immatérialité du patrimoine

En 2003 une nouvelle convention de l'UNESCO, ratifiée par la France en 2006, introduit la notion de patrimoine immatériel :

*"Considérant l'importance du patrimoine culturel immatériel, creuset de la diversité culturelle et garant du développement durable (...) Considérant la profonde interdépendance entre le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine matériel culturel et naturel."*<sup>231</sup>

Ce que l'on entend par patrimoine culturel immatériel sont : les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.<sup>232</sup>

La notion de patrimoine immatériel est récente et découle d'une longue maturation de la réflexion sur le regard que portent les sociétés sur elles-mêmes. Dès lors que l'on parle de patrimoine, cela renvoie à la notion de transmission donc de tradition mais tout ceci n'est pas figé, ça implique un certain dynamisme. Le patrimoine immatériel relève de ce qui est vivant, porté par des personnes donc qui évolue. C'est un ensemble de données qui constitue le fondement culturel de la société.<sup>233</sup> Désormais il n'y a pas que le scientifique qui soit capable de désigner un patrimoine, celui qui le porte participe lui-même de la définition. La transmission ne s'opère pas par l'éducation mais par l'apprentissage, les gestes, les textes etc. ne peuvent se transmettre que par ceux qui les pratiquent ou les ont pratiqué. Il ne faut pas considérer ces héritages comme des choses désuètes et sans intérêt, on peut constater aujourd'hui le problème que posé par la disparition de certains savoir-faire. La notion de patrimoine immatériel rend méfiant parce qu'elle induit un partage de l'observation scientifique où le spécialiste n'est plus le seul à pouvoir s'exprimer, le témoin est partie prenante et peut décider de livrer ou non son patrimoine.

La mission et le conseil ethnologique ont été créés en 1980<sup>234</sup> au sein de la Direction de l'architecture et du patrimoine, parce que le patrimoine immatériel relève de l'ethnologie dans la mesure où elle étend le champ des recherches liées au patrimoine maritime aux savoirs, savoir-faire, représentations, formes d'organisation sociale et juridique, mode de sociabilité

---

<sup>231</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf>

<sup>232</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf>

<sup>233</sup> JADE Mariannick, *Patrimoine immatériel : Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Ed. l'Harmattan, 2006, p.10.

<sup>234</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-ethnologique/Patrimoine-ethnologique>

etc.<sup>235</sup> Un site internet PortEthno<sup>236</sup> en est la vitrine et constitue un répertoire des recherches et ressources en ethnologie de la France, il donne des informations sur les actions et initiatives touchant le patrimoine matériel et immatériel auquel s'intéresse l'ethnologie.

Bien que le champ d'action de patrimoine maritime englobe ses aspects matériels et immatériels, nous l'avons vu c'est surtout sur l'aspect matériel que les efforts des pouvoirs publics se sont concentrés. Mais toute notion de patrimoine matériel implique celle de patrimoine immatériel à partir du moment où l'intervention de l'homme est constatée. En parallèle des actions diverses menées par l'Etat, à une échelle plus locale des passionnés prennent l'initiative de valoriser un patrimoine qu'ils estiment devoir sauver.

En 1981 à Douarnenez Bernard Cadoret fonde "Le Chasse-Marée", revue d'histoire et d'ethnologie maritime qui rencontre dès sa sortie un franc succès et va devenir le principal moteur de l'essor de la culture maritime en France. Dans l'éditorial du premier numéro son fondateur explique en quelques mots que la création de cette revue correspond à la nécessité de donner à la culture maritime un moyen d'expression :

*"une vraie culture maritime existe en France à l'état latent. (...) Il faut seulement lui donner des moyens d'expression."*<sup>237</sup>

La revue est installée dans un lieu très symbolique, un Abri du marin, construit en 1912 dont le rôle était d'offrir le gîte et le couvert aux pêcheurs en escale. Elle est diffusée dans les kiosques et par abonnement. Le premier numéro est tiré à 7000 exemplaires et à 15000 aujourd'hui.<sup>238</sup> L'originalité de la revue est qu'elle offre aux lecteurs la possibilité d'être eux-mêmes acteurs de la valorisation de la culture maritime, elle les invite en effet à collecter des éléments des héritages oubliés :

*"Cette stratégie participative procure le sentiment d'appartenir à une communauté."*<sup>239</sup>

Toujours en 1981 est créée par Jakez Kerhoas, l'association An Test dont le but de sauvegarder et d'entretenir des bateaux, un savoir-faire et des coutumes liées à la mer, offre selon les mots de son créateur :

---

<sup>235</sup> FREMAUX Céline, "Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral", *Rapport d'étude*, Mars et Juillet 2007, p.42.

<sup>236</sup> <http://www.culture.gouv.fr/mpe/portethno.htm>

<sup>237</sup> <http://www.chasse-maree.com/content/1,4-qui-sommes-nous>; CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.741.

<sup>238</sup> <http://www.chasse-maree.com/content/1,4-qui-sommes-nous>, CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *op.cit.* p.742.

<sup>239</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *op.cit.* p.742.

*"a des individus d'aujourd'hui des sensations que les hommes du passé ont pu éprouver à l'époque de la navigation à voile."<sup>240</sup>*

Ces passionnés sont à l'origine de l'essor que va connaître la culture maritime bretonne à un niveau qui dépasse largement le cadre de la Bretagne.

Il nous faut nuancer de suite l'idée de point de départ breton dans le regain d'intérêt pour la chose maritime. Si la revue bretonne *Le Chasse-Marée* est un large diffuseur de la culture maritime, l'association *Itsas Begia* est le moteur basque de la valorisation du patrimoine maritime de la côte basque qui n'a pas à rougir face son cousin breton, d'autant plus qu'à certains moments leurs parcours s'entremêlent. Néanmoins dans l'une comme l'autre de ces deux régions à l'identité maritime forte, un devoir de mémoire s'impose :

*"Le patrimoine maritime c'est aussi le combat quotidien pour porter des projets, pour présenter la pêche du Pays Basque à travers le monde. Itsas Begia joue ce rôle moteur indispensable, rôle militant souvent ingrat face à l'amnésie, l'indifférence, l'apathie."<sup>241</sup>*

A Ciboure en 1981 cinq personnes se réunissent pour fonder une association de maquettisme, il s'agit d'Antton Goicoechea, Fernand Doyenard, Francisco Uranga, Jean-Michel Sallaberry et Jo Garat. Ils partaient du principe qu'il était nécessaire d'agir pour préserver l'héritage maritime:

*"nécessité de faire quelque chose pour préserver le souvenir des ports de la Côte, de faire connaître la vie des marins d'antan, de leurs outils de travail et des techniques de pêche qu'ils avaient créées ou pratiquées."<sup>242</sup>*

L'association dont le nom *Itsas Begia*<sup>243</sup>, contraction de *Itsasoko begia*, signifie l'œil de la mer, œuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine et de la culture maritime basque au travers de différentes activités telle que le sauvetage ou la reconstitution d'embarcations, le modélisme naval.<sup>244</sup> Ses membres travaillent également sur le projet d'un conservatoire du patrimoine maritime basque. Au départ ses activités se sont portées sur la recherche documentaire, plans, vieilles cartes postales, photographies etc.<sup>245</sup> Ces travaux donnent lieu à une mini-exposition inaugurale dont l'objectif est de faire connaître

---

<sup>240</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.742.

<sup>241</sup> EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue *Altza Mutillak*, 2008, p.361.

<sup>242</sup> COMITE IZPEGI, *La politique du patrimoine en Pays basque: état des lieux et perspectives: colloque du 25 mai 1991 organisé par le Comité Izpegi*, Saint-Etienne de Baïgorry, Editions Izpegi, 1992, p.149.

<sup>243</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.72.

<sup>244</sup> <http://itsas.begia.pagesperso-orange.fr/assoitsasbegia.htm>

<sup>245</sup> COMITE IZPEGI, *op.cit.* p.150.

l'association. Aidés financièrement par les mairies de Ciboure et d'Urrugne ils continuent leur travail de recherche rendu difficile par le manque de documents conservés. En 1984, l'association propose une nouvelle exposition, cette fois plus conséquente, de maquettes, de photos anciennes, de documents et de différents objets de la vie quotidienne des pêcheurs. Le succès est au rendez-vous dépassant les espérances, les pêcheurs eux-mêmes s'y sont sentis valorisés. En 1985, l'association change de local pour un lieu plus grand, leur permettant de travailler dans de meilleures conditions, ceci grâce à un homme, M. Georges Olascuaga, Président du syndicat des marins de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure qui :

*"avait compris que pour pouvoir être mieux appréciés, les marins ont aussi besoin d'être mieux connus dans leur présent comme dans leur passé."*<sup>246</sup>

A partir de l'année 1986 l'association connaît une ampleur qui dépasse le simple cadre régional puisqu'elle va désormais régulièrement voguer jusqu'en terre bretonne. Cette année-là la revue le Chasse-Marée organise à Douarnenez un rassemblement de vieux gréements. L'association vient alors de terminer la construction d'un battela, l'Itsas Begia, qui permet de relancer la pratique de la navigation voile-aviron à bord d'embarcations traditionnelles<sup>247</sup> se rend à Douarnenez et y fait très bonne figure. L'expérience se renouvelle pour l'édition suivante en 1988. A Ciboure les travaux de l'association continuent, les projets avancent et les expositions se succèdent. En 1989, toujours à l'initiative de la revue bretonne un concours des bateaux traditionnels des Côtes de France est organisé et se tiendra à Brest en 1992. Les membres de l'association décident d'y participer en construisant une chaloupe, fleuron de la pêche basque jusqu'à l'aube du XXe siècle.<sup>248</sup> La chaloupe ainsi nommée Brokoa, reçoit le deuxième prix de sa catégorie et quatre mentions spéciales. En 2007 elle reçoit le label bateau d'intérêt patrimonial<sup>249</sup> et devient l'ambassadrice du patrimoine maritime basque dans les manifestations nautiques traditionnelles.

En 2008 c'est une consécration puisque le Pays Basque est l'invité d'honneur du rassemblement à Douarnenez.<sup>250</sup>

---

<sup>246</sup> COMITE IZPEGI, *La politique du patrimoine en Pays basque: état des lieux et perspectives: colloque du 25 mai 1991 organisé par le Comité Izpegi*, Saint-Etienne de Baïgorry, Editions Izpegi, 1992, p.152.

<sup>247</sup> <http://itsas.begia.pagesperso-orange.fr/assoitsasbegia.htm>; extrait entretien M. Epalza en juillet 2012 passage page 7 annexe 19 p.131-137.

<sup>248</sup> COMITE IZPEGI, *op.cit* p.156; EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altxa Mutillak, 2008, p.361.

<sup>249</sup> <http://www.fondation-patrimoine.org/fr/aquitaine-2/tous-les-projets-166/detail-chaloupe-brokoa-a-ciboure-2164>

<sup>250</sup> [www.eke.org/fr/institut-culturel-basque/biltegia/douarnenez-2008-euskal-herria-ohorezko-gomita](http://www.eke.org/fr/institut-culturel-basque/biltegia/douarnenez-2008-euskal-herria-ohorezko-gomita);  
<http://www.itsas-begia.com/categorie-10935201.html>

La délégation basque présente là-bas à travers différentes activités rencontre un public qui lui fait honneur :

*"avec un succès dépassant toutes les espérances. (...) Ce qui est intéressant à souligner c'est la présence de beaucoup de jeunes qui portent eux aussi l'amour de la mer et du Pays Basque. (...) L'ambiance, les chants, les musiques ont été très appréciées par des milliers de visiteurs. (...) Bref, un succès sur tous les plans."<sup>251</sup>*

En mars 2013 l'association toujours à son travail de valorisation présente son exposition annuelle, avec le concours des clubs de maquettistes d'Ascain et d'Anglet, les visiteurs peuvent y admirer 70 maquettes. Elle a été sollicitée pour faire partie d'un vaste projet de l'association Albaola de Pasajes qui se lance dans la reconstruction du baleinier San Juan qui devra prendre la mer en 2016 lorsque San Sébastien sera capitale européenne de la culture.<sup>252</sup>

D'autres associations sont présentes et dans la lignée d'Itsas Begia mettent en valeur le patrimoine maritime local. En 2006, Bernard Josie décide de recenser les bateaux en bois qui naviguent autour de la région (sur la Nivelle, à Socoa etc.), il en dénombre une cinquantaine et prend contact avec les différents propriétaires pour faire une photo de famille, c'est ainsi que l'histoire a commencé, en 2011 ils décident de fonder l'association Egurrezkoa<sup>253</sup> qui rassemble les propriétaires de bateaux en bois en vue de s'entraider pour la conservation, la restauration et la sauvegarde de leurs embarcations. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de membres plus quelques bienfaiteurs. Jusqu'en 2013 elle vivait par elle-même, puis elle a obtenu sa première subvention de la mairie de Saint-Jean-de-Luz. Ces passionnés n'hésitent pas à partager leur passion, leur connaissance avec le public qu'ils rencontrent lors des diverses manifestations dans lesquelles ils prennent part, notamment les fêtes de la mer.<sup>254</sup> Une autre association, Boga<sup>255</sup>, voit le jour en 2005 et a réalisé la construction d'une chaloupe baleinière.

Le patrimoine maritime basque ce sont aussi les bateaux, l'Airosa<sup>256</sup> classé monument historique, bateau professionnel encore en activité et le Patchiku<sup>257</sup> lui aussi classé. Le parcours du Patchiku est preuve que la mobilisation peut vaincre le destin. Racheté en piteux état en 2005, son nouveau propriétaire crée l'association pour la sauvegarde du Patchiku afin

---

<sup>251</sup> EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altza Mutillak, 2008, p.364-365;

<sup>252</sup> <http://www.itsas-begia.com/>

<sup>253</sup> <http://www.egurrezkoa.com/?q=blog>

<sup>254</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.* p.360.

<sup>255</sup> *ibid.*361; <http://www.net1901.org/association/BOGA,242672.html>

<sup>256</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.* p.258-259; extrait entretien M. Epalza juillet 2012 passage page 18 annexe 19 pages 131-137; photo disponible en annexe 11 page 116

<sup>257</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.*360; <http://www.patchiku.com/>; HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.73.

de récolter aide et moyens pour permettre de le restaurer. C'est le chantier naval Marin a Ciboure qui l'a vu naître en 1959 et dont la réputation n'est plus à faire<sup>258</sup>, qui a le soin de remettre à flot le navire. C'est chose faite en 2011 et depuis il poursuit sa vie maritime comme ambassadeur de la construction navale et du patrimoine maritime basque. L'Institut culturel basque a pris part à l'aventure en relayant les faits sur son site<sup>259</sup>, en faisant un reportage photo et en aidant un peu financièrement<sup>260</sup>. A travers sa reconstruction c'est tout l'art de la charpenterie navale, donc de techniques et de savoir-faire porté par des hommes qui perpétuent les gestes dans la pure tradition. Une nuance s'impose dans ce tableau loin d'être idyllique, en 1993 l'association Itsas Begia sauve de la destruction le thonier Marinela construit en 1955, un plan de financement est établi mais par manque de volonté des pouvoirs publics locaux<sup>261</sup> sa réhabilitation ne peut être menée à bien et en 2002 le bateau pourtant classé est détruit<sup>262</sup>. Les navires Airosa et Patchiku sont classés et en activité, pour le moment ils sont aux soins de leurs propriétaires respectifs et ne coûtent rien à la collectivité, que se passera-t-il lorsqu'ils cesseront leur activité?

Les défenseurs du patrimoine maritime basque sont nombreux mais il manque à ce tableau un lieu où toutes ces actions pourraient être regroupées, un musée du patrimoine maritime basque<sup>263</sup>. L'association Itsas Begia se bat a création d'un espace muséographique permettant la mise en valeur de l'histoire maritime du Pays Basque, en 1996 a créé avec les communes de la côte basque une association de préfiguration pour l'étude de faisabilité d'un conservatoire de la culture et du patrimoine maritime basque, en coordination avec la DRAC Aquitaine. L'association existe toujours mais une fois encore par manque d'investissement des pouvoirs publics l'étude n'a toujours pas été faite et le projet prend la poussière. Un pôle maritime devait être fait à la médiathèque mais là non plus le projet n'a pas abouti.<sup>264</sup>

L'Institut culturel basque basé à Ustaritz a réalisé en 2011 une magnifique exposition intitulée "Itsasturiak, les gens de la mer".<sup>265</sup> Depuis 2007 grâce à un financement tripartite de la région, du département et de l'état dans le cadre d'un contrat territorial spécifique, l'Institut

---

<sup>258</sup> EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altxa Mutillak, 2008, p.360.

<sup>259</sup> <http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/patrimoine-maritime/patchiku>

<sup>260</sup> Extrait de l'entretien avec Mme Lekumberri en mai 2013, passage page 22 annexe 20 pages 138-141.

<sup>261</sup> Extrait entretien Mme Lekumberri en mai 2013, passage page 12 annexe 20 page 138-141, propos confirmés par un interlocuteur de l'association Itsas Begia

<sup>262</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.* p.360; [http://www.sextan.com/archives/Peche/marinela\\_patchiku\\_airosa.htm](http://www.sextan.com/archives/Peche/marinela_patchiku_airosa.htm)

<sup>263</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.* "un vide inadmissible: l'absence d'un musée du patrimoine maritime basque" p.362.

<sup>264</sup> EPALZA Mikel, *op.cit.* p.363; extrait entretien M. Epalza juillet 2012 passage pages 10-11 "je me bats, je me bats pour qu'il y ai un musée de la pêche, et on arrive pas, les élus s'en foutent complètement" et page 12 "Ils voulaient faire une médiathèque (...) je sais pas où ça en est" annexe 19 pages 131-137

<sup>265</sup> [http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko\\_ondarea/eleketa\\_itsas\\_ondarea](http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko_ondarea/eleketa_itsas_ondarea);

[http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko\\_ondarea/eleketa\\_itsas\\_ondarea/erakusketa](http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko_ondarea/eleketa_itsas_ondarea/erakusketa)



a commencé un grand projet de collecte orale. L'idée est partie de l'Université publique de Navarre qui avait commencé un même projet en Haute Navarre. Donc dans un premier temps pour mettre à l'épreuve la démarche de collecte, l'Institut a choisi une entrée thématique



territoriale et s'est concentré sur le territoire de Saint Palais. En 2009 une exposition conclue l'expérience de façon satisfaisante. Suffisamment pour qu'à partir de 2010 l'Institut trouve une entrée thématique et se penche sur le thème de la pêche. Après avoir discuté avec les pêcheurs qui eux-mêmes avaient déjà travaillé sur le thème de la pêche<sup>266</sup>, M. Terexa Lekumberri se lance dans la collecte auprès de 26 témoins et recueille la mémoire de ces gens de mer aux parcours tout aussi divers que variés et si riches d'information. L'exposition a été inaugurée à Saint-Jean-de-Luz où elle est restée un mois, elle a ensuite

circulé, elle est allée à Biarritz à l'occasion du salon "Oceanovation", en 2011 aux archives de Bayonne, au centre d'éducation patrimoine d'Irissary, puis en 2013 elle est allée au Musée Naval de la Ria de Bilbao. L'Institut pense la mettre à Pasaia San Juan pour l'été avant qu'elle ne reparte pour Hendaye à partir du mois de septembre 2013.<sup>267</sup> Cette circulation de l'exposition permet de diffuser cette mémoire recueillie avec beaucoup de pudeur néanmoins l'Institut voudrai pouvoir l'exposer en permanence, et en particulier à Saint-Jean-de-Luz :

*"que revienne à César ce qui est à César, on a dans cette exposition enregistré des gens qui sont de là-bas, des marins pêcheurs qui sont de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, c'est un beau matériau quand même"*<sup>268</sup>

Du côté des Landes, Capbreton va inaugurer le 5 juillet 2013 le grand projet de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine.<sup>269</sup> Ce lieu sera un sanctuaire pour les contes et l'histoire de la cité maritime :

*"Capbreton a une histoire qu'il est important de transmettre aux générations futures."*<sup>270</sup>

<sup>266</sup> Extrait de l'entretien avec Mme Lekumberri en mai 2013, passage page 20 annexe20 pages138-141 "les pêcheurs eux-mêmes ont commencé à travailler sur le thème de la pêche"

<sup>267</sup> [http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko\\_ondarea/eleketa\\_itsas\\_ondarea/erakusketa](http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/ahozko_ondarea/eleketa_itsas_ondarea/erakusketa)

<sup>268</sup> Extrait de l'entretien avec Mme Lekumberri en mai 2013, passage page 11 annexe 20 pages 138-141.

<sup>269</sup> Pour de plus amples informations :

[http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php?id\\_page=166](http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php?id_page=166), relayé dans la presse :

<http://www.sudouest.fr/2012/09/26/entrez-dans-la-maison-de-l-oralite-et-du-patrimoine-831959-3327.php>;

<http://www.capbreton.fr/dans-la-ville-2>; vous pouvez aussi consulter le mémoire de master de Marine CANILLOS intitulé MOP. Création d'une Maison de l'Oralité et du Patrimoine. Capbreton 40, 2012, UPPA.

<sup>270</sup> Propos de M. Dufau ancien maire et actuellement député, source :

[http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php?id\\_page=166](http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php?id_page=166)

L'association Côte Sud Mémoire Vive dont nous le rappelons M. Lartigue est le président mène de nombreuses actions pour valoriser le patrimoine local. Elle fait régulièrement des conférences, des expositions et tiens une permanence régulière.

Le patrimoine maritime implique bien des efforts de la part de nombreuses personnes soucieuses de préserver cet héritage fondateur de l'identité des cités qu'il concerne. De même qu'une nouvelle volonté patrimoniale trouvait sa voie au début des années 1980, un nouveau type de diffusion du patrimoine maritime voit le jour dans ce que l'on nomme les fêtes du patrimoine maritime ou fêtes de la mer.

## **B Valorisation festive**

### **1 Fonctions de la fête**

Le sens originel de la fête ne se trouve pas dans le simple divertissement, elle se déroulait en relation avec les cycles saisonniers et les divinités que la population honorait pour rendre propice la chasse, la récolte, la pêche ou plus largement la prospérité de la société etc. La fête visait à entretenir le lien de soumission de l'homme à la nature et conjurer le sort par des rituels qui assurent la continuité de la vie d'une communauté.<sup>271</sup>

Derrière le terme général de fête se cachent une multitude de variations. Sous un même désir de "faire la fête" les motivations renvoient à autant de fonctions individuelles telle que s'évader, retrouver des proches, se libérer, s'amuser, s'enivrer etc. Mais à ces fonctions individuelles s'ajoutent des fonctions collectives essentielles pour la communauté. La fête favorise la cohésion et l'homogénéité sociale et culturelle, elle porte un caractère démocratique, le rassemblement de toute une ville constitue un moyen de dépasser les différences et de rapprocher les hommes pour assurer la cohésion sociale renforçant symboliquement le sentiment d'appartenance à un groupe :

*"Partout, les fêtes provoquent des rassemblements, elles unissent les groupes et des gens quotidiennement séparés ou éloignés par les obligations et le travail, l'espace, le temps."<sup>272</sup>*

---

<sup>271</sup> ELIADE Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969, p.66.

<sup>272</sup> VILLADARY Agnès, *Fête et vie quotidienne*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1968, p.13.

Elle contribue à l'élaboration de valeurs communes, fondées sur l'échange, le partage. D'un point de vue anthropologique:

*"elles renvoient à la représentation du rapport nature et culture, à la sacralisation et à la commémoration."*<sup>273</sup>

Elle a une fonction de conservation puisqu'elle renouvelle périodiquement et de manière cyclique les croyances du groupe permettant de relier le passé au présent et inscrire les membres de la communauté dans une histoire collective, elle est une réactualisation<sup>274</sup> des mythes d'une société :

*"Au-delà de la joie et de l'excitation qu'elle procure, la fête donne à revivre l'éphémère ressourcement à la grande scène du commencement."*<sup>275</sup>

Elle a une fonction transgressive parce qu'elle inverse le temps social pour un temps festif. Le temps de fête est une occasion de saisir les aspects d'une communauté dans son ensemble, en tant que fait social total, les divers domaines constituant de la société sont présents. La fête a toujours comporté un élément spectaculaire, elle est une mise en scène de la société dans son territoire :

*"Car l'évènement est d'abord spectacle et mise en scène."*<sup>276</sup>

Elle a une fonction régénératrice et purificatrice autorisant à la société et aux membres qui la composent de se libérer. La fête est vécue en relation avec la vie quotidienne qu'elle interrompt où qu'elle intègre :

*"La fête constitue donc un espace-temps interstitiel dans le système social."*<sup>277</sup>

Le temps de fête est un moment de rupture avec le quotidien. La fête se situe dans un temps hors du temps, elle abolit le rythme quotidien.<sup>278</sup> A la banalité du quotidien s'oppose un moment de relâchement où l'homme se laisse emporter par la fête et tout ce qu'elle propose. La vie régulière maintient l'ordre social, l'effervescence de la fête s'y oppose, elle peut bouleverser l'ordre social<sup>279</sup>. L'individu abandonne son activité journalière pour un temps de

---

<sup>273</sup> GARAT Isabelle, "La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale", *Annales de Géographie*, N° 643, p.271.

<sup>274</sup> ELIADE Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, p.71.

<sup>275</sup> DOUVILLE Olivier, "Fêtes et contextes anthropologiques", *L'Esprit du temps, Adolescence*, n°53, 2005/3, p.639.

<sup>276</sup> DUVIGNAUD Jean, *Le don du rien : essai d'anthropologie de la fête*, Paris, Téraèdre, 2007, p.209.

<sup>277</sup> PIETTE Albert, "L'intervalle festif. Hypothèses théoriques et problématique de recherche", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXXV, 1988, p334.

<sup>278</sup> VILLADARY Agnès, *Fête et vie quotidienne*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1968, p.26.

<sup>279</sup> DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001, p.33.

fête. La fête offre la possibilité d'être autre que soi-même ou à l'inverse d'être soi-même en décalage avec le comportement normatif du temps quotidien, mais l'un n'empêche pas l'autre.<sup>280</sup> C'est là le paradoxe de la fête qui à la fois facteur de cohésion sociale mais tout autant de rupture, par la transgression de la norme sociale qui résulte des effets même de la fête :

*"La fête est un excès permis"*<sup>281</sup>

Toutefois, si la fête propose la rupture, ce n'est que temporaire:

*"Rupture dans les temporalités ordinaires, le temps de la fête est spécifique et limité."*<sup>282</sup>

Pour garder son caractère exceptionnel et se distinguer de l'ordinaire, la fête doit être décidée, ouverte et fermée<sup>283</sup>, elle se déroule selon plusieurs temporalités fixées à l'avance par un programme établi :

*"En tant que rite, une fête a un début, une apogée et une fin. (...) Elle ne se déclenche pas n'importe comment, ni n'importe où et encore moins n'importe quand."*<sup>284</sup>

La fête porte une charge identitaire, la mise en fête de l'espace local implique une territorialisation de l'espace par les individus qui se définissent par les lieux qu'ils représentent. Dans ces temps de fêtes, chaque participant est amené à découvrir ou redécouvrir des lieux qu'il frôle au quotidien sans jamais s'y attarder. La fête provoque par conséquent un nouveau rapport à l'espace dans le quotidien des habitants.

L'accroissement incessant des événements festifs dans notre société moderne a transformé le sens des fêtes. Fêtes et loisirs se confondent du fait de l'évolution des mentalités. La notion de loisir implique elle aussi une rupture avec le temps, mais à la différence de la fête qui rompt avec le quotidien, le loisir lui peut s'organiser dans ce même quotidien. Pourtant dans le contexte actuel de nos sociétés, la distinction entre fête et loisir s'estompe.<sup>285</sup> D'une fête qui était hors de la temporalité quotidienne nous sommes passés à un quotidien potentiellement

---

<sup>280</sup> PIETTE Albert, "L'intervalle festif. Hypothèses théoriques et problématique de recherche", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXXV, 1988, p328.

<sup>281</sup> PIETTE Albert, *op.cit.* p332; DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001, p.10.

<sup>282</sup> FOURNIER Sébastien, *La fête au présent, mutation des fêtes au sein des loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.235.

<sup>283</sup> DI MEO Guy, " Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques", *Annales de Géographie*, n°622, 2005, p.241.

<sup>284</sup> DOUVILLE Olivier, "Fêtes et contextes anthropologiques", *L'Esprit du temps, Adolescence*, n°53, 2005/3, p.644.

<sup>285</sup> CROZAT Dominique-FOURNIER Sébastien, "De la fête aux loisirs, événement, marchandisation et invention des lieux", *Annales de Géographie*, n°643, 2005, p315.

festif. Les fêtes traditionnelles n'ont plus le même impact du fait d'une disparition des traditions, du folklore, mais leur réintégration dans un tourisme mis en scène est une réussite.<sup>286</sup>

Aujourd'hui le calendrier festif annuel est surchargé. Depuis les années 1980 et la politique de Jack Lang du tout culturel, tout est prétexte à faire une fête et le phénomène s'amplifie dans les années 1990 avec une grande période de création de festivals. Pour s'adapter à ces nouvelles modalités les fêtes doivent se repenser. Fêtes et festivals considérés comme évènements ont tendance à se confondre, par exemple la fête du Ttoro à Saint-Jean-de-Luz sur le site de l'office du tourisme est classée à la rubrique fête tandis que les fêtes de la mer sont dans la partie festival. Mais ils ne fonctionnent pas à la même échelle. Les fêtes intègrent des spectacles de rue ou musicaux, les cafés et restaurants bénéficient de l'afflux de spectateurs et sont souvent sponsor de l'évènement<sup>287</sup>. Les festivals permettent une ouverture sur le monde avec de nombreux invités étrangers comme c'est le cas par exemple à Brest, où chaque édition met à l'honneur 5 pays différents à chaque fois<sup>288</sup>. Les fêtes aujourd'hui s'inscrivent dans une géographie locale tandis que les festivals ont tendance à s'appuyer sur les éléments du patrimoine et à être centrés sur une production économique. Les enjeux des deux types de festivité se situent à des échelles différentes:

*"Le festival convoque fréquemment une région dans son ensemble, quand il ne s'installe pas à l'échelle nationale ou carrément internationale."<sup>289</sup>*

Les fêtes traditionnelles rassemblaient la communauté en un seul espace unifié par le rituel, les fêtes modernes s'inscrivent dans espace pluriel envahi par le nombre des diverses activités simultanées.<sup>290</sup> En même temps la fête assure la promotion du patrimoine local

*"Les fêtes locales facilitent l'exploitation d'une ressource patrimoniale. La fête assure la promotion du local."<sup>291</sup>*

La transformation de la société, l'extension du loisir causent une transformation des fêtes qui servaient à relier les gens isolés dans leur vie quotidienne, réglaient les relations entre les

---

<sup>286</sup> GARAT Isabelle, "La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale", *Annales de Géographie*, N° 643, p.271.

<sup>287</sup> C'est le cas des restaurants, cafés etc. à Capbreton qui sponsorisent l'édition du flyer du programme des fêtes de la mer

<sup>288</sup> Informations disponibles sur le site internet à l'adresse suivante: <http://www.fetes-maritimes-brest.fr/>

<sup>289</sup> DI MEO Guy, " Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques", *Annales de Géographie*, n°622, 2005, p.228.

<sup>290</sup> FOURNIER Sébastien, "De la fête aux loisirs, évènement, marchandisation et invention des lieux", *Annales de Géographie*, n°643, 2005, p315.

<sup>291</sup> CROZAT Dominique-FOURNIER Sébastien, "De la fête aux loisirs, évènement, marchandisation et invention des lieux", *Annales de Géographie*, n°643, 2005, p317.

individus et affermissaient leur rôles dans la société. La fête aujourd'hui existe mais est organisé, sécurisée et contrôlée. Les villes acceptent un désordre canalisé, les fêtes de rupture sont aujourd'hui des évènements programmés prêts à consommer.<sup>292</sup>

## 2 Fêtes du patrimoine maritime

La fête permet de mettre en avant ce qui caractérise la cité dans laquelle elle se déroule. Ainsi le patrimoine matériel : lieux, espaces, monuments etc. et le patrimoine immatériel : coutumes, traditions, population, etc. sont valorisés auprès des locaux et des spectateurs extérieurs.<sup>293</sup> Les fêtes maritimes traditionnelles, par opposition aux fêtes contemporaines, permettaient aux gens de mer d'affirmer leur appartenance à la société urbaine. A l'inverse de toute autre fête, ici ne s'opère pas d'inversion, de relâchement du comportement. Elles n'impliquent aucune forme de violence.<sup>294</sup>

La ville lors de la fête se donne à voir et exploite son capital patrimonial, elle le transmet par le biais d'activités, d'animations ou encore par l'œil. En effet généralement les organisateurs utilisent les lieux marquant de la ville pour offrir aux spectateurs un décor grandeur nature.<sup>295</sup> Aux grands pardons d'autrefois succèdent à partir des années 1980 les fêtes du patrimoine maritime. Pour les organisateurs il s'agit de maintenir vivantes les cultures maritimes historiques.

Dans le port de Pors-Beach en 1980, 1982 et 1984 s'organise un rassemblement de bateaux qui se fait à Douarnenez à partir de 1986<sup>296</sup> et dont Brest en 1992<sup>297</sup> prendra le relai tant l'ampleur de l'évènement dépasse les capacités du port cornouaillais. Le concours lancé en 1989 invitant chaque commune à présenter le bateau spécifique de travail du port de la commune entraîne la reconstruction d'une flotte considérable.

Cette nouvelle flotte est devenue l'objet roi des fêtes du patrimoine maritime, le symbole de l'identité maritime retrouvée de la cité<sup>298</sup>. Grâce à la couverture médiatique des manifestations

---

<sup>292</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.755.

<sup>293</sup> FOURNIER Sébastien, *La fête au présent, mutation des fêtes au sein des loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.381.

<sup>294</sup> DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001, p.108.

<sup>295</sup> FOURNIER Sébastien, *op.cit.* p.382.

<sup>296</sup> <http://www.tempsfete-dz.com/temps-fete/un-peu-dhistoire>

<sup>297</sup> <http://www.fetes-maritimes-brest.fr/fr/historique/>

<sup>298</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *op.cit.* p.743.

le retentissement s'étend au niveau national et consacre l'essor de la culture maritime en France, tant d'un point de vue matériel qu'immatériel. En effet à travers la consécration de la flotte ancienne ce sont les métiers et savoirs faire qui sont valorisés, à travers la fête ce sont les chants et autres traditions qui sont mises en avant. Ces évènements ont fait des émules et tout le long du littoral breton des fêtes nouvelles se sont organisées, mais toutes ne s'articulent pas autour du bateau.<sup>299</sup> Les fêtes du patrimoine maritime bretonnes font l'objet d'une médiatisation sans précédent, la télévision retransmet chaque édition, une presse internationale est présente, le public lui aussi relai l'évènement, encore plus aujourd'hui avec l'avènement des réseaux sociaux.<sup>300</sup>

Les fêtes du patrimoine qu'elle que soit leur envergure rassemblent périodiquement, en un temps et un espace bien précis des catégories de populations différentes, de tous âges, de tous lieux contribuent à créer un lien social et culturel autour de l'objet patrimonial. C'est une population unie derrière sa flotte qui revendique son identité maritime.

Pour la zone géographique sur laquelle nous avons centré notre terrain d'enquête, ainsi que nous l'avons signalé en introduction, rien n'a été écrit. Nous serions donc bien mal avisée de plaquer les informations recueillies sur notre région ou de l'y inclure. Les fêtes maritimes ici ne sont pas nommées ainsi, elle sont les fêtes de la mer.

---

<sup>299</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.747.

<sup>300</sup> *ibid.*746.

## **Chapitre III**

### **Les fêtes de la mer**



## A Capbreton

Nous n'allons pas nous lancer dans un historique complet de la ville là n'est pas notre propos, néanmoins nous tenions à présenter en quelques mots la cité de Capbreton.

C'est dans la deuxième moitié du XIIe siècle que le nom apparaît pour la première fois dans les archives de Bayonne<sup>301</sup> car, depuis le Moyen-âge, l'histoire des deux villes est intimement liée autour de la maîtrise de l'Adour et la navigation, tant fluviale que maritime. La toponymie reste incertaine, de Cap Bertou à Caberton ou encore Cap-Brutus sous la Révolution française, Cap Breton apparaît sur des cartes des XVIIe et XVIIIe siècles<sup>302</sup>.

Haut lieu de la chasse à la baleine jusqu'au début du XVIe siècle, ses pêcheurs ont été d'émérites et hardis harponneurs n'hésitant pas à suivre les cétacés dans des mers jusque-là inconnues:

*"Les marins de Biarritz et de Capbreton rêvent de la même route, (...) ils rêvent de suivre le grand cétacé, la route des festins."*<sup>303</sup>

A son apogée, au XVe siècle, Capbreton comptait "8000 âmes"<sup>304</sup>. La ville était peuplée de marins, de négociants et d'armateurs tirant prospérité et richesse des pêches lointaines et surtout du commerce florissant vers l'Espagne, le Portugal, les Flandres ou la Hollande de ses réputés et capiteux vins de sable et des produits de la forêt environnante. Son importance à l'époque est telle que Charles VII (1403-1461) a dit:

*"Si je n'ai Capbreton et Calais, autant vaut-il pour moi n'avoir aucun port sur les mers"*<sup>305</sup>

Mais en 1578, après de gigantesques travaux, l'ingénieur Louis de Foix (1530-1602) détourne l'Adour:

*"Louis de Foix (...), réussit, malgré la maladresse et la barbarie de ses procédés, à dévier l'Adour de son cours naturel pour placer son embouchure au point où elle se trouve aujourd'hui."*<sup>306</sup>,

---

<sup>301</sup> BOYRIE-FENIE Bénédicte - FENIE Jean-Jacques, *Dictionnaire des Landes*, Luçon, Ed. Sud Ouest, 2009, p.83.

<sup>302</sup> *ibid.*82.

<sup>303</sup> MANCIET Bernard, *Le Golfe de Gascogne*, Paris, Arthaud, 1987, p.110.

<sup>304</sup> COUTURE Léonce, "Etude sur la création d'un port à Capbreton" par M. l'abbé Edouard Puyol, *Revue de Gascogne: Bulletin bimestriel de la société historique de Gascogne*, Volume 3, 1862, p.459.

<sup>305</sup> Nous avons appris cette information lors de notre entretien avec M. Lartigue dont l'extrait est visible en annexe 16 pages 121-122 et trouvé confirmation sur: <http://www.wikiocéan.org/2012/07/le-gouf-lincroyable-canyon-du-golfe-de-gascogne/>

<sup>306</sup> COUTURE Léonce, *op.cit.* p.459.

ce dont les habitants ne se sont jamais vraiment remis, ce que confirme avec humour M. Dufau maire de Capbreton lors du discours d'inauguration des fêtes de la mer 2012:

*"nous n'avons jamais pardonné l'homme qui vola le fleuve"<sup>307</sup>,*

et qui a causé la chute progressive mais irrémédiable de Capbreton:

*"La déchéance de Capbreton se consumma rapidement."<sup>308</sup>*

Il faut attendre l'empereur Napoléon III (1808-1873) pour que se décident les travaux qui redonnent vie à l'ancien port qui connaîtra, entre autres, un regain d'activité dans la première moitié du XXe siècle avec une importante flottille sardinière et la construction d'une sardinerie qui malheureusement fermera en 1954.

C'est surtout avec la mode des bains de mer à la fin du XIXe siècle que Capbreton renaît de ses cendres. La création du port de plaisance dans les années 1970, suivie de l'avènement de l'aire du surf et de la glisse, achèvent de transformer la vieille cité, peuplée à ses origines de marins et de vigneron, en une station balnéaire à la mode et dynamique.

L'expression " Capbreton, la ville aux cent capitaines " résume le riche passé maritime de la cité et aujourd'hui "cité aux milles anneaux" exprime son présent florissant grâce à son port de plaisance:

*"Pourtant après quelques années voire siècles de difficultés pas à pas on a reconstitué un port, qui est devenu un port de plaisance qui compte presque mille bateaux, mille anneaux"<sup>309</sup>,*

pour lequel il y a une liste d'attente:

*"le port maintenant est complet, y'a même une liste d'attente (...) une liste d'attente de trois ans"<sup>310</sup>*

et qui se manifeste également par la présence d'une flotte de pêche non négligeable de presque vingt bateaux:

*"nous avons tenu à ce qu'il y ai pour maintenir la tradition dix-neuf bateaux de pêche artisanale"<sup>311</sup>*

---

<sup>307</sup> Extrait page 2 du discours d'inauguration des fêtes de la mer édition 2012, annexe 2 pages 105-107.

<sup>308</sup> COUTURE Léonce, "Etude sur la création d'un port à Capbreton" par M. l'abbé Edouard Puyol, *Revue de Gascogne: Bulletin bimestriel de la société historique de Gascogne*, Volume 3, 1862, p.459.

<sup>309</sup> Propos tenus par M. Dufau lors de l'inauguration des fêtes de la mer en juin 2012, page 2 du discours annexe 2 pages 105-107

<sup>310</sup> Propos extraits de l'entretien avec M. Lartigue en juillet 2012, passage page 6 annexe 16 pages 121-122.

<sup>311</sup> Propos tenus par M. Dufau lors de l'inauguration des fêtes de la mer en juin 2012, page 2 du discours annexe 2 pages 105-107.

La cité a conservé quelques traces de sa splendeur passée comme l'église Saint-Nicolas construite en 1539, reconstruite en 1824 après avoir été frappée par la foudre où reste de l'ancienne église une porte gothique et une piéta<sup>312</sup> du XVe siècle. Sa haute tour servait de tour de guet et d'amer pour les navires<sup>313</sup>. Dans le porche, où l'on devine encore la vieille porte dite "des cagots" se trouvent les plaques de marbre où sont gravés les noms des péris en mer face à une statue de saint Nicolas<sup>314</sup>, saint patron des pêcheurs. L'estacade que la cité doit à Napoléon III est elle aussi emblématique de la cité, une plaque commémorative est placée non loin de l'entrée<sup>315</sup>.

D'un point de vue culturel maritime la ville tient à valoriser et diffuser son statut de cité maritime. Et outre la fête du Chipiron et du Merlu qui sont des fêtes récentes, la tradition de la fête de la torelle et de la fête de la mer s'inscrivent dans une tradition maritime lointaine. La première fait référence aux invasions normandes:

*"c'est une tradition capbretonnaise ça, soit disant c'est pour faire peur aux Vikings"*<sup>316</sup>,

la seconde pour ce que l'on a pu obtenir comme information remonte de mémoire d'homme jusqu'aux années 1950. Les fêtes de la mer à Capbreton sont la marque qui unit la cité à l'océan:

*"ces fêtes de la mer c'est euh une occasion de prendre conscience du lien qu'il y a entre notre ville et l'océan, que tout notre passé est tourné vers l'océan"*<sup>317</sup>

et sont dédiées aux marins:

*"Ah oui, oui, oui, c'est toujours la raison primordiale de, de ces fêtes, c'est d'abord la fête des marins"*<sup>318</sup>

## 1 Organisation de la fête

Nous ne pouvons pas faire de l'édition des fêtes de la mer 2012 une généralité. D'une part parce qu'il y a eu un changement de présidence du Comité des fêtes et c'était donc le galop d'essai de M. Jean-Yves Sorin. Ensuite si l'on se réfère aux différents programmes des

---

<sup>312</sup> Photo visible en annexe 5 page110.

<sup>313</sup> Photo visible en annexe 4 page109

<sup>314</sup> Photo visible en annexe 5page110.

<sup>315</sup> Photo visible en annexe 4 page109.

<sup>316</sup> Propos tenus par M. Sorin lors de notre entretien en juillet 2012, passage page 9 annexe 17 pages 123-126.

<sup>317</sup> Extrait page 1 du discours d'inauguration des fêtes de la mer édition 2012, annexe 2 page 105-107.

<sup>318</sup> Extrait de l'entretien avec M. Lartigue en juillet 2012, passage page 10 annexe 16 pages 121-122.

éditions précédentes<sup>319</sup>, certaines animations ne font plus partie du programme comme par exemple les défilés de chars, le repas préparé d'ordinaire par l'Association du Handball de Capbreton:

*"ils ont pas voulu le faire cette année"*<sup>320</sup>

Les fêtes de la mer se déroulent le temps d'un weekend au début du mois de juin. Ce moment est choisi parce que généralement le beau temps est au rendez-vous et c'est aux yeux de M. Sorin, une bonne façon de démarrer la saison estivale. Les fêtes de la mer à Capbreton ne s'adresse pas qu'aux locaux mais visent un public large avec les premiers touristes, c'est une manière de faire découvrir la cité et ce qui la caractérise à ceux qui ne la connaissent pas.

Plusieurs organismes interviennent dans l'organisation de l'évènement. Nous avons lors de notre entretien avec M. Sorin détaillé les étapes de la préparation. Pour mener à bien le projet, le Comité des fêtes travaille en collaboration avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple<sup>321</sup> (SIVOM) :

*"c'est un fond de travail une grande partie de l'année avec le SIVOM, puisque c'est lui qui gère le port"*<sup>322</sup>

Une fois la date fixée début juin en fonction de certains impératifs tels que les marées, la disponibilité des divers protagonistes officiels, des réunions ont lieu afin de s'accorder sur le programme des animations. Y participent la Société Nationale de Sauvetage en Mer<sup>323</sup> (SNSM), les pompiers pour ce qui concerne la sécurité, les services techniques de la Mairie, l'Union nautique<sup>324</sup> pour les marins de plaisance, les représentants des marins pêcheurs, des restaurateurs, des associations etc. Les différents acteurs locaux se concertent à partir du mois de janvier<sup>325</sup>:

*"on a des réunions de préparation, de préparation avec le SIVOM, les commerçants, et toutes les associations de pêcheurs, de plaisanciers à Capbreton"*<sup>326</sup>  
*"Pour tout ce qui est fêtes de la mer on fait des réunions préparatoires"*<sup>327</sup>

Le Comité des fêtes gère tout l'aspect festif:

---

<sup>319</sup> Programmes des éditions précédentes qui remontent jusqu'à juin 2008 disponibles sur le site du Comité des fêtes à l'adresse suivante: <http://www.comitedesfetes-capbreton.fr/informations.html>

<sup>320</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Sorin, passage page 6 annexe 17 pages 123-126.

<sup>321</sup> <http://www.capbreton.fr/sivom>

<sup>322</sup> Extrait de l'entretien réalisé le 13 juillet 2012 avec M. Sorin, page 5 annexe 17 pages 123-126.

<sup>323</sup> <http://www.snsn.org/>

<sup>324</sup> <http://www.unpccapbreton.com/>

<sup>325</sup> Annexe 17 pages 123-126, passage page 34

<sup>326</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Sorin, passage page 5 annexe 17 pages 123-126.

<sup>327</sup> Extrait de l'entretien réalisé avec M. Lafargue en août 2012, page 35 annexe 18 pages 127-130.

*"après le Comité des fêtes lui il gère surtout ce qui est festif, festivité autour quoi spectacle"<sup>328</sup>*

tandis que le SIVOM gère la partie maritime à savoir entre autres choses la préparation de la sortie des bateaux en mer pour le jet de la gerbe en fonction de l'horaire des marées:

*"après tout ce qui est sortie en mer tout ce qui est, tout ça c'est le SIVOM qui le gère directement"<sup>329</sup>*

Le centre de sécurité des bateaux envoie un courrier aux capitaines de bateaux pour leur signifier le nombre de personnes qu'ils sont autorisés à faire monter à bord en plus de leur équipage et le SIVOM prépare les invitations que les pêcheurs distribuent en principe à leurs clients:

*"le SIVOM nous aide beaucoup c'est eux qui nous font les invitations"<sup>330</sup>*

Depuis quelques années, les consignes de sécurité pour monter à bord des bateaux lorsqu'on ne fait pas partie de l'équipage sont draconiennes. Il est interdit de prendre à son bord un quelconque passager sans en avoir au préalable fait la demande et reçu bien entendu l'autorisation. M. Patrick Lafargue<sup>331</sup>, lors de notre entretien nous a expliqué les raisons de ces nouvelles normes qui contraignent les capitaines de bateaux.

Comme nous l'a confirmé M. Sorin le budget du Comité des fêtes est un budget général alloué par la Mairie<sup>332</sup>, il doit le répartir entre toutes les festivités proposées par la ville tout au long de l'année ce qui rend l'exercice de préparation des fêtes de la mer délicat, la qualité des animations doit être assurée pour satisfaire le plus grand nombre tout doit rentrer dans le budget, toutes les animations sont au frais du Comité des fêtes:

*"C'est le comité des fêtes qui paye tout ce qui est manifestations"*

Le flyer distribué détaillant le programme est lui édité grâce à la participation des sponsors (restaurants, etc.) qui y figurent.

Pour le choix de l'affiche de l'édition 2012 des fêtes, le Comité des fêtes a introduit une nouveauté en mettant au point un concours avec l'association capbretonnaise Le Cercle des Arts. Parmi plusieurs affiches proposées le Comité des fêtes a dû choisir la gagnante, M. Sorin nous a confié que le choix n'a pas été facile:

---

<sup>328</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Sorin, passage page 6 annexe 17 pages 123-126.

<sup>329</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Sorin, passage page 5 annexe 17 pages 123-126.

<sup>330</sup> Extrait de l'entretien réalisé avec M. Lafargue en août 2012, passage page 35-36 annexe 18 pages 127-130.

<sup>331</sup> Passage page 35-37 annexe page

<sup>332</sup> "C'est un budget alloué par la mairie" passage page 8 annexe 17 pages 123-126.

*"on a dû batailler (...) c'était pas évident"<sup>333</sup>*

Nous pensions que les associations demandaient elles-mêmes à participer pouvant trouver par ce biais une fenêtre sur le public, mais il n'en est rien, M. Sorin nous a expliqué que c'est le Comité des fêtes qui les contacte pour les inclure dans les animations programmées:

*"je peux vous dire que les associations on les contacte"<sup>334</sup>*

Le quai, le port et le front de mer où les animations sont concentrées vivent pendant deux jours aux rythmes de la fête qui se découpe en deux temps, une partie festive et une partie sacrée qui selon nous constitue le moment où la fête prend tout son sens.

## 2 Temporalité festives

La seule inconnue capable de réduire à néant le travail et les efforts fournis par les organisateurs et totalement gâcher la fête est bien entendu la météo. Cela peut paraître anodin mais lorsqu'il s'agit d'activités en plein air et qui plus est sur la côte où le temps peut tourner en un instant, la question de la météo est évidemment primordiale. En ce weekend des 1 et 2 juin 2012 la météo était dans toutes les bouches, il était en effet prévu un temps exécrable, on parlait même d'un avis de tempête pour le dimanche. Le vendredi 31 mai 2012 lorsque nous sommes arrivées sur place le temps était beau, mais il s'est gâté au fur et à mesure de la journée de samedi, les commerçants se désolaient du temps et par conséquent du peu de personnes présentes.

L'inauguration officielle des fêtes a lieu le samedi en fin d'après-midi mais le programme des animations commence dès le samedi matin.



Le long du quai toute la journée ont lieu les "Puces de Mer", plusieurs stands proposent divers articles liés au milieu marin allant de matériel de pêche à des livres en passant par des objets de décoration. Les gens passent, discutent. Les propriétaires de stands sont très disponibles, ainsi l'un prend son temps pour expliquer quels hameçons choisir en fonction

<sup>333</sup> Passage page 34 annexe 17 pages 123-126.

<sup>334</sup> Passage page 7 annexe 17 pages 123-126.

de tel type de pêche et tel type de canne etc., un autre détaille les divers écussons de marine etc., c'est une promenade très agréable au cours de laquelle on peut apprendre beaucoup de choses et rencontrer des personnes étonnantes.

Dans le même temps le port s'anime en musique avec une sono installée. Les gens peuvent se promener, faire leur marché au poisson, flâner le long des stands proposés le tout en musique, l'ambiance est à la fête.

Des voitures anciennes arrivent en longeant le quai et vont se disposer le long du front de mer, elles restent là exposées pour le plus grand plaisir des amateurs de voitures de collection.



L'animation est au programme à chaque édition des fêtes de la mer et permet la rencontre de passionnés de voitures, chacune à une histoire que les propriétaires sont ravis de raconter à qui s'y intéresse.

Un chapiteau sous lequel se déroule la messe du dimanche et qui sert également de lieu de repli en cas de mauvais temps est installé sur la

place Lou Chaque Dit, en face du port et abrite une exposition de maquettes de bateaux réalisés par le capbretonnais Fernand Dulaurent que l'on aperçoit sur la photo de droite.



Les magnifiques maquettes représentent une part miniature du patrimoine maritime capbretonnais, l'exposition est présente à chaque éditions des fêtes de la mer. Lui aussi est très disponible, il répond à toutes les questions que l'on peut se poser et laisse un classeur rempli d'informations à la disposition des visiteurs.

Le samedi soir avait lieu un spectacle de variété et un bal mais la pluie qui a fait son apparition en fin d'après-midi a refroidit les velléités de sortie des gens et finalement peu de



personnes ont assisté au spectacle qui s'est déroulé à l'abri sous le chapiteau. Une animation dansante est un moment fort de la fête quelle qu'elle soit, c'est un moment de convivialité où petits et grands se retrouvent le temps d'une danse. La pluie ce soir là a gâché le plaisir d'être ensemble, les restaurateurs eux ont du se frotter les mains!

Fort heureusement le vent a nettoyé le ciel des nuages pour laisser place le dimanche après-midi à un soleil radieux. La fête bat son plein, devant la Maison du port les chorales donnent



le ton en proposant des chants marins en attendant le moment du départ des bateaux pour la sortie en mer. Dans le même temps des promenades en poney au départ de la place Lou Chaque Dit jusqu'au front de mer font le bonheur des plus petits, sous le chapiteau aux côtés des maquettes sont proposés des jeux géants, un atelier de maquillage avec un clown,

les enfants s'amuse et s'ils ne saisissent pas le sens profond de la fête qui se déroule, ils trouvent largement leur compte dans les nombreuses activités qui leur sont proposées.

La musique raisonne aux quatre coins du port, outre la chorale dont nous venons de parler bandes et autres groupes de rock s'en donnent à cœur joie pour le plus grand plaisir des spectateurs. Au moment où les bateaux se préparent pour la sortie en mer, les groupes musicaux et folklorique entament une parade le long du quai jusqu'au boulodrome. où ils présentent un spectacle folklorique avec des danses traditionnelles, sur pieds et sur échasses. Beaucoup de monde se presse pour assister au spectacle, le seul problème est qu'il a lieu au même moment que la sortie des bateaux en mer, nous n'avons donc pas pu assister à l'ensemble de la représentation.





### 3 Temporalité sacrée

Les deux moments clé de la temporalité sacrée de cette deuxième journée des fêtes de la mer sont la messe qui se déroule dans la matinée, puis l'après-midi la sortie des bateaux en mer.

Nous n'avions jamais assisté à une messe des fêtes de la mer et en ce jour de juin 2012 nous



avons été très surprise par le sermon prononcé par l'évêque qui officiait. Que l'on soit croyant pratiquant ou rien de tout cela, la messe des fêtes de la mer revêt un caractère tout à fait particulier. Le sentiment de sacré est très prégnant, en raison du décor particulier. Le chapiteau est décoré d'éléments constitutifs du monde marin, des filets de pêche, des poissons, une maquette de bateau posée sur l'autel et

disposée tel un cercueil lors de funérailles au pied de l'autel la gerbe de fleur<sup>335</sup> en l'honneur des marins péris en mer termine de sacraliser le lieu. Tout le long du sermon, l'évêque relie le monde maritime à celui de la doctrine chrétienne et souligne les liens qui unissent les hommes au monde maritime et au monde des morts :

*"Frères et sœurs cette fête de la Sainte trinité nous rassemble nombreux pour célébrer ces liens qui existent entre nous, mais aussi ces liens qui existent avec nos morts disparus en mer et qu'on va honorer aussi cet après-midi."*

Il évoque l'importance du salut de l'âme, notion très particulière dans le monde maritime puisque la mort en mer, privé de sépulture terrestre dans les cas où les marins ne sont pas retrouvés, sans avoir reçu les sacrements d'un homme d'église ne permet pas le salut de l'âme du défunt:

*"qui donc est Dieu qui sauve l'homme ? Et nous savons bien ce que ça veut dire en milieu maritime que d'être sauvé."*

Il fait référence à la Création et aux contradictions que lui opposent les sciences, et invite à se questionner sur la place de Dieu face aux réalités des gens de mer :

*" Est-ce qu'il a encore une place lorsque la science semble expliquer la Création et qu'il n'y a plus besoin du Père créateur. Est-ce que Dieu à une place lorsque la conscience ou la liberté humaine suffisent pour construire le monde et qu'il y*

<sup>335</sup> Photo annexe 7 page 112.

*a pas tellement besoin de la parole de Dieu. Est-ce qu'il a une place lorsque le mal, la souffrance, la dureté d'un métier comme celui de marin semble contredire cette puissance de bonté de Dieu ?"*

Le sermon dans l'ensemble est axé sur le choix de l'homme de vivre en homme libre parce que le chrétien est un homme libre à la manière de Jésus ou de vivre en esclave d'une société de consommation où l'individualisme est de mise. L'analogie entre l'image de l'homme libre et celle du marin lui aussi homme libre est peut-être tirée par les cheveux mais elle nous a paru évidente sur le moment.

Vient ensuite un moment d'une rare intensité, point d'orgue de la cérémonie, quand l'évêque propose une prière sous forme de prière litanique avec les noms des bateaux de pêche de Capbreton qui sillonnent les mers, les confiant à la grâce de Dieu, une femme derrière le pupitre prononce alors ces paroles :

*"Seigneur, nous te confions les équipages des bateaux de pêche : Le Toune, Jean B, Le Vériste, Chipiron, Ahaldena, Koke."*

*"Seigneur, nous te confions les équipages des bateaux : Arc en ciel, Gavroche, Joker, Le Mutant, Le Petit Prince, Crésus."*

*"Seigneur, nous te confions les équipages des bateaux : Sirius, Le Dré, Styweel, Accalmie, P'Tit Loup, P'Tit Tom et Mustang."*

Il nous semble intéressant de relever ici que ce soit une femme qui vienne à ce moment là prononcer ces paroles.

L'évêque reprend la parole en évoquant la gerbe de fleur qu'il bénit :

*"Dieu vient depuis toujours et qui règne sur ta création, gloire à toi pour la terre et pour la mer, l'immensité des océans, la profondeur des mers, le fracas des flots qui magnifient ta grandeur. Le foisonnement de la vie dans les eaux exalte ta puissance créatrice et ta providence pour les hommes. Accorde à ceux qui vivent de la mer un temps favorable, une pêche fructueuse et un retour saint et sauf à bon port. Accorde à ceux qui sont morts en mer le repos et la joie d'arriver à bon port. Et que tous ceux qui naviguent sachent reconnaître en toi l'auteur de ces merveilles et te bénissent à jamais car tu es le fils de notre Seigneur."*

L'émotion qui règne est palpable, la chorale entonne en suivant le chant des marins de Capbreton<sup>336</sup> élevant l'émotion à un degré supérieur encore. La messe se termine, la gerbe est déposée sur le bateau de pêche le Crésus, en attendant la cérémonie du lancer de la gerbe à la mer l'après-midi.

---

<sup>336</sup> Texte en annexe 8 page 113.

L'autre grand moment sacré des fêtes de la mer, si ce n'est le grand moment, est la sortie en mer des bateaux pour procéder au lancer de la gerbe en l'honneur des marins péris en mer. Nous avons vu qu'en Bretagne l'objet-roi des fêtes est le bateau, ici ce sont les marins pêcheurs, leur métier, leur histoire. En effet, tout au long du weekend, du discours d'inauguration à la sortie en mer c'est autour d'eux que l'attention est portée. La municipalité est fière de sa flotte de pêche, de la bonne marche de son port de plaisance et de son patrimoine bâti qu'elle n'hésite pas à mettre en avant.

Nous avons vu que la fête a une fonction transgressive parce qu'elle inverse l'ordre social



pour un temps festif. Inversion qui légitime l'intégration de revendications, de critiques, de colère et nous en avons eu preuve par l'exemple. En effet sur la photo vous pouvez voir sur l'avant gauche du navire une banderole. Dessus est inscrit : "Toujours solidaires avec l'un des leurs, La profession reste mobilisée."

En principe les bateaux prennent des passagers à bord lors de la sortie :

*"Donc, ce qui intéresse d'abord les gens, c'est que chaque bateau lors des fêtes de la mer distribue à ses clients des invitations, ce qui est logique, parce que chaque étal, chaque propriétaire de bateau, chaque patron de pêche a sa clientèle(...)et ça c'est une bonne façon de remercier leur client que de leur donner une invitation pour le jour de la fête de la mer, pour monter sur le bateau, parce qu'il est certain que tout le monde peut pas y accéder(...)Et c'est pour souligner ce caractère disons de remerciement, des patrons de pêche aux gens qui toute l'année les font vivre"<sup>337</sup>*

Cette fois-ci il n'en fut rien, les marins avaient disposé à divers endroits du port une affiche<sup>338</sup> qui stipulait qu'ils ne prendraient pas de passagers à bord pour la sortie, et les raisons de cette décision. Les marins pêcheurs en colère soutenaient par cette action l'un des leur qui rencontre des difficultés d'ordre judiciaire<sup>339</sup>. A ce moment le patron pêcheur avait fait appel du

<sup>337</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Lartigue, passage page1 annexe 16 pages 121-122.

<sup>338</sup> Annexe 6 page 111.

<sup>339</sup> Articles relatant le problème aux adresses suivantes :

<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2012/01/18/condamne-pour-l-abordage-d-un-plaisancier,223814.php>;

<http://www.sudouest.fr/2012/05/03/l-abordage-du-zodiac-en-appel-704173-4294.php>;

<http://www.sudouest.fr/2012/09/06/plaisancier-harponne-a-capbreton-40-peine-alourdie-pour-le-pecheur-813329-3327.php>

jugement et le délibéré devait être rendu en septembre, malheureusement sa peine a été alourdie. Donc pour protester contre l'injustice qui accablait un collègue, les marins pêcheurs ont privé les gens de la promenade en mer. Nous étions sur place et parmi les gens présents avec qui nous avons essayé de discuter du sujet certains ne trouvaient pas cela normal tandis que d'autres soutenaient le patron de pêche. Nous en avons également discuté avec M. Lartigue et M. Sorin et tous deux, même s'ils comprennent l'intention ont déploré la situation :

*"J'ai quand même été un peu partagé, parce que vu ce que je viens de vous dire là, ce que je vous ai expliqué, par rapport à leur client, j'ai été un peu, qu'ils les prennent en otage, c'est euh, pff dans chaque situation identique, y'a toujours des gens pris en otage, mais là, je trouve que c'était dommage"<sup>340</sup>*

*"ça m'a gêné un petit peu de voir la façon de, de prendre les choses parce qu'ils mettent un petit peu en situation d'otage (...)Le jour des fêtes ça gâchait la tradition, ça mettait les gens un petit peu en porte-à-faux"<sup>341</sup>*

Malgré cet incident l'essentiel a été respecté à savoir la sortie en mer pour le jeter de la gerbe en l'honneur des marins péris en mer comme le confirment respectivement M. Lartigue et M. Sorin :

*"mais là ils ont assuré l'essentiel, c'est-à-dire honorer les marins disparus"*

*"bon ils ont joué le jeu, ils ont fait la sortie officielle, au moins ils ont respecté la tradition, après le reste de promenade, ils ont pas voulu promener les gens, bon c'est une façon bon de faire comprendre leur mécontentement, du moment qu'ils sont sortis officiellement c'était très très bien (...)En plus ça a permis, ça leur a permis de s'exprimer, cette fête ça leur a permis de s'exprimer sur ce, sur ce point"*

La solidarité on l'a vu est une valeur importante voire cruciale chez les gens de mer et cet épisode en a montré l'étendue. La fête a servi de support à une colère que les marins pêcheurs voulaient exprimer, montrant ainsi leur identité forte de groupe solidaire et aussi la place importante qu'ils occupent au sein de la communauté.

La sortie en mer se déroule dans un ordre bien précis<sup>342</sup>, d'abord la bateau de la gendarmerie nationale en tête du cortège, suivi par les jets skis, viennent ensuite les bateaux de pêche avec en tête le Crésus qui transporte les officiels et la gerbe de fleur, le navire de la SNSM suivi par les navires de plaisance qui ferment le défilé. Au moment du jet de la gerbe est entonné le chant des marins de Capbreton, faisant de cet instant un grand moment d'émotion ainsi que nous l'a confié M. Sorin.

---

<sup>340</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Lartigue, passage page1 annexe 16 pages 121-122.

<sup>341</sup> Extrait de l'entretien réalisé en juillet 2012 avec M. Sorin, passage page 2 annexe 17 pages 123-126.

<sup>342</sup> Photos de la sortie annexe 9 page 144.

Malgré leur souci les marins pêcheurs ont honoré leur camarade mais ils n'étaient pas beaucoup, les marins de plaisance non plus du reste mais M. Sorin nous a assuré que lorsque les conditions sont réunies ils sont beaucoup nombreux à sortir en mer. En annexe vous pouvez voir quelques photos prêtées par M. Lartigue qui donnent une idée de ce qu'étaient les fêtes de la mer à Capbreton en 1958. Les bateaux sont chargés de très nombreuses personnes ce qui est impossible aujourd'hui compte tenu des conditions strictes de sécurité imposées aux capitaines des bateaux. Une procession avait lieu à l'époque, elle partait de l'église et allait jusqu'au port, mais elles ont cessé dans les années 1960, "dans les années 63-64 y'en avait toujours, mais après ça s'est arrêté vite" nous confie M. Sorin. L'évolution des mentalités, le manque de monde présent ont eu raison de cette tradition.

## B Saint-Jean-de-Luz/Ciboure

Bien que des traces d'occupation permettent de remonter jusqu'à l'Antiquité:

*"Les Romains sont les premiers à signaler les Basques, du moins à en attester par écrit la présence"*<sup>343</sup>

ce n'est qu'à partir du Moyen Age que l'on peut considérer Saint-Jean-de-Luz comme une ville. Au XVe siècle, les pêcheurs basques du port de Saint-Jean-de-Luz explorent les premiers<sup>344</sup> ( le débat reste ouvert sur le sujet de la primauté de la découverte de ces mers lointaines) les bancs de Terre-Neuve et la pêche à la morue jointe à la chasse à la baleine ont apporté la prospérité à la commune:

*"La pêche fera la fortune de la ville. Elle sera la ville"*<sup>345</sup>

Du XVIe au XVIIIe siècle, la ville est un nid de corsaires<sup>346</sup> dont le plus célèbre est Johannès de Suhigaraychipi dit le Coursic, qui combattent pour le compte du roi de France. L'enrichissement du port et l'afflux de population entraînent l'urbanisation de Ciboure. Saint-Jean-de-Luz connaît son heure de gloire lorsque, Louis XIV vient y épouser Marie-Thérèse d'Autriche infante d'Espagne le 9 juin 1660<sup>347</sup>. La porte de l'église Saint-Jean-Baptiste<sup>348</sup>,

---

<sup>343</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.18.

<sup>344</sup> "c'est eux qui ont tout commencé en fait les marins de Saint-Jean" propos de M. Epalza, entretien de juillet 2012

<sup>345</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.38.

<sup>346</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.46; <http://www.saint-jean-de-luz.com/fr/page/saint-jean-de-luz-la-cite-des-corsaires>

<sup>347</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.26.

franchie par le couple royal fût murée. La fin du XVIIIe siècle est une période difficile pour la cité maritime<sup>349</sup>, la pêche à la baleine s'essouffle, elle perd l'essentiel de ses habitants, subit une terrible tempête qui cause de gros dommages. Sous la Révolution, la commune fut rebaptisée, comme beaucoup d'autres localités basques. Fusionnée avec Ciboure, elle porte jusqu'en 1800 le nom de Chauvin-Dragon<sup>350</sup>. Au XIXe siècle, les digues, souvent détruites, sont reconstruites afin d'assurer définitivement la sécurité du port et de la ville. L'engouement de la bonne société pour la Côte basque et l'arrivée du chemin de fer font de la ville une destination touristique de choix<sup>351</sup>. Le tourisme s'est développé, Saint-Jean-de-Luz est une destination élégante, à la mode et prisée des touristes. Le patrimoine maritime y est valorisé autant que faire ce peu grâce nous l'avons vu à de nombreuses associations, mais il manque un véritable lieu de mémoire pour faire profiter le plus grand nombre de la richesse inestimable de la cité.

A Saint-Jean-de-Luz les fêtes s'appellent : Les fêtes de la mer et du Ttoro et se déroulent au début du mois de septembre.

*"quand l'évènement se tient en dehors de la pleine période d'été, celui-ci attire surtout les habitants de la proximité."<sup>352</sup>*

ce qui semble être la volonté de la municipalité, M. Mourguy nous a affectivement dit que la date du mois de septembre était choisie afin de se retrouver "entre soi" pour plus d'authenticité. Il y a de très nombreuses fêtes tout au long de l'année, et les fêtes de la mer et du Ttoro en sont une parmi d'autres. Les fêtes ont la particularité de se dérouler alternativement dans la ville de Saint-Jean-de-Luz une année et à Ciboure l'année suivante. Elles sont organisées au sein des municipalités :

*"ici à Saint-Jean, ce sont les réunions se font à la Mairie de Ciboure, parce que c'est Ciboure qui organise ou à la Mairie de Saint-Jean-de-Luz, où sont présents les invités des différentes associations."<sup>353</sup>*

En 2012 c'était du côté luzien que la fête prenait place. Nous ne pouvons pas dire que beaucoup de publicité est faite autour de l'évènement. Quelques phrases décrivent le programme des festivités sur le site de l'office du tourisme mais sur place la fête n'est indiquée

---

<sup>348</sup> HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, p.85-86.

<sup>349</sup> *ibid.*48.

<sup>350</sup> *ibid.*34.

<sup>351</sup> *ibid.*66.

<sup>352</sup> GARAT Isabelle, "La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale", *Annales de Géographie*, N° 643, p. 279.

<sup>353</sup> Extrait entretien M. Epalza juillet 2012, passage page 5 annexe 19 pages 131-137.

nulle part, il n'y a pas d'affiche pour diffuser l'évènement, une simple feuille de papier sert de support pour le programme distribué à l'office du tourisme. Pourtant...

## 1 La fête du Ttoro



Le samedi matin, au détour d'une rue nous sommes tombée sur une animation musicale traditionnelle des groupes Tamborrada Marinelak et Kaskarrot Banda qui jouent en se déplaçant jusqu'aux Halles où se déroule un concours particuliers, le concours de Ttoro, organisé par l'amicale des anciens marins.

Mettre en fête le patrimoine maritime c'est aussi mettre en valeur la gastronomie locale lorsqu'elle est significative:

*"Donc dans la fête de la mer, il y a tout l'aspect gastronomique qui joue un rôle important, faire connaître le produit, le mettre en valeur."<sup>354</sup>*

Le Ttoro est une soupe locale et traditionnelle, préparée par les marins pêcheurs sur les bateaux. Une confrérie du Ttoro<sup>355</sup> existe depuis 1981 mais nous n'en connaissons pas



l'actualité. Le plat est à base de poisson (merlu, lotte, congre) , de crustacés et coquillages, une sauce, du piment d'Espelette et pour certains des pommes de terre. Sous des tentes installées devant les Halles<sup>356</sup> se trouve une longue table de préparations de la soupe, que seuls les hommes ont cuisiné comme le veut la

tradition. Un jury passe de préparation en préparation et note la soupe selon certains critères. Une fois que le jury a délibéré, la remise des prix à lieu vers midi. Beaucoup de monde se presse autour de l'animation, l'ambiance est à la fête. Le Ttoro est dégusté le soir même lors

<sup>354</sup> Extrait entretien M. Epalza juillet 2012, passage page 5 annexe19 pages 131-137.

<sup>355</sup> <http://ttorodeciboure.canalblog.com/>

<sup>356</sup> Photos annexe 12 page 117.



d'un repas à la grillerie du port où les femmes de l'association des femmes et familles de pêcheurs de la côte basque, Uhaina<sup>357</sup>, créée en 1997, font le service.

Acte banal qui relève du quotidien, le repas ici prend une autre dimension, c'est un moment convivial, créateur de lien social. A table on discute, on partage, on échange, réunis autour d'une même table, le repas est un moment de fête. Une partie du patrimoine maritime basque est mis en valeur au travers de cette soupe, caractéristique du monde des pêcheurs basques.

L'après-midi les animations continuent avec le challenge nautique qui met en compétition des bateaux traditionnels dans la baie. La course est organisée par le service mer et littoral de la



municipalité. Le problème de cette course est qu'elle est dure à suivre parce qu'excepté à quelques moments on ne voit pas vraiment les bateaux, M. Mourguy qui a constaté lui aussi cet inconvénient compte y remédier pour l'édition des fêtes 2013 en faisant courir les bateaux dans un

sens différent. Ces embarcations comme le batteleku ou traînière que l'on voit en illustration qui se pratique à trois, sont typique du paysage de la baie. L'association Itsas Begia a consacré une partie d'une exposition en 1995 à ce type de navire traditionnels à voile et aviron.<sup>358</sup>

La journée de fête du samedi se termine en musique avec un concert du groupe Xarneg, mi



basque mi gascon. C'est encore un moment festif, beaucoup de monde est présent, la musique traditionnelle est entraînant et il ne tarde pas à se manifester des danseuses, d'abord une, puis deux, puis trois etc., jeunes et moins jeunes et un homme plus tard les a rejointes. Ce moment de

convivialité offrait aux spectateurs un double spectacle de danse traditionnelle. La danse comme le repas est un moment de regroupement social qui ne connaît aucune différence entre les individus. Sauf qu'il permet en l'occurrence de manifester une identité bien définie dans la mesure où tout le monde ne sait pas pratiquer la danse traditionnelle basque, fortement

<sup>357</sup> EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altxa Mutillak, 2008, p.220.

<sup>358</sup> <http://itsas.begia.pagesperso-orange.fr/expositions.htm#Ancragemerdesbasques>



constitutive d'une identité. Toutefois, si elle est une marque d'altérité, elle n'en est pas pour autant symbole d'exclusion.

## 2 Itsasoraren Bestak/ Les fêtes de la mer

Pour le dimanche le rendez-vous est donné devant la Mairie, les anciens combattants portent leur uniformes, Les festivités de dimanche débutent par la cérémonie officielle de la



levée des couleurs sur le quai du port. C'est une cérémonie qui en principe est à caractère militaire et qui entre autre chose signifie le début de la journée de travail. Ici le sens militaire n'est pas celui qu'on lui donne. Les anciens combattants se mettent en rang face à la batterie fanfare d'Ascain, Larrundarrak.<sup>359</sup>

Des officiers de marine revêtus de leur uniformes sont placés sur la gauche des anciens combattants à peu près à distance égale des deux groupes face à face et l'un d'entre eux, nous supposons le plus gradé ordonne la levée. Les drapeaux se lèvent, les officiers font le salut,



c'est un moment très solennel. Ensuite la fanfare tourne le dos et pend la tête du cortège qui va en musique se rendre à l'église Saint Jean-Baptiste pour assister à la messe. Le cortège circule dans un ordre bien précis, protocolaire, la fanfare ouvre la marche suivie des anciens combattants, puis des officiels. La route est balisée, des policiers veillent à ce que le cortège ne soit pas gêné, les spectateurs sont

très nombreux, les rues sont bondées. En arrivant, les anciens combattants forment une haie juste devant l'entrée avant de pénétrer à leur tour. L'église est comble, il y a tellement de monde que les gens sont contraints de s'asseoir sur les marches des escaliers sur les côtés ou de rester debout. C'est une église magnifique<sup>360</sup> dont le décor est à couper le souffle. Pour des

<sup>359</sup> Photos annexe 13 page 118.

<sup>360</sup> <http://www.saint-jean-de-luz.com/fr/content/1%C3%A9glise-saint-jean-baptiste>

raisons techniques nous n'avons pas de transcription de la messe mais nous pouvons en dire que de la même façon qu'à Capbreton, c'était une messe axée sur le monde maritime, plus encore qu'à Capbreton, et la nécessité de transmettre des valeurs de solidarité, d'entraide, de respect de soi, des autres, de la mer et de sa ressource, du patrimoine, de la mémoire etc., le message est passé. Les chants de la chorale Larrun Kanta<sup>361</sup> envahissent l'espace.

A la différence de Capbreton, la sortie des bateaux en mer se fait directement après l'office religieux. Le cortège emprunte le même trajet pour retourner au port et embarquer sur les navires pour aller en mer jeter la gerbe de fleur en l'honneur des marins péris en mer :

*" pour jeter une gerbe en mer en l'honneur de tous ceux qui sont morts, morts en mer on pense surtout à la Marine nationale, morts à la guerre et la pêche, la plaisance, enfin ça c'est étendu. Donc ya un bateau officiel de la Marine nationale où des officiels qui sont là et avec la SNSM, sauvetage en mer qui assure après c'est selon la volonté, selon la capacité de réunion, capacité de faire venir les gens. A Capbreton c'est assez impressionnant y'a tous les plaisanciers pratiquement, les professionnels ils sortent, à Saint-Jean peut-être cinq ou six ou sept et là c'est aucun professionnels."<sup>362</sup>*

Les officiels et la fanfare embarquent sur le bateau de promenade Nivelles V, les anciens combattants sur celui de la SNSM, les quais sont bondés pour assister à l'embarquement. Puis les navires prennent la direction de la baie. Il n'y a pas d'ordre particulier ici pour la sortie des bateaux si ce n'est celui de la SNSM qui prend la tête. Lorsque les bateaux se rejoignent au moment du jeter de la gerbe de fleur, retentissent les klaxons à plusieurs reprises, puis ils se dispersent et le Nivelles V rentre vite à quai pour reprendre le cours de ses promenades. Aucun bateaux de pêche, excepté le Patchiku ne sont sortis en mer, quelques bateaux de plaisance se sont joints à la cérémonie. M. Mourguy explique ça par le fait que les pêcheurs travaillent toute la semaine et par conséquent veulent profiter de leur temps libre le weekend. Une autre version penche en faveur d'une désaffection des pêcheurs pour l'évènement dans la mesure où ils ne sont pas impliqués et que rien n'est fait pour entretenir le patrimoine maritime basque. Il ne nous appartient pas de juger.

Ensuite un repas préparé par l'association Erreintabil a lieu sous la criée de Ciboure<sup>363</sup>, pour y prendre part il faut réserver auprès de l'office du tourisme. Il se déroule en musique et compte de nombreux participants. Là encore le patrimoine est mis en valeur ne proposant au

---

<sup>361</sup> <http://www.larrun-kanta.com/>

<sup>362</sup> Extrait entretien M. Epalza juillet 2012, passage page 3 annexe 19 pages 131-137.

<sup>363</sup> Photo annexe 12 page 117.

menu du merlu de ligne de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, mis en valeur entre autre par Anne Marie Verges, auquel nous avons déjà fait référence.<sup>364</sup>

L'association Egurrezkoa que nous avons déjà évoquée proposait sur le quai des promenades à bord de leur bateaux en bois jusque dans la baie.<sup>365</sup> Le public était au rendez-vous, au moment où les membres ont lancé le début des sorties c'était la cohue pour récupérer un gilet de sauvetage, condition indispensable pour monter à bord. Leur flotte était amarrée au ponton et ils prenaient 4 passagers par voyage. La promenade durait environ 15 à 20 minutes et pendant ce temps les propriétaires des bateaux expliquaient leur présence, leur action, répondaient aux diverses questions. C'était la première fois qu'ils proposaient ces promenades pour les fêtes de la mer et de l'aveu du président le succès a dépassé de loin leurs espérances, ils ont pris à leur bord entre 600 et 700 personnes le temps d'une après-midi. Ils réitéreront l'expérience pour l'édition 2013 mieux préparé face au succès auprès des visiteurs dont l'engouement pour la chose maritime ne fait aucun doute.

---

<sup>364</sup> <http://www.merlu.de.ligne.free.fr/>

<sup>365</sup> Photos annexe 15 page 120.

## **Conclusion**

La mer a toujours été puissante et vivante de sa propre vie. Après avoir vaincu ses craintes et préjugés l'homme s'est peu à peu familiarisé avec elle, il s'en est nourri, il l'a pratiquée pour sillonner le monde et en découvrir les mystères. Mais son activité en mer n'est pas restée sans conséquences. Aujourd'hui après s'être rendu compte des dégâts causés à ce milieu naturel si riche et fécond, une conscience politique s'est éveillée et désormais défendre la mer est un combat pour la survie de l'espèce.

Les français, peuple qui par tradition tourne le dos à la mer ne veulent y voir que les images stéréotypées fabriquées par les marchands de tourisme balnéaire. Plage et sable fin, il doit en être ainsi, mais c'est tout un univers riche de traditions, de connaissances, de plaisir de partager etc. qui échappe au visiteur qui ne s'y attarde pas. La variété des échanges, l'intérêt vacillant des Etats pour la marine ont créé large diversité au sein des gens de mer. Le danger, le risque, l'absence, l'isolement ont modelé une identité commune aux gens de mer. Les rythmes de la mer imposent une rupture entre les gens de mer et le reste de la population. Ce sont les communautés de pêcheurs qui affichent l'identité la plus marquante parce que la plus immédiatement lisible et dont les repères favorisent une marginalité qui participe de l'identité du groupe. Le monde des navigateurs, des matelots, des marins décline une identité moins évidente, la mobilité des équipages, les mouvements migratoires favorisent les contacts tant avec des populations locales que lointaines parfois ignorées de leur contemporains caractérisant une ouverture au monde différente de celle du reste de la population. Les gens de mer, citoyens soumis à la loi commune, dépendent d'un autre temps, d'un autre espace. Si chaque retour est une petite victoire sur la mort, chaque départ est toujours ressenti comme un risque qui appelle quelques précautions. C'est pourquoi sauver les corps et sauver les âmes des abysses infernaux est l'élément central des croyances religieuses. Autour de cette nécessité, se sont organisées des pratiques spécifiques mieux adaptées à leur cadre de vie. Le rapport à la mer transforme les hommes et, morts ou vivants, les marins demeurent autres. La mer n'est toujours pas vaincue et les naufrages n'épargnent pas les bâtiments les plus modernes. Le navire constitue toujours un univers clos, un microcosme coupé de l'extérieur. En dépit de l'évolution des techniques, le marin, le pêcheur en particulier, reste soumis à un ensemble de croyances et de superstitions.

Les profondes mutations de la société française dans la seconde moitié du XXe siècle suscitent l'émergence de ce besoin de patrimoine.<sup>366</sup>

---

<sup>366</sup> CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, p.741.

L'élargissement de la notion de patrimoine culturel à partir des années 1970, et l'affirmation d'une volonté politique patrimoniale à partir des années 1980 ont permis de fixer des objectifs particuliers et durables quant à la conservation à des fins de transmission, de quête de mémoire, d'affirmation d'identité locale ou professionnelle etc. La notion de patrimoine maritime apparaît plus récemment au tournant des années quatre-vingts, définie au sein d'une politique pas toujours cohérente mais qui a le mérite d'essayer et surtout sous l'impulsion de passionnés. Le patrimoine maritime culturel est un élément important souvent oublié du contrairement au patrimoine naturel et construit. Pour répondre à la nécessaire prise en compte des héritages maritimes des organismes se sont mis en action. Le patrimoine maritime est un ensemble de biens culturels, liés aux activités et aux cultures maritimes, conservés et mis en valeur parce que des individus, des régions ont décidé que ces biens ne doivent pas disparaître et que leur existence est indispensable pour les générations futures. C'est donc un patrimoine vivant, identitaire et culturel qu'il s'agit d'identifier, d'inventorier, de préserver et de valoriser :

*"un témoignage c'est une perle mais ce qui est important c'est pas la perle c'est le collier. Une perle tout seule c'est jolie mais sur un collier, et donc pour qu'il y ait un collier il faut qu'il y ait un fil, et ce fil c'est justement ce que j'appelle moi le fil patrimonial c'est-à-dire le fil c'est ce qu'on veut transmettre aux générations futures, tant que la photo reste dans le tiroir c'est pas dans le patrimoine. Le patrimoine ça sort de là et ça rentre dans une histoire qu'on va comprendre."<sup>367</sup>*

Le patrimoine maritime culturel est une construction sociale et culturelle développée par la société qui le porte. Aussi, des partenariats sont noués et des actions de sensibilisation sont menées en direction des divers publics. Toute action de valorisation de ce patrimoine ne peut réussir que si elle est soutenue à la fois par une véritable conviction et par une politique volontariste. Le succès indéniable des événements festifs destinés à valoriser le patrimoine maritime prouve bien qu'une petite impulsion peut conduire à un résultat au-delà de toute espérances.

La fête fait partie intégrante de la vie de chacun d'entre nous, elle est liée à la communauté parce qu'elle naît de la rencontre d'individus. La fête est donc un moment spécifique, à part dans la vie de la communauté. Un moment de célébration et de réjouissances publiques qui se distingue de la vie de tous les jours. De manière générale, elles sont considérées comme des phénomènes sociaux agréables qui viennent égayer passagèrement une vie quotidienne remplie d'obligations et de soucis, sans pour autant la bouleverser. Les jours de fête sont avant

---

<sup>367</sup> Extrait entretien M. Epalza juillet 2012, passage page 12 annexe 19 pages 131-137.

tout des jours de détente et de distraction, des jours que la société s'offre à elle-même pour reforcer les liens qui unissent ceux qui la composent. Intégrées à la vie par leur retour cyclique, les fêtes sont vécues comme une tradition. Faits sociaux, elles ne sauraient être remises en question. La fête devient de moins en moins rituelle, il appartient de plus en plus aux hommes de la réinventer. Aujourd'hui la fête se banalise et devient évènement. Les fêtes aujourd'hui, canalisées, policées, elle ne sont plus un bouleversement de l'ordre social, il n'y a plus de transgression que dans un certain type de fête comme le carnaval dans lequel la symbolique d'inversion reste le fondement. C'est précisément parce que la fête fait sens et participe à la définition de l'identité de ceux qui l'inventent qu'elle perdure. Certes, elle remplit une fonction régulatrice, identitaire mais elle peut également conserver sa fonction contestataire.

Aujourd'hui, les fêtes de la mer, qui se situent entre tradition et modernité demeurent toujours des fêtes à caractère sacré. Elles sont également devenues de véritables fêtes populaires qui rassemblent un public divers et varié, concerné ou non par la chose maritime mais avant tout amoureux de la mer. Elles participent à la valorisation du patrimoine culturel maritime dont elles se font les porte parole. Fêtes des marins, fêtes des bateaux, fêtes d'une soupe quoiqu'il en soit elles sont bel et bien vecteur de diffusion du patrimoine culturel immatériel maritime.

## **Bibliographie et Webographie**



## Ouvrages généraux

### Méthodologie

BEATTIE John, *Introduction à l'anthropologie sociale*, Paris, Payot, 1972, 317 pages.

BEAUD Michel, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, Editions La Découverte, 1985, 202 pages.

BOURDIEU Pierre, *Réponses, Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Editions du Seuil, 1992, 268 pages.

BOUVIER Pierre, *La socio-anthropologie*, Paris, Colin, 2000, 222 pages.

COPANS Jean, *L'enquête et ses méthodes, L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, 3<sup>e</sup> édition refondue, Colin, 2011, 128 pages.

MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, 482 pages.

SARDAN Jean Pierre Olivier de, " La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie ", *Enquête, Les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p73.

### Dictionnaires

ADELON Nicolas P., CHAUMETON, *Dictionnaire des Sciences Médicales, Tome Dixième*, Paris, Editeur C.L.F. Panckoucke, 1814, chapitre Eau, p.p. 459-539.

BONTE Pierre - IZARD Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, 842 pages.

BOYRIE-FENIE Bénédicte - FENIE Jean-Jacques, *Dictionnaire des Landes*, Luçon, Ed. Sud Ouest, 2009, 349 pages.

BRUNEL Pierre - VION-DURY Juliette (dir.), *Dictionnaire des mythes du fantastique*, Presses Universitaires de Limoges, 2003, 313 pages.

HOWATSON M.C. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, Littérature, Civilisation*, Paris, Laffont, 1993 (pour la traduction française) 1066 pages.

### Divers

AGIER Michel, *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*. Academia-Bruylant, 2009, 158 pages.

CHAUCHAT Hélène - DURAND – DELVIGNE Annick (dir.), *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, PUF, 1999, 298 pages.

COUTURE Léonce, "Etude sur la création d'un port à Capbreton" par M. l'abbé Edouard Puyol, *Revue de Gascogne: Bulletin bimestriel de la société historique de Gascogne*, Volume 3, 1862, pp. 456-460.

ELIADE Mircea, *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Paris, Gallimard, 1959, 282 pages.

ELIADE Mircea, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 250 pages.

ELIADE Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, 186 pages.

ELIADE Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969, 182 pages.

FOUILLE Georges, *L'histoire des bateaux*, Paris, Nathan, 1960, 62 pages.

HUREL Alexandre, *Saint-Jean-de-Luz*, Andoain, Ed. Pimientos, 2011, 95 pages.

LABAT Claude, *Libre parcours dans la mythologie basque avant qu'elle ne soit enfermée dans un parc d'attractions*, Bayonne: Lauburu, Donostia Bayonne, Ed. Elkar, 2012, 345 pages.

LABORDE Pierre, *Le Pays basque d'hier et d'aujourd'hui*, Donostia : Elkar, 1983, 381 pages.

LARTIGUE Jean, *Autrefois Capbreton*, Biarritz, Atlantica, 2001, 217 pages.

LEVY Edmond, *La Grèce au Ve siècle de Clithène à Socrate*, Editions du Seuil, 1995, 316 pages.

MANCIET Bernard, *Le triangle des Landes*, Paris, Arthaud, 1981, 216 pages.

MANCIET Bernard, *Le Golfe de Gascogne*, Paris, Arthaud, 1987, 242 pages.

PASTOUREAU Michel, *L'étoffe du diable, Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Paris, Ed. du Seuil, 1991, 185 pages.

REVERZY Catherine, *Anita Conti : 20000 lieues sous les mers*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2006, 372 pages.

VALODE Philippe, SCHUMANN ANTELME Ruth, *Pharaons et Reines d'Egypte*, Editions de l'Archipel, 2003, 215 pages.

## **Mer**

BARRE (collectif) *Mer et marins d'autrefois*, Paris, Editions Archives et Culture, 2004, 159 pages.

BARDOULAT Maria, *Les bienfaits de la mer: Des algues à la thalassothérapie, les multiples vertus des produits de la mer*, Editions Alpen, 2007, 95 pages.

BEAUCHER Stéphan, *Plus un poisson d'ici 30 ans?, Surpêche et désertification des océans*, Paris, Ed. Les petits matins, 2011, 352 pages.

BODIGUEL Maryvonne (dir.), *Le Littoral, Entre nature et politique*, Ed. L'Harmattan, 1997, 133 pages.

BOMBARD Alain, *La mer et l'homme*, Paris, Fayard, 1980, 260 pages.

BOURGOIN Jean, *L'aventure maritime, du golfe de Gascogne à Terre-Neuve*, Paris, Ed. du CTHS, 1995, 426 pages.

BUCHET Christian (dir.), *Sous la mer: le sixième continent*, Presses Paris Sorbonne, 2001, 374 pages.

CHAPUIS Olivier, *A la mer comme au ciel*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 1999, 1060 pages.

CONSEIL DE L'EUROPE, ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE, *Océans*, Strasbourg, Ed. Conseil de l'Europe, 1999, 197 pages.

CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988, 407 pages.

CORLAY Jean-Pierre, "Géographie sociale, géographie des littoraux", *Norois*, t.42, n°165, 1995, pp.247-265.

De la CROIX Robert, *Histoires extraordinaires de la Mer*, Editions Ancre de Marine, 2001, 251 pages.

De la CROIX Robert, *Les mystères de la mer*, Editions Ancre de Marine, 1997, 239 pages.

GEISTDOERFER Aliette, "L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale", *Eusko Ikaskuntza*, n°29, 2007, pp. 23-38.

MERCKELBAGH Alain, *Et si le littoral allait jusqu'à la mer !*, Ed. Quae, 2009, 352 pages.

MICHELET Jules, *La mer*, Paris, Gallimard, (1861),1983, 428 pages.

MOLLAT du JOURDIN Michel, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle, Premiers regards sur des mondes nouveaux*, Paris, Editions du CTHS, 1992, 254 pages.

MOLLAT du JOURDIN Michel, *L'Europe et la mer*, Paris, Ed. du Seuil, 1993, 348 pages.

NOPPE Henri, *Le médecin des bains de mer, Guide des baigneurs*, Ostende, 1853, 316 pages.

PERON Françoise- RIEUCAU Jean, *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, 335 pages.

SEBILLOT Paul, *Le folklore de France : La mer*, Le Relecq-Kerhuon, Editions des Régionalismes, 2009, 209 pages.

TREGUET Yves, *La thalassothérapie*, Editions Le Cavalier Bleu, 2003, 125 pages.

WACKERMANN Gabriel, *Façades maritimes en mutation. Une géographie socio-économique des littoraux*, 1998, 176 pages.

## Gens de mer

ARMAND Rudy, *Socio-anthropologie des marins pêcheurs*, Paris, L'Harmattan, coll. "Sociologies et environnement", 2011, 300 pages.

BIDART Pierre, *La singularité basque*, Paris, PUF, 2001, 360 pages.

BOTTET Béatrice, *Croyances et superstitions des gens de mer*, Alternatives, 2008, 135 pages.

BOURDIEU Pierre, "Les rites comme actes d'institution", *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 43, juin 1982. Rites et fétiches. pp. 58-63.

CABANTOUS Alain, "Religion et monde maritime au Havre dans la seconde moitié du XVIIe siècle", *Annales de Normandie*, 33e année n°1, 1983, pp. 3-20.

CABANTOUS Alain, " Le corps introuvable. Mort et culture maritime (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)", *Histoire, économie et société*, 1990, 9<sup>e</sup> année, n°3, pp. 321-336.

CABANTOUS Alain, *Dix mille marins face à l'Océan: les populations maritime de Dunkerque au Havre aux XVIIe et XVIIIe siècles (vers 1660-1794): étude sociale*, Paris, Publisud, 1991, 672 pages.

CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Paris, Aubier coll. Historique, 1995, 279 pages.

CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PERON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, 902 pages.

CAUMONT Aldrick, *Des gens de mer*, Paris, Revue critique de jurisprudence maritime, 1863, 35 pages.

CAZEILS Nelson, *Les gens de mer : insolite et quotidien*, Ed. Ouest France, 1996, 128 pages.

CHATARD Jean, *Les marins, Chants des équipages*, Ed. La Découverte, 2011, 280 pages.

DUVAL Maurice, " Sous la protection de Neptune. Le rite d'initiation des élèves de la marine ", *Terrain*, n°24, La fabrication des saints, 1995, pp.133-144.

DUVAL Maurice, *Ni morts, ni vivants: marins! Pour une ethnologie du huis clos*, Paris, PUF, 1999, 148 pages.

EPALZA Mikel, *La mémoire des pêcheurs*, Le magazine des jeunes pêcheurs basques, n° 9 et 10, Revue Altxa Mutillak, 2008, 421 pages.

GUILLOU Anne - PENNEC Simone, *Les parcours de vie de femmes : travail, familles et représentations publiques* L'Harmattan, 1999, pp.43-59.

MASSON Philippe, *La mort et les marins*, Grenoble, Ed. Glénat, 1995, 394 pages.

MOLLAT du JOURDIN Michel (dir.), *Histoire des pêches maritimes en France*, Toulouse, Privat, 1987, 407 pages.

RIEUCAU Jean, "Océan et continent, deux espaces vécus en mutation chez les gens de mer", *Annales de Géographie*, t.98, n°549, 1989, pp.516-537.

ROBIN Dominique, "La pêche à la baleine à Saint-Jean-de-Luz au XVIIIe siècle. A propos de deux textes trouvés à la bibliothèque de Saint Brieux", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 102, n°1, 1995, pp. 47-65.

ROBIN Dominique, *L'histoire des pêcheurs basques au XVIIIe siècle, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Biarritz, Bayonne*, Donostia, Bayonne : Elkarlean, 2002, 415 pages.

STURMEL Philippe (dir.), *Navires et gens de mer du Moyen Age à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2010, 332 pages.

### **Fêtes**

CROZAT Dominique-FOURNIER Sébastien, "De la fête aux loisirs, évènement, marchandisation et invention des lieux", *Annales de Géographie*, n°643, 2005, pp.307-328.

DI MEO Guy, *La géographie en fête*, Géophrys, 2001, 270 pages.

DI MEO Guy, "Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques", *Annales de Géographie*, n°622, 2005, p.227-243.

DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, *Vivre à Brazzaville : modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala, 1998, 383 pages.

DOUVILLE Olivier, "Fêtes et contextes anthropologiques", *L'Esprit du temps, Adolescence*, n°53, 2005/3, p.639-648.

DUVIGNAUD Jean, *Le don du rien : essai d'anthropologie de la fête*, Paris, Téraèdre, 2007, 214 pages.

FOURNIER Sébastien, *La fête au présent, mutation des fêtes au sein des loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2009, 415 pages.

GARAT Isabelle, "La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale", *Annales de Géographie*, N° 643, p.265-284.

PIETTE Albert, "L'intervalle festif. Hypothèses théoriques et problématique de recherche", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXXV, 1988, pp. 325-342.

RIEUCAU Jean, "Sociétés et identification territoriale. Permanence des lieux, territorialités religieuses et festives sur le littoral au golfe du Lion", *Annales de Géographie*, 1998, t. 107, n°604, pp. 610-636.

VILLADARY Agnès, *Fête et vie quotidienne*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1968, 247 pages.

## **Patrimoine**

COMITE IZPEGI, *La politique du patrimoine en Pays basque: état des lieux et perspectives: colloque du 25 mai 1991 organisé par le Comité Izpegi*, Saint-Etienne de Baïgorry, Editions Izpegi, 1992, 283 pages.

CORNU Marie - FROMAGEAU Jérôme (dir.), *Le patrimoine culturel et la mer : aspects juridiques et institutionnels*, Tome I, Ed. L'Harmattan, 2002, 146 pages.

CORNU Marie - FROMAGEAU Jérôme (dir.), *Le patrimoine culturel et la mer : aspects juridiques et institutionnels*, Tome II, Ed. L'Harmattan, 2002, 146 pages.

DI MEO Guy, "Patrimoine et territoires, une parenté conceptuelle", *Espaces et Sociétés*, Edition L'Harmattan, n°78, 1995, pp. 15-34.

FREMAUX Céline, "Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral", *Rapport d'étude*, Mars et Juillet 2007, 107 pages.

JADE Mariannick, *Patrimoine immatériel : Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Ed. l'Harmattan, 2006, 278 pages.

PERON Françoise, *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, PUR, 2002, 538 pages.

## **Webographie**

<http://www.auxbulles.com/accueil.html>

<http://www.aquitaine-landes-recifs.fr/>

<http://bertan.gipuzkoakultura.net/es/5/fran/1.php>

<http://www.chateau-abbadia.fr/>

<http://www.comitedesfetes-capbreton.fr/index.html>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr>

<http://www.cotesudmemoirevive.com/templates/cotesudmemoirevive.php>

<http://fr.cousteau.org/technology/precontinent>

<http://www.cpie-littoral-basque.eu/>

<http://www.defense.gouv.fr/marine/>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-Grenelle-de-la-mer-de-2009-a,6309-.html>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/La-mer-en-Question.pdf>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Mer-et-littoral,2045-.html>  
<http://dsc.discovery.com/tv-shows/deadliest-catch>  
<http://ecologie.blog.lemonde.fr/2013/04/03/peut-on-nettoyer-les-oceans-des-dechets-plastiques/>  
<http://www.egurrezkoa.com/>  
<http://www.eke.org/fr/culture-basque/ondarea/patrimoine-maritime>  
<http://www.fetes-maritimes-brest.fr/>  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5454961c/f8.image> (HERODOTE, *Histoire*, traduction de Pierre Henri Larcher ; revue et corrigée par Émile Personneaux)  
<http://www.greenpeace.org/france/fr/>  
[http://www.greements.com/page\\_de\\_garde.htm](http://www.greements.com/page_de_garde.htm)  
<http://wwz.ifremer.fr/institut>  
<http://www.ina.fr/video/AFE02014880/inauguration-de-la-statue-de-notre-dame-de-la-mer-a-capbreton.fr.html>  
<http://www.itsasama.com/>  
<http://www.itsas-begia.com/>  
<http://www.lejpb.com/index.php>  
<http://www.lestonnerresdebrest2012.fr/fr/>  
[http://www.lexilogos.com/dictionnaire\\_maritime.htm](http://www.lexilogos.com/dictionnaire_maritime.htm)  
<http://mediathequedelamer.com/wp-content/uploads/dossier-oceanographie.pdf>  
<http://www.merlu.de.ligne.free.fr/>  
<http://www.musee-marine.fr/virtuel/vernet/index.html>  
[http://mussi.mnhn.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=INCIPIO&EXTERNALID=WBCTDOC\\_1003](http://mussi.mnhn.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=INCIPIO&EXTERNALID=WBCTDOC_1003)  
<http://www.patchiku.com/>  
<http://www.pirates-corsaires.com/>  
<http://regions.france3.fr/littoral/>  
<http://www.saint-jean-de-luz.com/fr/page/saint-jean-de-luz-en-fete-toute-l%E2%80%99annee>  
[http://www.sextan.com/archives/Peche/marinela\\_patchiku\\_airosa.htm](http://www.sextan.com/archives/Peche/marinela_patchiku_airosa.htm)  
<http://surfrider64.com/>  
<http://www.tedxbasquecountry.com/>  
[http://www.ur-ikara.com/menu\\_general.php](http://www.ur-ikara.com/menu_general.php)  
<http://www.wikiocan.org/>

## **Annexes**



## Annexe 1



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

1) Notre Dame de la mer à Capbreton

2) Notre Dame de Muskoa à Ciboure

## Annexe 2

*Transcription du discours d'inauguration des Fêtes de la mer à Capbreton, samedi 2 juin 2012, 18h30, place Lou Chaquedit et non sur la place du casino à cause du mauvais temps qui menace. Le discours est prononcé en toute simplicité par Monsieur le Maire Jean-Pierre Dufau, en compagnie des membres du Comité des fêtes, devant une foule relativement nombreuse.*

Monsieur Dufau: "Merci pour la musique qui adouci les mœurs, qui chasse le vent et surtout les nuages.

Bien, nous sommes réunis donc à l'occasion des fêtes de la mer qui officiellement vont démarrer dans quelques instants et la tradition est à Capbreton comme ailleurs partout où il y a des marins quand le temps n'est pas terrible quand l'orage menace et qu'il y a du vent tout le monde se repli à terre, c'est ce que nous faisons et puis on s'éloigne un peu de l'océan pour se regrouper, pour se tenir chaud mais quand même pour lancer les fêtes de la mer.

Alors je voudrais remercier le Comité des fêtes et son nouveau président Jean-Yves Sorin qui a organisé ces fêtes de la mer avec toute son équipe (*applaudissements*). Une innovation cette année, toute l'équipe des du Comité des fêtes, vous les reconnaitrez parce qu'ils sont en maillot rayé, ce sont pas des bagnards (*rires*) c'est uniquement l'uniforme du comité des fêtes et le chef, celui qui donne les ordres vous le reconnaitrez, c'est celui qui n'en a pas revêtu aujourd'hui la même tenue simplement parce qu'il n'a pas eu le temps dans la journée, c'est vrai que le journée à été un peu mouvementée bon.

Alors nous sommes réunis puisque c'est les fêtes c'est-à-dire que nous le fêterons encore plus solennellement demain, une journée à la mémoire des marins péris en mer, pour nous rappeler que ce métier est un métier difficile, périlleux, dangereux, et que chaque année depuis des siècles il paie un tribu à l'océan et ceci pour assurer leur métier, pour nous ramener du bon poisson que vous pouvez acheter à l'étale qui est derrière la capitainerie avec ce, cet édit du privilège de Colbert où les marins de Capbreton ont obtenu le droit de vendre les poissons à quai, ça dure depuis l'époque de Colbert c'est-à-dire sous Louis XIV. Voyez, c'est une longue tradition à laquelle nous sommes attachés.

Et (*le Maire tousse*) ces fêtes de la mer c'est euh une occasion de prendre conscience du lien qu'il y a entre notre ville et l'océan, que tout notre passé est tourné vers l'océan, et si vous voulez en savoir davantage pour ceux qui ne sont pas Capbretonnais il faut non seulement aller se promener sur l'estacade, il faut regarder la petite inscription en clin d'œil à Napoléon

III. Il faut également aller en centre-ville, pénétrer dans l'église et voir tous les ex-voto à la mémoire des marins pour la plupart d'entre-eux, il faut ensuite se promener le long du port, imaginer que là où nous avons maintenant le Boudigau il y avait autrefois l'Adour, que Capbreton était à l'époque le port aux Cent capitaines avant que les Bayonnais mal intentionnés détournent le fleuve en 1578 et nous n'avons jamais pardonné (*rires et sourires*) l'homme qui vola le fleuve.

Pourtant après quelques années voire siècles de difficultés pas à pas on a reconstitué un port, qui est devenu un port de plaisance, c'est le seul port de la côte aquitaine, de la côte landaise pardon, là j'allais un peu loin (*rires*) de la côte landaise qui compte presque mille bateaux, mille anneaux, voyez que nous avons dépassé les Cent capitaines de l'époque de Louis XIV et nous avons tenu à ce qu'il y ai pour maintenir la tradition dix-neuf bateaux de pêche artisanale qui continuent de perpétuer donc cette tradition et de vous ramener du bon poisson bien frais que vous pouvez acheter sur place ou déguster dans les restaurants alentours ou dans les bodegas à l'occasion des fêtes, puisque nous organisons aussi comme par hasard la fête du Chipiron, c'est en septembre, la fête du Merlu, elle vient de passer, elle reviendra l'année prochaine, autrement dit nous essayons de continuer à marquer ce lien entre Capbreton et la mer.

Et aussi peut-être un jour (*bruit de quelqu'un qui tousse*) nous ferons quelque chose en direction des homards, des morues, des baleines puisque vous savez, les marins Capbretonnais ont découvert l'Amérique un siècle avant Christophe Colomb, le seul problème c'est que ça ne se sait pas assez (*rires*) donc on a là un point à reprendre pour le diffuser davantage, pour l'expliquer afin que les gens ne se trompent pas dans les anniversaires. Quand ils fêtent l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ils se trompent tout simplement d'un siècle, en témoigne l'île de Cap Breton au large du Canada, que chacun d'entre vous peut visiter, c'est une superbe petite île, et si vous allez sur la côte ouest de cette île vous trouverez des (*le Maire prend un accent canadien*) chitis cantins qui parlent encore français dans une île complètement anglophone (*rires*).

Donc je vous invite à faire ce voyage, c'est le voyage du cœur, c'est le voyage de la rencontre qui nous ramène aux fêtes de la mer que nous allons maintenant lancer même si les miss sont absentes, paraît-il elles sont bloquées sur l'autoroute, alors on sait pas bien non pour dire la vérité on sait pas bien si elles sont bloquées sur l'autoroute ou si leur passage a bloqué l'autoroute (*rires*) donc le débat est ouvert, chacun a son interprétation.

Permettez-moi maintenant monsieur le président, également il est président de la République, je veux dire de la place de la République (*rires*) qui est un quartier de Capbreton. On peut y

aller?, après avoir remercié à nouveau New Parade Jazz je l'ai bien dit ? band (*rires*) drôle de bande d'ailleurs enfin bon (*rires*) donc après les avoir remercié pour leur entrée musicale et pour ce qu'ils vont nous proposer par la suite ainsi que les autres animations qui sont prévues, mesdames et messieurs, je déclare ouvertes les fêtes de la mer 2012. Je vous souhaite de bonnes fêtes de la mer et une très bonne année 2012." (*Applaudissements*).

*Le groupe commence à jouer et Monsieur Sorin prend la parole:*

M. Sorin: "Deux secondes, deux secondes, je voudrais savoir si monsieur Rouma est là, du cercle des arts de Capbreton, non ?, est-ce qu'il y a quelqu'un du Cercle des Arts de Capbreton ? pour le représenter (*attente*) non ? Ils sont pas venus c'est dommage on avait prévu un petit présent pour lui parce que le cercle des arts nous a fait un concours d'affiche de tableaux, nous avons eu fait un jury et nous avons eu à choisir les affiches et nous avons choisi celle-ci et beaucoup de personnes nous ont félicité de ce choix, alors on voulait le remercier et remercier tout le cercle des arts et l'année prochaine je crois que nous referons ce concours parce que vraiment c'est, il y a des résultats qui sont très très bons, merci au Cercle des Arts de Capbreton". (*Applaudissements*).

*Le Maire annonce la chanson que le groupe va jouer "When the saints go marching in" la musique démarre la foule se dirige vers le buffet pour le pot de l'amitié en musique. L'ambiance est festive, les gens sont contents d'être là.*

### Annexe 3

#### Discours d'inauguration des fêtes de la mer, Capbreton 2012



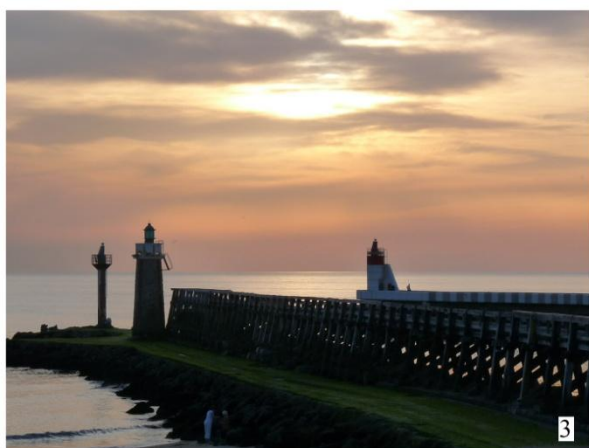
Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Capbreton, samedi 2 juin, 18h30 place Lou Chaquedit, discours d'inauguration des fêtes de la mer par M. le maire, Jean Pierre Dufau (au micro). M. Sorin, président du Comité des fêtes est à la droite du maire avec une chemise bleu ciel.
- 2) Chorale L'Automne ensoleillé chantant des chants de marin et autres
- 3) Groupe de musique New Parade Jazz Band invité pour l'occasion



## Annexe 4

### Capbreton



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

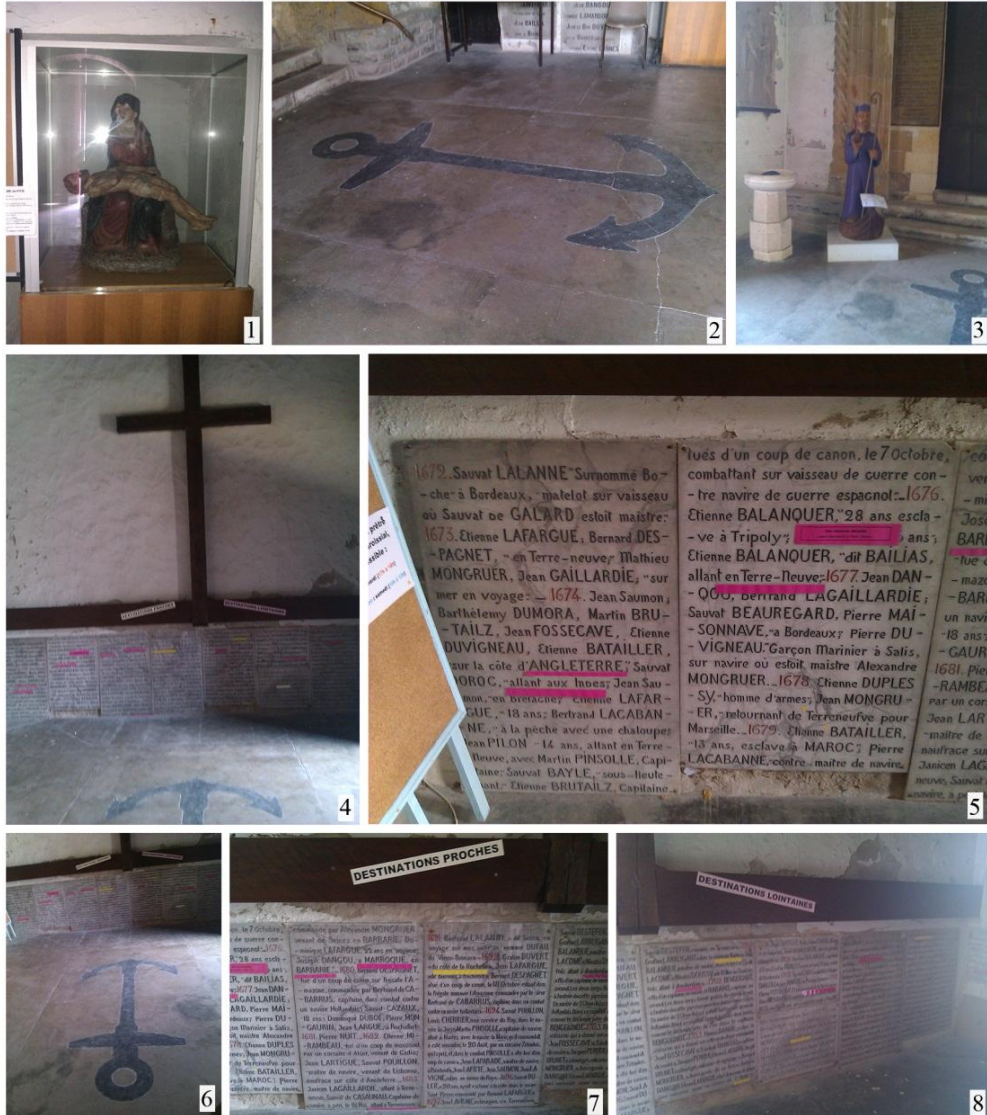
1 et 3) Estacade

2) Eglise saint Nicolas avec la tour qui servait d'amer

4) Plaque commémorative sur la plage à gauche de l'estacade.

## Annexe 5

### Intérieur de l'église saint Nicolas

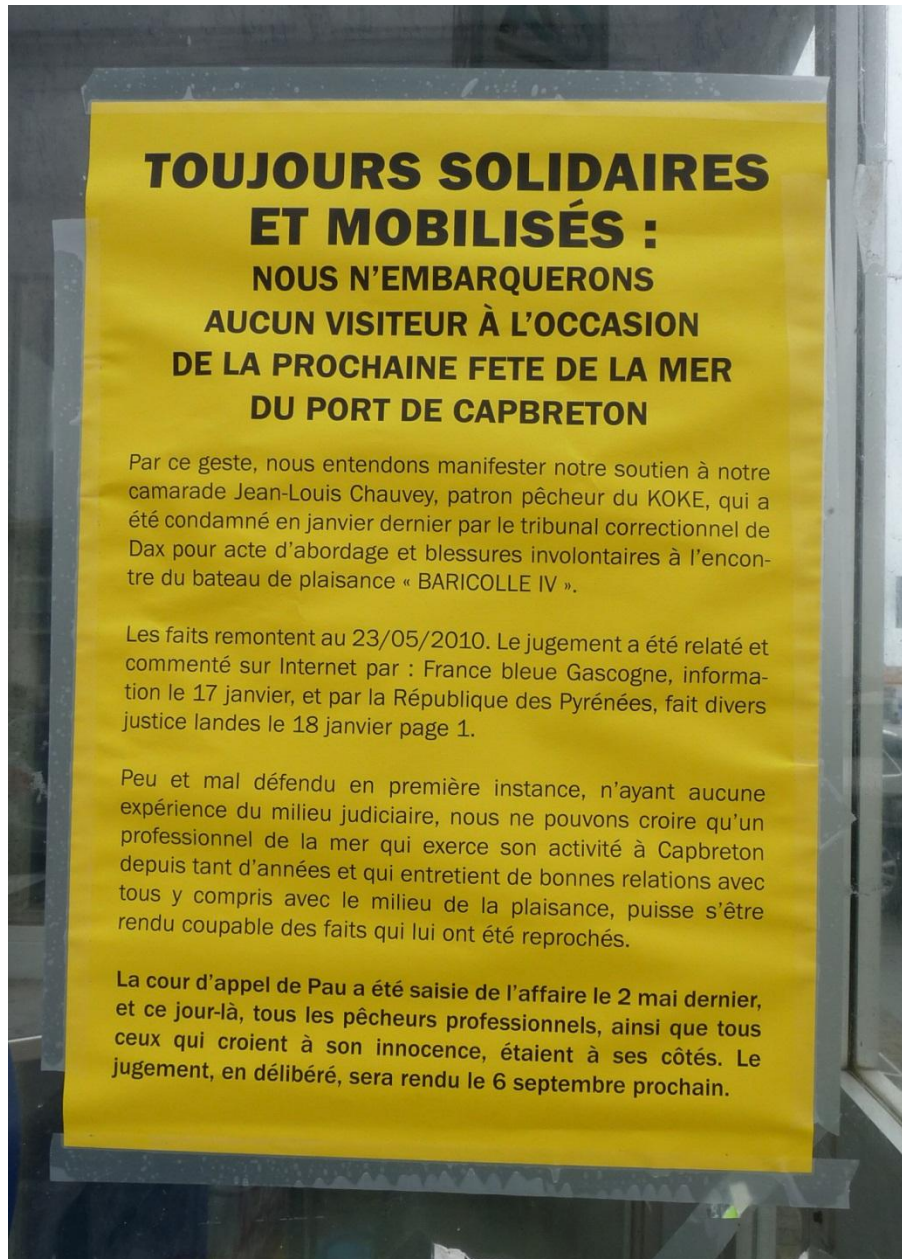


Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) La Piéta
- 2 et 6) Ancre marine au sol face au mur portant les noms des marins disparus
- 3) Statue de saint Nicolas
- 4) L'ancre fait face à une croix disposée au-dessus des plaques commémoratives
- 5,7 et 8) Plaques commémoratives portant les noms des marins disparus à des destinations proche (gauche sur le mur) ou lointaines (droite sur le mur)



## Annexe 6



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

Affiche disposée un peu partout sur le port pour prévenir et expliquer aux gens les raisons qui ont fait que les marins cette année n'ont invité personne à bord des bateaux pour participer au traditionnel jet de la gerbe de fleur en l'honneur des marins périssés en mer.



## Annexe 7

Messe sous chapiteau Capbreton dimanche 3 juin 2012



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Vue de l'autel avec la couronne disposée devant
- 2) Couronne de fleur pour honorer les marins péris en mer

## Annexe 8

### Les marins de Capbreton

#### 1er couplet

*En quittant le rivage, quand nous disons adieu,  
Mainte voix de la plage répond: Pensez à Dieu  
La mer retentissante qui jamais ne s'endort,  
Dans sa vague écumante, souvent cache la mort.*

#### Refrain :

*Tendre Mère, douce Etoile, sur nous fait luire un rayon  
Et conduit toujours la voile des marins de Capbreton.*

#### 2e couplet

*Le ciel bleu sur nos têtes tout à coup s'assombrit  
Le souffle des tempêtes tourbillonne et mugit  
Le mât craque et s'incline sur le noir Océan  
Un éclair illumine notre tombeau béant.*

#### Refrain

#### 3e couplet

*Au ciel quelle puissance tient l'ouragan captif  
Tout redevient silence à bord de notre esquif  
L'haleine du zéphyr caresse l'air plus pur  
Et tout le ciel se mire dans l'Océan d'azur.*

#### Refrain

#### 4e couplet

*L'océan de la vie bouillonne incessamment  
Calmez encore Marie ce perfide élément  
A travers les orages d'un monde ténébreux  
Menez-nous au rivage du séjour bienheureux.*

#### Refrain

## Annexe 9

Sortie des bateaux en mer lors de la fête de la mer, Capbreton dimanche 3 juin 2012



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Bateau de la gendarmerie en tête du cortège
- 2) Plusieurs jet ski ouvrent le défilé des bateaux
- 3) Bateaux de pêche avec en tête les officiels
- 4) Le Crésus, bateau de pêche avec tous les officiels
- 5) Bateau de la SNSM suivi des bateaux de plaisance
- 6) Navires au loin regroupés pour le jet de la gerbe



## Annexe 10

### Fêtes de la mer, 1958



Photos prêtées par M. Lartigue

- 1) Famille Pinsole portant la Vierge
- 2) Famille Pinsole
- 3) *Fanack* en fête
- 4) *Fanack* en fête
- 5) *Fanack* en fête
- 6) Pdl en fête
- 7) *Le Néréa* du Commandant Gassané
- 8) *Blanche* en fête

## Annexe 11

L'Airosa et le Patchiku amarrés au port de Saint-Jean-de-Luz



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

1) L'Airosa (juillet 2012)

2) Le Patchiku (septembre 2012)



## Annexe 12

Traditionnelle préparation du Ttoro le samedi et repas du côté de Ciboure le dimanche midi



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Tentes disposées devant les Halles où se prépare la traditionnelle soupe du Ttoro
- 2) Un des cuisiniers fier de sa soupe
- 3) Juré en action
- 4) Repas traditionnel du dimanche côté Ciboure

### Annexe 13

Levée des couleurs quai de Saint-Jean-de-Luz, dimanche 3 septembre 2012



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Anciens combattants
- 2) Fanfare leur faisant face
- 3) Salut des officiers au moment de la levée des couleurs
- 4) Levée des couleurs
- 5) Départ du cortège en direction de l'église
- 6) Haie constituée par les anciens combattants à l'entrée de l'église
- 7) Cortège au départ de l'église en direction des quais pour le départ en mer



## Annexe 14

Sortie des bateaux en mer, Saint-Jean-de-Luz 3 septembre 2012



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Bateau de la SNSM en premier avec à son bord les anciens combattants
- 2) Le Patchiku
- 3) Le bateau d'ordinaire réservé aux promenades, porte à son bord les officiels et la fanfare
- 4) Bateaux au large
- 5) Jeter de la gerbe de fleur en l'honneur des marins péris en mer



## Annexe 15

### Stand de l'association Egurrezkoa



Photos de terrain © Stéphanie Saint Martin

- 1) Tente sous laquelle se trouve le nécessaire pour la promenade et sur la droite un tonneau de cidre local proposé en dégustation
- 2) Le Kasko-Gori, bateau de Bernard Josie, président de l'association
- 3) Plusieurs bateaux de l'association amarrés

## Annexe 16

### Extraits de la transcription de l'entretien avec M. Jean Lartigue le 13 juillet 2012

Témoin Jean Lartigue (JL)

Chercheur : Stéphanie Saint Martin (SSM)

#### *Page 1*

JL : Donc, ce qui intéresse d'abord les gens, c'est que chaque bateau lors des fêtes de la mer distribue à ses clients des invitations, ce qui est logique, parce que chaque étale, chaque propriétaire de bateau, chaque patron de pêche a sa clientèle, voilà laquelle clientèle bénéficie toute l'année malgré, malgré l'étiquette de petits avantages hein, parce que quand, soit à la pesée, soit au prix euh bon. Pour le syndicat des pêcheurs il est important qu'il y ai la Sole au même pris sur tous les étals, par contre on sait que, moi je vais à tel bateau, bon je peux aller à plusieurs, (*mon téléphone bipe*), j'ai toujours le prix comme ils me disent, le prix criée, mais ça me, vous pouvez y aller

SSM : Non, non, non, non, voilà (*j'éteins et range mon téléphone*)

JL : Je bénéficie donc, comme tout un chacun, à chaque étale, de, de petit prix, qui sont fait pour euh, en relation normale avec un bon client quoi

SSM : Oui

JL : Voilà, et ça c'est une bonne façon de remercier leur client que de leur donner une invitation pour le jour de la fête de la mer, (*bruit d'enfant qui parle en fond*), pour monter sur le bateau, parce qu'il est certain que tout le monde peut pas y accéder, faut voir la queue, sur, quand c'est une fête normale, pas comme cette année tronquée, quand c'est une fête normale, vous avez une queue, alors y'a des gens qui veulent en plus bon, et euh, alors la première rotation en général ils prennent leur client, puis après suivant l'humeur, ils font une deuxième, une troisième voire une quatrième rotation en mer jusqu'à ce qu'il n'y ai plus pratiquement de gens qui, qui veulent se, profiter de l'aubaine quoi. Et c'est pour souligner ce caractère disons de remerciement, des patrons de pêche aux gens qui toute l'année les font vivre quoi

#### *Page 2*

JL : J'ai quand même été un peu partagé, parce que vu ce que je viens de vous dire là, ce que je vous ai expliqué, par rapport à leur client, j'ai été un peu, qu'ils les prennent en otage, c'est euh, pff dans chaque situation identique, y'a toujours des gens pris en otage, mais là, je trouve

que c'était dommage, mais là ils ont assuré l'essentiel, c'est-à-dire honorer les marins disparus

### **Page 6**

JL : Oui, oui, oui, en plus de ça bon, mais ça c'est un peu à part, le port maintenant est complet, y'a même une liste d'attente

SSM : Ah oui

JL : Donc euh, une liste d'attente de trois ans

### **Page 7**

JL : Ben oui, et malgré ça, malgré tout, y'a une liste d'attente pour venir au port de Capbreton, alors que jusqu'à y'a trois, quatre ans on n'avait pas le, on n'affichait pas complet, donc y'a eu un engouement supplémentaire, faut dire que au niveau national, la plaisance, la France est très, très bien passée, placée sur le plan national et même international, on a des fabricants de bateaux, des constructeurs de bateaux qui sont vraiment compétents et compétitifs

### **Page 10**

SSM : Mais est-ce que les fêtes de la mer sont les fêtes des marins à Capbreton, oui ?

JL : Ah oui, oui, oui, oui

SSM : On honore le patrimoine maritime à Capbreton

JL : Ah oui, oui, oui, c'est toujours la raison primordiale de, de ces fêtes, c'est d'abord la fête des marins

### **Page 25**

SSM : Oui c'est ça j'ai trouvé cette expression les basques de Capbreton, mais on est dans les Landes

JL : Oui, mais c'était le port important, ça a été un port important, Charles VII disait bien « Si on me sort les ports de Capbreton et Calais autant pour moi ne pas avoir de port sur les mers »

## Annexe 17

### Extraits de la transcription de l'entretien avec M. Jean-Yves Sorin le 13 juillet 2012

Témoin Jean-Yves Sorin (JYS)

Chercheur : Stéphanie Saint Martin (SSM)

#### *Page 2*

JYS : C'est beaucoup de pêcheurs qui sont pas originaires de Capbreton, favoriser les familles de marins, ça m'a gêné un petit peu de voir la façon de, de prendre les choses parce qu'ils mettent un petit peu en situation d'otage

(...)

JYS : Le jour des fêtes ça gâchait la tradition, ça mettait les gens un petit peu en porte-à-faux

#### *Page 5-6*

SSM : Mais c'est vraiment, sinon les fêtes de la mer ici, elles sont organisées comment, qui décide quoi, c'est le Comité des fêtes qui fait tout ?

JYS : Non pas tout, alors les fêtes de la mer, bon déjà c'est un fond de travail une grande partie de l'année avec le SIVOM, puisque c'est lui qui gère le port, qui gère tout ça

SSM : D'accord

JYS : Donc c'est, les dates sont établies, et moi ça j'ai pris, on m'a dit c'est telle date c'est telle date, enfin on travaille avec le SIVOM pour les dates, les heures, tout ça, la marée, c'est suivant l'heure de la marée de toute façon hein

SSM : Oui

JYS : Voilà, et après ben on a des réunions de préparation, de préparation avec le SIVOM, les commerçants, et toutes les associations de pêcheurs, de plaisanciers à Capbreton

SSM : Et ces réunions elles servent à quoi, à se mettre d'accord sur qui fait quoi, quand, comment

JYS : A se mettre d'accord, là y'a un compte rendu, là c'est pour la fête du Chipiron, c'est pareil pour la fête de la mer, y'a

SSM : Il y a un ordre du jour

JYS : Il y a la SNSM, les pompiers pour la sécurité, bon le Comité des fêtes, les services techniques de la Mairie, l'Union nautique euh, après y'a les restaurateurs

**Page 6**

JYS : D'habitude y'a aussi le hand qui faisait, ils ont pas voulu le faire cette année, voilà on met en place le programme, on se réunit et après le Comité des fêtes lui il gère surtout ce qui est festif, festivité autour quoi spectacle

**Page 7**

JYS : (*Petit rire ironique de M. Sorin*) Non je peux vous dire que les associations on les contacte, à part la SNSM qui vient d'elle-même parce que ça bon c'est intégrée, elle est intégrée dans les fêtes de la mer

SSM : Et oui

JYS : Voilà après les autres non il faut les contacter un petit peu oui bon, cette année

SSM : Ils n'y voient pas une vitrine dans les fêtes de la mer pour leur association pourtant c'est

JYS : Non, si on avait les anciens du port cette année qui veulent faire toujours quelque chose, l'année dernière aussi mais après non, c'est bizarre, c'est Capbreton c'est bizarre pour ça

SSM : Ah pourquoi qu'est-ce qu'il y a de bizarre à Capbreton

JYS : Faut aller les chercher, leur préparer tout euh (*M. Sorin sourit*)

**Page 8**

SSM : Et le budget du comité des fêtes il sort d'où, c'est un budget alloué par la mairie ?

JYS : C'est un budget alloué par la mairie oui

**Page 9**

SSM : Ca c'est une fête traditionnelle du coin ça, ça fait des lunes que ça existe ça

JYS : Oui c'est une tradition capbretonnaise ça, soit disant c'est pour faire peur aux Vikings

**Page 21**

JYS : Voilà, bon ils ont joué le jeu, ils ont fait la sortie officielle, au moins ils ont respecté le tradition, après le reste de promenade, ils ont pas voulu promener les gens, bon c'est une

façon bon de faire comprendre leur mécontentement, du moment qu'ils sont sortis officiellement c'était très très bien, puis je les ai remercié, je leur ai dit que vous soyez sortis (...)

JYS : En plus ça a permis, ça leur a permis de s'exprimer, cette fête ça leur a permis de s'exprimer sur ce, sur ce point

**Page 34**

SSM : Hum. Et ça prend combien, vous m'aviez je crois que vous avez commencé à bosser sur les fêtes de la mer en janvier ?

JYS : Oui

SSM : C'est le délai minimum janvier pour juin ?

**Page 34**

SSM : L'affiche c'était un concours que vous avez organisé ?

JYS : Oui

SSM : Ça c'était nouveau?

JYS : Un concours qu'on a fait avec le cercle des arts, une association assez présente à Capbreton, ils ont présenté, présenté des tableaux et puis on a choisi

SSM : D'accord et qui c'est qui a choisi le comité ?

JYS : Oui

SSM : D'accord

JYS : Oui on était plusieurs dans le bureau

SSM : D'accord et l'année prochaine vous allez faire pareil ?

JYS : Oui

JYS : Oui, mais bon y'a certaines choses bon, mais pour certaines choses j'étais même en retard, mais ça bon c'est un peu logique de reprendre je savais pas, mais ça c'est une chose, sur ça par exemple les affiches je m'y suis pris un petit peu juste

*Page 34*

JYS : Oui mais bon, je m'attendais bon, je m'attendais à des trucs un peu marginaux mais non j'ai trouvé très très bien, j'ai vu des tableaux, y'a eu des toiles, on, on a, on a dû batailler

SSM : Pour être sûr de choisir le bon ?

JYS : Oui, oui pour être sûr de choisir le bon, y'en en a eu deux ou trois on était

SSM : Partagé

JYS : Ah oui, c'était pas évident, après il faut que ça paraisse en affiche aussi voyez, un très beau tableau mais il faut le mettre en affiche

## Annexe 18

### Extraits de la transcription de l'entretien avec M. Patrick Lafargue en août 2012

Témoin Patrick Lafargue (PL)

Chercheur : Stéphanie Saint Martin (SSM)

#### *Page 8*

PL : Bon pour revenir à avant au bateau, si vous voulez on sortait devant on pêchait, y'a beaucoup de pollution qui fait que maintenant y'a tout à changé, tout à changé, donc on gère notre poisson

#### *Page 14*

SSM : Non mais la France c'est pas un pays de mer, c'est pas un pays du tout tourné vers la mer

PL : Non c'est l'agriculture, la seule façade maritime qui est considérée comme vraiment façade maritime c'est la Bretagne

#### *Page 21*

PL : C'est les pêcheurs, non c'est pas vrai c'est la pollution,

PL : C'est la pollution, c'est pas les pêcheurs, parce que les pêcheurs y'en a plus. Sur l'Adour y'avait quatre vingt bonhommes, y'en a plus que soixante trois détenteurs de licence et tous les autres y'en a plus, y'a plus personne, y'a plus rien. Nous ici à Capbreton on pêche plus la pibale, c'est la pollution c'est tout, voilà faut se l'avouer

#### *Page 26*

PL : Oui, oui, oui c'est comme ça sur façade, bon c'est pas toujours facile mais ça peut se pratiquer, c'est pas évident mais ça se fait, ça permet aux bateaux de continuer, alors c'est des échanges, c'est très très très réglementé, et on est vachement fichés, tous les gens croient que, peu de gens savent mais on est très très, tout le temps, tout le temps soumis à des règles, tout le temps des contrôles, des contrôles, puis ça va bien avec l'électronique à bord des bateaux, et avec tout ce qui est lowbooks et les MS, le MS c'est la pollution, c'est un mot



anglais par satellite, c'est-à-dire que dans les centres d'offices de pêche ils savent où vous êtes vingt-quatre heures sur vingt quatre

SSM : Oui

PL : Et si vous répondez pas au bout de trois heures, allo c'est ça, si c'est en panne c'est vous qui devez réparer attention, non c'est, sauf les moins de douze mètres pour l'instant mais après ça va venir, ça se passe sur la base du volontariat pour l'instant, tout ce qui est plus de douze mètres c'est le MS et lowbooké qu'on dit, le loobook qui est mis c'est pour remplacer le papier, ça dit ce qu'on a pêché tous les jours, tous les jours, tous les jours, et tous les jours ça part dans les conseils de pêche. Le problème c'est si vous faite des erreurs à la fin vous pouvez vous retrouver sanctionné

### *Page 34-35*

SSM : D'accord parce que le jour des fêtes de la mer généralement les pêcheurs, les patrons pêcheurs donnent les invitations à leurs clients pour la promenade

PL : Oui ça ça a été fait en accord avec le SIVOM etc. tout ça c'est très règlementé

SSM : C'est le SIVOM qui donne les autorisations, qui dit vous pouvez prendre tant de personnes ?

PL : Non c'est pas le SIVOM c'est le centre de sécurité des bateaux

SSM : D'accord et ils disent vous pouvez prendre tant de personnes

PL : Voilà, ils nous envoient un courrier, ils nous envoient un courrier, vous avez droit à prendre tant de personnes en plus de votre équipage, moi sur le Crésus j'ai droit à neuf personnes

SSM : D'accord

PL : Onze personnes pardon

SSM : D'accord et donc ça c'est les pêcheurs qui s'arrangent pour avoir les autorisations avant pour pouvoir donner les invitations

PL : On fait des réunions

SSM : D'accord

PL : Pour tout ce qui est fêtes de la mer on fait des réunions préparatoires, tous les ans c'est la même sauce, tous les ans c'est la même chose, tous les ans c'est le même truc

SSM : Donc les pêcheurs avec le SIVOM et

PL : Avec le SIVOM, après le SIVOM nous aide beaucoup c'est eux qui nous font les invitations, c'est eux qui nous les font, tout ça parce qu'ils se rendent, ils savent très bien le

SIVOM que si nous on est contraints par l'état, on est contraints par le gouvernement de faire comme ça parce qu'avant, après quoi on va encore payer les pots cassés les pêcheurs.

**Page 35-37**

PL : Voilà on s'est dit comme on dit souvent sur ce banc faut qu'on soit trois et pas quatre voilà par exemple, et sur les bateaux ils ont considéré qu'on ne pouvait plus être plus qu'il ne fallait, sur un bateau de trente mètres trente personnes, un par mètres ce qui fait qu'on s'est retrouvé coincés. Nous on a, alors on a eu ça, après y'a eu le drame de la Furiani, les ailes je sais pas quoi, après y'a eu la Cotinière le chantier qui s'était renversé toute la moitié de sa famille morte là-dedans et après celui qui a enfoncé le clou c'est Michelin qui est mort avec le président du comité local de, de, de je sais pas où là-bas, la Tirebale je crois où ils faisaient la pêche à la ligne, où ils pêchent à la ligne, je sais pas si vous avez vu à la télé ces petits bateaux qui vont pêcher dans les vagues

SSM : Oui

PL : Dans le courant

SSM : Oui

PL : Pêcher le bar

SSM : Oui

PL : On croit qu'ils vont tout le temps couler

SSM : Oui

PL : Et bé Michelin, le père Michelin, M. Michelin il était avec eux, et lui quand il est mort alors ça a été, ah ça a été la

SSM : La goutte d'eau

PL : Ah oui ça a été fini pour nous, maintenant c'est le temps, faut avoir le gasoil équilibré, faut pas avoir de filets parce que les autres

**Page 36-37**

PL : C'est l'armateur ou le patron, l'armateur s'il est pas à bord et qu'il est pas patron il est à terre il est pas responsable, il est responsable que de toute la partie technique etc. du bateau, le seul responsable c'est celui qui est porté sur le rôle d'équipage, c'est-à-dire le patron de pêche

PL : Le bateau s'en va en pêche avec un patron qui est dessus, c'est un patron

SSM : D'accord

PL : C'est lui qui est responsable

SSM : Le capitaine quoi

PL : C'est le capitaine voilà, c'est lui qui est responsable, comme (...) c'est pareil c'est lui qui est responsable, c'est le responsable, c'est le responsable comme je dis la réalité c'est ça après Dieu le maître à bord c'est le patron, c'est lui qui est responsable, alors on peut amener notre famille mais si y'a un accident

## Annexe 19

### Extraits de l'entretien avec Mikel Epalza, juillet 2012

Témoin Mikel Epalza (ME)

Chercheur : Stéphanie Saint Martin (SSM)

#### *Page 3*

ME : Ben ils partaient de de depuis c'était 2 novembre, 3 novembre, 4 novembre, pas 2 novembre c'est fête des morts, 3 novembre, 4 novembre, 5 novembre par là et ils revenaient euh pour le mois de mars donc cinq mois, cinq six mois, mars avril, pour avril, venaient pour l'anchois et le thon. Et après ils sont restés à demeure à partir de 67 par là, 68 ils sont restés sur place, et les équipages sénégalais donc y'avait pas donc cet engouement, hein. Voilà la, la grande fête ici c'était, qu'on retient comme vraiment appartenant au monde de la pêche c'étaient les pardons, et la messe, la messe, la bénédiction et tout ça. Après, il y a les fêtes de la mer avec les associations comme les anciens marins etc. pour jeter une gerbe euh, à, en mer en l'honneur de tous ceux qui sont morts, morts en mer on pense surtout à la Marine nationale, morts à la guerre et la pêche, la plaisance, enfin ça c'est étendu. Donc ya un, un bateau officiel de la Marine nationale ou des officiels qui sont là et avec la SNSM, sauvetage en mer qui assure après c'est euh selon la volonté, selon la capacité de, de réunion, capacité de faire venir les gens. A Capbreton c'est assez impressionnant ya, ya tous les plaisanciers pratiquement les professionnels ils sortent, à Saint-Jean peut-être cinq ou six ou sept et là c'est aucun professionnels voilà.

#### *Page 4*

ME : Voilà après ya patrimoine et valeurs de la transmission immatérielle ce sont, c'est pas qu'à travers la religion ou les rites, ya aussi les valeurs, la manière de vivre ensemble, avec la nature, avec la ressource, de traiter la ressource, de la partager, la manière aussi de mettre en valeur le produit. Donc dans la fête de la mer, il y a tout l'aspect gastronomique qui joue un rôle important, faire connaître le produit, le mettre en valeur, et aussi les structures qu'on peut mettre en place pour mutualiser les efforts, pour qu'il y ai l'esprit de coopération, de solidarité avec ceux qui s'en sortent pas, avec les malades, enfin il y a toutes ces valeurs, et puis d'arriver à pêcher, enfin à que la pêche, comme j'ai dit la mer n'est pas une banque, y'en a certains qui prennent la mer comme une banque on va retirer de la du poisson comme on va retirer de l'argent ou du charbon. La mer est un élément vivant donc rentrer dans, non là ya un rapport à la mort, à la mer qui, qui est très différent. Euh, avant y'avait un, un respect de la

ressource, un respect de la mer quoi. C'est euh, y'avait pas cet, cet appât du gain effréné, l'appât du gain euh, comme on sait chaque, chaque pêcheur est un prédateur, donc il va en mer pour gagner (*je tousse*), mais y'avait comme des, c'était canalisé, canalisé à travers une vie sociale, à travers des syndicats, enfin, qui disaient ce qu'on pouvait pêcher ou le partage qu'il fallait faire, tant de bon, maintenant l'Europe a imposé un système, que les pêcheurs d'ailleurs ont du mal à faire avec parce que souvent il est déconnecté de la réalité, le système des quotas, on nous dit par exemple « on peut pas pêcher ici plus de tant de X tonnes de thon rouge », donc très peu très peu de tonnage, soit disant qu'il n'y a pas de thon rouge en mer alors qu'on en voit en quantité. Alors bon si on pêche pas le thon rouge, bê faut se, se euh rabattre sur le Merlu ou sur un autre poisson donc ce qui fait que ya (*Mr Epalza boit*) euh de l'autre côté la cofradia pour la pêche artisanale, les cofradia qui sont unies, très unies, très présentes au niveau des quotations, au niveau aussi de l'ensemble de l'Espagne et présentes en l'Europe les cofradia, tandis qu'ici la pêche artisanale a du mal à être représentée, la pêche artisanale elle est en même temps que , enfin y'a pas une représentation officielle de la pêche artisanale, euh tout est mélangé, y'a le comité national des pêches, au large, la semi-industrielle, industrielle artisanale, donc ce qui fait (*je tousse*) que comment justement au jour, de nos jours, défense, patrimoine euh quelle, que sont les savoir-faire, les métiers, savoir-vivre, savoir gérer savoir résoudre les problèmes tout en tenant compte des autres et de la ressource, et de l'avenir, bon, voilà. Alors la fête de la mer là-dedans entre ne répond pas à ces questions-là, les fêtes de la mer elles sont plutôt liées aux institutions, l'Eglise, les Mairies, offices du tourisme etc., parfois le comité local a son mot à dire, mais en tout cas ici à Saint-Jean, ce sont les réunions se font à la Mairie de Ciboure, parce que c'est Ciboure qui organise ou à la Mairie de Saint-Jean-de-Luz, où sont présents les invités des différentes associations, mais le programme ne déroge pas de ce qui est établi, ce que j'expliquais tout à l'heure.

### **Page 5**

ME : Il peut y avoir, il peut y avoir la fin de la pêche mais il y aura toujours les fêtes de la mer, parce que c'est pas la pêche qui porte qui est le portable des fêtes de la mer.

### **Page 7**

SSM : Oui parce qu'il y a eu la politique aussi de Jack Lang dans les années 80 où là les fêtes se sont banalisées, elles ont perdu leur identité parce que tout est devenu fête tout est devenu

patrimoine tout est devenu culturel donc tout était bon à fêter et donc on a perdu quand même l'identité authentique.

ME : Oui c'est ce que je dis, bê ouaih on est passé d'une fête traditionnelle à la fête événementielle, alors la fête événementielle soit que les pouvoirs politiques comme la fête de la corniche c'est le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques qui a décidé cette fête, bon alors ils créent l'évènement, ils vont mettre 100000 euros là-dedans, où des fêtes à but gastronomique, ce sont toutes les fameuses confréries qu'il y a, de la, du Ttoro, du Chipiron, du piment, de la palombe etc., qui s'accueillent mutuellement et qui font normalement, qui sont une vitrine dans le commercial quoi hein, de la région, des produits du terroir bon. Donc là-dedans y'a aussi du patrimoine qui se transmet hein. Après ya donc la fête événementielle qui est aussi la fête des espèces, du Thon, de la Sardine, la fête du Merlu pour mettre en valeur une espèce, mais y'a déjà une idée mercantile derrière, le produit. Donc, enfin le souci des valeurs humaines des ce que je te disais tout à l'heure, le rapport à la mer, de vivre ensemble solidarité etc., ça c'est euh, c'est rare.

(...)

ME : Oui, j'y ai été au début, c'était en 86 à Douarnenez, (*bruits de couverts*) 86 fête du patrimoine maritime, cette dimension patrimoniale était très présente donc venir avec les vieux gréements, voile-aviron, c'était voile-aviron, donc on y est allé avec un petit bateau, en voyant les autres vieux gréements on a eu l'idée de construire une chaloupe, le Brocoa, chaloupe sardinière et donc euh ça c'était en 90, donc ya eu, ces fêtes ont eu une impulsion dans l'architecture navale et historique hè puis après c'était montrer aussi ce qui, retrouver, redonner vie à, aux générations futures et retracer les pêcheries et tout ça hè, et c'était intéressant.

### **Pages 8-9**

ME : Parce que tout va à la mer, d'autres attirés par l'océan, par ce que la mer contient comme capacité de rêve de projection dans l'aventure et la découverte, ils sont intéressés par ça parce que tous les films et d'autres parce que leur père était pêcheur, leur père était matelot, leur père était des marchands etc. Donc avant c'était le euh, une EAM c'est-à-dire une Ecole d'Apprentissage Maritime pour aller à la pêche, mais sur les 120 qui sont en initiale, il y a la formation continue et la formation initiale, je te dis peut-être a un sur cinq qui est originaire de la pêche, un sur quatre, un sur cinq, bon voilà. Quoiqu'il en soit on ne transmet pas, alors moi quand j'ai créé l'association des jeunes pêcheurs, ils voulaient savoir ce qui se faisait avant, ils voulaient donner la parole aux jeunes, puisque c'étaient les jeunes qui disaient qu'ils

n'avaient pas la parole, et en même temps savoir ce que leurs grands-pères faisaient, ils étaient intéressés, il y a eu des enquêtes, on est allé chercher des témoignages, sortir les photos des tiroirs, il y a eu un grand travail de mémoire maritime qui a été faite, ce qui fait qu'à partir de là il y a l'Institut culturel basque aussi qui a pu prolonger avec des témoignages, mais en partant de là quoi et en lien avec Itsas Begia aussi qui est une grande association qui a fait un grand travail, voilà.

### **Pages 9-10**

ME : Les radars, les sondeurs etc., pour la météo, savoir effectivement hein bon un tas de facilités, et puis la puissance hydraulique, pour les chaluts qui est énorme, la puissance des moteurs, on a triplé, on a bon, tout ça fait que il y a eu un développement technologique, mais sans conscience, arrive ça, sur ça l'Europe qui décide des quotas mais il n'y a jamais eu en fait de réflexion, de formation, de ce rapport de l'homme à la nature, et aux moyens etc. Comprendre que je ne suis pas tout seul en mer, qu'il y en a d'autres, que j'ai le droit de pêcher mais j'ai aussi des devoirs, j'ai des devoirs envers cette nature là. La dimension patrimoniale elle est vachement importante, c'est-à-dire, je dis que la dimension immatérielle, il faut pas la déconnecter de la dimension matérielle qu'est la ressource. Cette dimension matérielle, la ressource, est l'outil de production, et le bateau, la dimension matérielle, tout ce qu'on. Tant qu'on fait de la dimension immatérielle un souvenir du passé, des valeurs etc., qui seraient pour un musée et pour amuser la galerie aux fêtes de la mer, ça c'est justement ce qu'il ne faut pas faire.

SSM : Non ce n'est pas porteur

ME : Ce qui est très important c'est cette dimension, mal nommée immatérielle, mais qui est une dimension spirituelle, dimension éthique, dimension humanitaire, le reste c'est ce qui n'est pas matière, mais c'est quoi, disons ce que c'est

### **Page 10-11**

ME : Voilà, et puis actuellement les pouvoirs de décision n'étant plus à la base, Bruxelles, Bruxelles c'est un marché commun, c'est du mercantilisme, il n'y a pas cette, cette dimension-là, c'est pour ça que je vais te donner d'ailleurs un bouquin que j'ai écrit au nom de la Mission de la mer, je suis consultant au nom de la Mission de la mer française, pour la politique communautaire des pêches, qui commence en 2013, jusqu'en 2020, où on demande de mettre l'humain au centre, et non pas à côté. Parce que qui dit élévation alimentaire, dit race humaine

SSM : Et oui, bien sur

ME : Or, si on a mis pendant, euh, des décennies cette dimension humaine on l'a mise

SSM : De côté

ME : De côté, il faut pas s'étonner que, qu'elle soit manquante à l'occasion des fêtes de la mer. Comment on a intégré les pêcheurs dans le pouvoir de décision ?, si les pêcheurs n'ont pas le, on leur demande pas la parole ni pour le port, ni pour les quotas, ni pour les espèces, ni pour la mer, ils n'ont aucune envie de venir se pavaner à une fête de la mer, par contre s'ils sont pris en compte ça rentre, ça rentre dans une espèce d'harmonie, voilà il y a toute une logique là, une cohérence, voilà. Et avant, la fête de la Saint Pierre comme je disais, ces mêmes fêtes existaient sur le littoral, euh, euh la saint Nicolas etc. c'est tous les pêcheurs qui, qui portaient ça, c'étaient les familles, mais la société change donc, (*bruit de couverts*), voir qu'est-ce que dans ce changement, qu'est ce qu'il y a comme permanence, permanent, il n'y a de permanent que ce qu'on veut faire durer, voilà.

SSM : Ce qui rapporte, sur le long terme, c'est ça qui est dommage parce qu'on voit tout par l'économie.

ME : Alors il y a des associations effectivement, et ici euh, sur Capbreton ils avaient mis en place un petit musée bon, euh, à Biarritz ya un musée de la mer mais pas à vocation de la pêche, à San Sébastien, Berméo tu as des musées où la pêche est omniprésente, mais ici, moi je me bats, je me bats pour qu'il y ai un musée de la pêche, et on arrive pas, les élus s'en foutent complètement. On a de quoi avec Itsas Begia, avec les familles de pêcheurs, avec tout ce qu'on a récolté comme informations, comme photos, comme témoignages etc. Itsasturiak c'est extraordinaire, c'est une exposition magnifique quant au contenu, mais aussi à la forme, avec des vidéos, euh, des CD, une, très interactif, très ludique, très intéressant, plein de photos, plein de, et le problème, c'est que on n'a pas un endroit pour qu'elle soit vue en permanence de façon gratuite, alors actuellement il est à Irissary, après il va aller au musée de, l'an prochain au musée de San Sébastien, l'an prochain il ira sur Hendaye, mais pendant l'hiver les touristes qui veulent, voilà parce que on peut le reproduire ça, l'avantage qu'il y a, ces cassettes et tout ça, même le montage peut se reproduire, mais qu'il y ai un lieu fixe

## *Page 12*

ME : Non parce que ce qui devrait se justifier, c'est ce qui existe à La Turballe, y'a un musée en plein port, en Bretagne ya pas mal de coins où il y a un musée et comme je disais à San Sébastien y'a deux musées, à Berméo, ici à chaque fois qu'on a présenté le projet, un bateau pour la construction navale, on avait un local, un terrain, un terrain, euh, les élus n'ont pas



voulu suivre, n'ont pas voulu suivre, parce que derrière y'a pas, y'a plus cet âme, et voilà moi je fais ce boulot énorme de cette bible là de la mémoire maritime parce que j'ai pris conscience que tout ce monde nous échappait et que les générations qui ont vécu de ça méritaient très, méritaient reconnaissance et puis redorer un peu ce blason de la dignité maritime. Et je peux te dire que quand ils voient leur photo là-dedans, alors je dis souvent une photo, un témoignage c'est une perle mais ce qui est important c'est pas la perle c'est le collier. Une perle tout seule c'est jolie mais sur un collier, et donc pour qu'il y ai un collier il faut qu'il y ai un fil, et ce fil c'est justement ce que j'appelle moi le fil patrimonial c'est-à-dire le fil c'est ce qu'on veut transmettre aux générations futures, tant que la photo reste dans le tiroir c'est pas dans le patrimoine. Le patrimoine ça sort de là et ça rentre dans une histoire qu'on va comprendre. Voilà cette photo était à Dakar en 58 fait partie de tel équipage, voilà ce qu'il s'est passé à l'époque, voilà comment ils pêchaient, voilà pourquoi ils sont partis là-bas. Et voilà comment la coopérative Itsasokoa à mis en place une, un bateau, ils sont allé chercher aux Etats-Unis pour qu'il y ai un bateau, parce qu'à Dakar y'avait pas de froid, donc un congélateur, et tout ça dans la main des pêcheurs, comment les pêcheurs sont arrivés à être des, des maîtres de la criée, d'une usine, d'un bateau congélateur de tout ça, et c'est, c'est passionnant, et quand souvent le pêcheur lui-même qui a vécu cette histoire il retrouve un sens, parce qu'il y a la ligne mère de l'histoire qu'il la connaissait pas ou mal, on lui avait mal expliqué et il, il retrouve un sens, à sa petite ligne qui est très importante et qui est sur un bateau ou un truc de vie. Et alors donc ce qui est important c'est le fil, et euh avec les hommes politiques, même à Saint-Jean-de-Luz ya une, ils voulaient faire une médiathèque et j'ai eu un legs, important de quatre fois cette pièce en encyclopédie de la mer et compagnie que j'ai laissé à la Mairie de Saint-Jean-de-Luz à condition qu'il y ai une branche mer, une branche maritime, ben, je sais pas où ça en est.

### **Pages 16-17**

ME : (Mr. Epalza site le maire en l'imitant) "Je vois que tu lis ma prose", (bruit de couverts), il se fout de ta gueule en plus, (bruit de couverts), le problème c'est que le patrimoine maritime doit être, doit être, c'est une passion parce que comme disaient les pêcheurs un bon bateau c'est pas un morceau de bois c'est ma vie, ce sont mes tripes, ou c'est toute la famille qui l'a payé, moi, puis c'est des hommes, la sueur, c'est des on a une histoire, parce que le bateau c'est en même temps la maison, le lieu de travail, c'est euh, c'est beaucoup de chose, c'est un véhicule de beaucoup de choses hè. Et donc un bateau quand il s'en va, en plus c'est une belle coque, elle était, on voulait le conserver, on voulait le montrer aux générations

futures, voilà comment on naviguait, voilà comment on faisait, donc il y a un amour. Le problème c'est quand, cet amour nécessaire, pour faire durer le patrimoine, quand cet amour ne suffit pas, quand cet amour euh, a une euh, est reçu avec une platitude et une ingratitude qui est désarmante, et que il faut lutter, combattre, pour que le patrimoine maritime se maintienne quoi.

(...)

ME : C'est une décoration d'un lieu voilà. Après y'a tout ce qui a, qui marche bien, tout ce qui est patrimoine voile-aviron, donc euh tout ce qui est trophée Teink là voilà, voile-aviron, Socoa-Bilbao, Bilbao-Socoa, les vieux, une association de vieux gréements, Egurrezkoa qui s'appelle, les bateaux en bois, Egurrezkoa, une quinzaine, qui à l'occasion des fêtes de la mer tout ça se manifeste. Il y a de l'engouement, parce qu'il y a de l'amour, y'a de la passion quoi

### *Page 18*

ME : L'Airosa est en mer et l'Airosa a 54 ans, il continue de naviguer puis c'est un bateau costaud, là voilà du patrimoine vivant

(...)

ME : Et nous on était au milieu, un des quais qu'il y a au milieu là, nous c'est-à-dire, là on avait créé Altxa Zokoa une association avec les jeunes, de toutes les générations, on racontait toute l'histoire des pêcheurs, des sauveteurs, des personnages qui ont marqué les écoles et tout ça, avec des danses, des chants, donc c'est là, de là que démarre la chorale, donc y'a un autre aspect important de l'animation patrimoniale immatérielle ce sont les chants, les chorales qui sont très importantes chez nous, y'a Altxa Zokoa, Traputzar, au niveau chorale on est bien fourni quoi, et surtout avec les chants de marins, les chants de mer là oui. Et ça, ça a été tellement fort, que le président du Conseil général est venu, et bien sur me féliciter extraordinaire, et je lui ai dit on a le projet pour continuer de faire de cette, euh de cette maison des blocs qui était abandonnée, enfin c'était même pas une maison, c'était une cahutte avec, mais dessous, impressionnant avec des arcades, donc du XVIIe quoi, de l'époque de la construction du fort, 1628, bon, alors oui c'est bien bon, alors j'ai écrit un courrier ça c'est à décider avec les pouvoirs local, et puis tout le monde était d'accord sauf qu'au dernier moment, ça correspondait pas au protocole politique de voilà

## Annexe 20

### Extraits de la transcription de l'entretien avec Mme Terexa Lekumberri en mai 2013

#### *Page 10*

SSM : Donc oui donc l'exposition pourquoi elle n'est pas permanente ? Pourquoi elle n'est pas, elle est encore quelque part ?

TL : Nous on demande à ce qu'elle soit permanente oui, alors cette exposition elle a circulé, elle est restée un mois à Saint-Jean-de-Luz, puis à Biarritz, puis à

SSM : Bayonne, aux archives c'est là que je l'ai vu

TL : A Bayonne, puis à Irissary au centre d'éducation patrimoine, puis elle est partie à Bilbao, qu'est-ce qu'elle a fait entre le, elle est allée à Bilbao, elle devait revenir, elle est à Bilbao elle doit revenir on pensait la mettre à Pasaia San Juan tout l'été, s'ils peuvent la prendre et ensuite elle est à Hendaye à partir de septembre

#### *Page 17-19*

SSM : Donc le patrimoine n'est pas vraiment, et l'exposition elle a vu le jour comment ? Comment elle vous est, c'est vous qui avez eu l'idée ?

TL : Oui, oui, oui bon parce que nous ici on est lancé depuis 2007 dans un grand projet de collecte orale

SSM : D'accord

TL : Et donc au début l'entrée thématique, enfin l'entrée a été surtout pour choisir les témoins etc. elle a surtout été territoriale

SSM : Hum

TL : On a commencé par le territoire en Basse Navarre de Saint Palais, on a commencé dans la province de Basse Navarre d'abord parce que c'était, alors l'idée de cette collecte a démarré de l'Université publique de Navarre qui avait démarré la même chose en Haute Navarre

SSM : D'accord

TL : La Navarre côté espagnol, elle est venue nous voir parce qu'elle voulait qu'en Basse Navarre ici côté français la même chose se fasse donc elle est venue nous voir à nous parce qu'on était une association et qu'on pouvait peut-être trouver des financements à droite à gauche, bon après réflexion on a accepté, on a trouvé des financements pour lancer une expérience pilote en 2007

SSM : Justement vous avez été financé par qui, le ministère, la collectivité ?

TL : Au départ on a commencé petit, on a demandé d'abord un financement au projet, projet collectif, y'avait un PCD qui se montait en Basse Navarre, Projet Collectif de Développement, c'est des fonds région, conseil général

SSM : D'accord

TL : Et des fonds un peu, voilà on a eu un fond PCD qui nous a permis de démarrer une expérience pilote sur Saint Palais en 2007, on a fait dix enquêtes, filmées, traitées après etc. on a expérimenté toute la démarche de collecte, parce que nous on collecte, on archive et on valorise

SSM : Hum

TL : On mène les trois de front et ensuite on a continué, donc on a eu un premier financement PCD ça s'appelle c'était comme, c'est comme les anciens contrats de régions etc.

SSM : D'accord

TL : Bon voilà, donc c'est ensuite l'année d'après on a de nouveau plus dans le cadre du PCD mais on a eu un financement la région et le département et l'état ont continué à nous financer

SSM : D'accord

TL : C'est un financement tripartite et, en 2008, en 2007 on a eu un peu, en 2008 on a continué à avoir donc on a fait trente enquêtes en 2008 et à partir de 2009 le conseil général a pris la maîtrise d'ouvrage, jusque-là on était maître d'œuvre avec les ouvrages

SSM : D'accord

TL : En 2009 donc y'a eu la signature d'un contrat de plan état-région c'est-à-dire une espèce de convention spécifique

SSM : Hum, hum

TL : Vous avez jamais, vous avez entendu parler de ces conventions spécifiques

SSM : Vaguement oui

TL : Pour un peu Pays Basque, un peu dans le cadre d'un voilà un financement, alors les autres régions hurlent

SSM : Et oui

TL : Parce que nous on a toujours, alors c'est une enveloppe spécifique sur trois ans, ça s'appelle contrat territorial Pays Basque 2009, y'a eu 2009, 10, 11, 9, 10, 11, y'a eu de nouveau 11, 12, 13

SSM : D'accord

TL : Donc on est rentré dans les projets de ce contrat territorial spécifique et on a eu un financement de trente-quatre milles euros annuel pour ce projet

SSM : D'accord

TL : Donc en fait donné par la région, le département et l'état, et donc chaque année on a eu ça, donc sur ces trente-quatre mille, dix-sept mille donnés par le conseil général et le reste par l'état et la région et jusqu'à fin 2013 on a ça donc depuis 2009 notre projet s'inscrit dans ce, ce contrat plan état-région

SSM : Hum

TL : Et notre maître d'ouvrage le conseil général, on n'est plus que maître d'œuvre, pourquoi je vous dis ça ? Voilà par contre donc on a quand même par rapport dans la, une convention nous lie au conseil général mais qui nous laisse en concertation avec le conseil général la possibilité de valoriser le fond

SSM : D'accord

TL : Donc on a déjà mené une exposition, on a fait une première exposition sur le côté de Saint Palais parce que c'est là-bas qu'on avait commencé notre collecte et avec les trente cinq premiers enquêtés on a fait une exposition qui s'appelle (...) que vous avez aussi sur notre site

SSM : Oui j'ai vu oui

TL : Et ensuite, ça c'était en 2009 cette exposition là parce qu'on a collecté vers Saint Palais dans le territoire de Saint Palais, le canton en 2007-2008 et on a réalisé cette exposition en, fin 2008 et 2009 si mes souvenirs sont bons ou fin 2009 je sais plus c'est marqué sur notre site, et ensuite 2010 c'est là qu'on a commencé à collecter sur le thème de la pêche, alors à partir de 2009 on a commencé à s'ouvrir aussi à, au, à sortir des frontières de la Basse Navarre à partir de 2009, à venir aussi au Labourd et en Soule et à partir de 2010 aussi à prendre une entrée plus thématique

SSM : D'accord

TL : A partir de 2010 on a travaillé sur le thème de l'industrie manufacturière à Hasparren et Mauléon, la chaussure et la sandale et on a aussi demandé par des associations patrimoniales les pêcheurs eux-mêmes ont commencé à travailler sur le thème de la pêche, 2010, et c'est là qu'on s'est dit que c'était quand même intéressant, alors on avait déjà, on a un partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Luz, on organise une semaine culturelle basque, alors après en avoir parlé avec eux, avec les pêcheurs tout ça on trouvait intéressant de valoriser comme on l'avait déjà fait là-bas le fruit de notre collecte, donc l'idée est née comme ça. Avec quand même un projet, c'est quand même un projet plus important que la première exposition qui se cantonnait à des bornes interactives avec que les témoignages des, des gens interviewés, là on a, le témoignage restait quand même le noyau central

TL : Voilà et donc voilà comment est née l'exposition, alors elle a eu un gros succès à Saint-Jean-de-Luz enfin pff y'a eu deux mille cinq cent visiteurs

***Page 22***

TL : Et donc nous on a un peu fait un reportage photographique de la restauration, on en a parlé sur notre site, on a essayé de rendre compte comme ça et après je sais pas si on n'a pas participé aussi un peu financièrement, je me rappelle plus maintenant mais oui

# Table des Matières

Remerciements .....	2
Avant-propos .....	3
Introduction .....	4
Chapitre I.....	15
Mer et gens de mer .....	15
A    La mer d'hier et d'aujourd'hui .....	16
1    Dieu, la mer et les hommes .....	16
1.1    Création, destruction et renouveau .....	16
1.2    L'appel du large .....	17
1.3    La mer médicinale .....	23
2    Mer contemporaine .....	26
2.1    Les progrès de la science.....	26
2.2    Une mer en danger ?.....	28
B    Gens de mer.....	33
1    Construction d'une identité .....	33
1.1    Au sens large .....	33
1.2    Un monde à part .....	36
2    Signes particuliers de l'altérité.....	41
2.1    Spécificités .....	41
2.2    Spiritualités.....	45
2.3    La figure de la femme .....	48
Chapitre II .....	52
Patrimoine maritime et valorisation festive .....	52
A    Une politique maritime.....	53
1    Patrimonialisation des littoraux .....	53
2    Immatérialité du patrimoine .....	58

B	Valorisation festive .....	65
1	Fonctions de la fête.....	65
2	Fêtes du patrimoine maritime .....	69
Chapitre III .....		71
Les fêtes de la mer.....		71
A	Capbreton .....	72
1	Organisation de la fête.....	74
2	Temporalité festives .....	77
3	Temporalité sacrée.....	80
B	Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.....	84
1	La fête du Ttoro .....	86
2	Itsasoraren Bestak/ Les fêtes de la mer .....	88
Conclusion.....		91
Bibliographie et Webographie .....		95
Annexes.....		103
Table des Matières .....		142